

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / mars 2023

## **Politiques documentaires et de médiation des livres numériques en bibliothèque académique**

**Mathilde Gourret**

Sous la direction de Claire Nguyen  
Directrice adjointe, responsable de la politique documentaire et des  
ressources numériques – SCD de l'Université Paris-Dauphine



## *Remerciements*

Je voudrais commencer par adresser mes plus sincères remerciements à Claire Nguyen, directrice de ce mémoire, pour son suivi attentif et rigoureux, ses conseils avisés et sa très grande bienveillance tout au long de la réalisation de cette étude.

Je remercie aussi les professionnels des bibliothèques qui ont renseigné mon questionnaire d'enquête et / ou m'ont consacré un entretien, acceptant ainsi de partager leur expérience et leurs réflexions autour de la politique documentaire du livre numérique. Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans leur générosité. Je remercie également le Service des ressources électroniques de la Bpi, dont l'équipe a accepté de me présenter son travail au cours de mon stage professionnel, m'offrant à cette occasion un éclairage très intéressant de la politique documentaire des ressources numériques vue des bibliothèques de lecture publique.

Merci également à la promotion DCB 31 Christine de Pizan, pour sa bonne humeur à toute épreuve et sa solidarité sans faille. Un merci tout particulier à Clarisse et Laurence de m'avoir orientée dans les débuts de ce travail. J'adresse également un grand et chaleureux merci aux Jean-Jean, infatigables compagnons de moments de partage et de découverte sous l'égide du Mysterium et des Highwaymen ; à Hélène, pour nos longs échanges ; à Soizic, pour nos pérégrinations entre la Bibliothèque Richelieu et la rue du Faubourg-Saint-Denis, et à Guillaume, pour nos discussions musicales !

Je remercie également ma famille, qui a fait montre d'un soutien indéfectible tout au long de ma scolarité à l'Enssib.

Enfin, à Jonathan : un immense merci, pour tout.

**Résumé :** Il y a encore une dizaine d'années, en France, le livre numérique pouvait être qualifié de ressource « émergente » en bibliothèque académique. Les politiques documentaires des établissements peinaient à se saisir de cet objet nouveau. Depuis, le paysage éditorial du livre numérique s'est considérablement transformé. L'offre éditoriale s'est diversifiée et l'essor des monographies numériques en accès ouvert entraîne une nouvelle donne pour les bibliothèques. Dans ce nouveau contexte, comment les bibliothèques académiques peuvent-elles intégrer les livres numériques dans leurs collections ? Comment articuler les monographies numériques et imprimées dans une offre répondant aux besoins des usagers ? Pour répondre à ces interrogations, on s'intéressera aux politiques et pratiques documentaires mises en œuvre au sein des bibliothèques académiques françaises, en s'interrogeant en particulier sur les organisations, outils et processus qui sous-tendent ces pratiques.

*Descripteurs :*

*Bibliothèques -- gestion des collections*

*Livres numériques*

*Edition en libre accès*

*Bibliothèques -- Services aux publics*

**Abstract :** *Until ten years ago, in France, electronic books could be deemed as 'emerging' resources in academic libraries. Libraries' Collection Development policies have been struggling with these new items. Since then, ebook publishing has considerably changed. The editorial offer has been diversifying. The rise of open access electronic monographs has brought about a new context for libraries. In that new situation, how can academic libraries incorporate electronic books into their collections ? How electronic and print monographs should be coordinated into an offer filling patrons' needs ? To answer these questions, we will focus on policies and practices implemented in French academic libraries (with special focus on organisation, tools and processes).*

*Keywords :*

*Collection development (Libraries)*

*Electronic books*

*Open access publishing*

*Public services (Libraries)*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>I. ELEMENTS DE CONTEXTE : PAYSAGE CONTEMPORAIN DU LIVRE NUMERIQUE ET ENJEUX ACTUELS DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE POUR LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES .....</b>	<b>17</b>
<b>1. Le livre numérique à destination d'un public académique en bibliothèque : un paysage en recomposition .....</b>	<b>17</b>
1.1. <i>Rappels historiques sur l'apparition et la diffusion progressives du livre numérique dans les bibliothèques académiques. ....</i>	<i>17</i>
1.2. <i>Des recompositions du paysage éditorial du livre numérique à destination d'un public académique : vers la diversification de l'offre et des modèles économiques .....</i>	<i>20</i>
<b>2. Les usages du livre numérique au regard de l'imprimé en contexte académique : état des lieux.....</b>	<b>24</b>
2.1. <i>Panorama des usages du livre numérique .....</i>	<i>24</i>
2.2. <i>La pandémie de Covid-19 : un moment d'acculturation au livre numérique pour les usagers des bibliothèques académiques ? .....</i>	<i>27</i>
<b>3. Vers une politique documentaire multisupport prenant davantage en compte les usages .....</b>	<b>29</b>
3.1. <i>De l'hybridation des collections à l'émergence de politiques documentaires conçues sur un mode multisupport .....</i>	<i>29</i>
3.2. <i>Placer les usages au cœur de la politique documentaire.....</i>	<i>30</i>
3.3. <i>D'autres mutations structurelles à intégrer à la réflexion.....</i>	<i>31</i>
<b>4. Les défis actuels d'une politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique .....</b>	<b>32</b>
4.1. <i>L'introduction du livre numérique en bibliothèque académique en-dehors des politiques documentaires des établissements.....</i>	<i>32</i>
4.2. <i>Enjeux et défis actuels de la politique documentaire du livre numérique .....</i>	<i>33</i>
<b>II. DANS CE PAYSAGE DOCUMENTAIRE RECOMPOSE, QUELLES POLITIQUES ET PRATIQUES DOCUMENTAIRES POUR LE LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES AUJOURD'HUI ? .....</b>	<b>35</b>
<b>1. Une prise en compte croissante du livre numérique dans les politiques documentaires et les pratiques des bibliothèques académiques ?35</b>	
1.1. <i>Le livre numérique comme objet d'une politique de développement volontariste.....</i>	<i>35</i>
1.2. <i>Le livre numérique comme objet de réflexions dans une politique documentaire repensée ou en cours d'élaboration.....</i>	<i>38</i>
1.3. <i>Des politiques documentaires non formalisées mais des pratiques établies</i>	<i>39</i>

1.4. <i>La pandémie de Covid-19, un catalyseur ou accélérateur dans cette prise en compte croissante du livre numérique ?</i> .....	40
<b>2. Les circuits de sélection et d'acquisition du livre numérique en bibliothèque académique : étude des acteurs et organisations</b> .....	<b>41</b>
2.1. <i>Sélectionner et acquérir des livres numériques : des logiques organisationnelles variées</i> .....	41
2.2. <i>La prise en charge du livre numérique par les bibliothèques académiques : d'importants enjeux d'acculturation, de coordination et d'accompagnement au changement</i> .....	45
<b>3. Principes et stratégies de développement des collections de livres numériques</b> .....	<b>47</b>
3.1. <i>Trois logiques principales d'articulation des monographies numériques avec les collections imprimées et leurs déclinaisons</i> .....	47
3.2. <i>Quels modèles économiques pour quelle offre de livres numériques ?</i> .....	50
3.3. <i>Les limites d'une politique volontariste : jusqu'à quel point est-il souhaitable de développer le livre numérique en bibliothèque académique ?</i> 52	
3.4. <i>Outils d'aide au développement des collections de livres numériques</i> 53	
<b>4. Préconisations pour le développement d'une politique documentaire du livre numérique</b> .....	<b>55</b>
4.1. <i>Des obstacles qui demeurent tandis que de nouveaux défis émergent</i> 55	
4.2. <i>Quelles pistes pour faciliter l'intégration du livre numérique dans les collections de la bibliothèque ?</i> .....	56
<b>III. SIGNALEMENT, VALORISATION ET MEDIATION DU LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES : ETAT DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>58</b>
<b>1. Retour sur les enjeux de la médiation des ressources numériques en bibliothèque académique</b> .....	<b>58</b>
1.1. <i>Donner accès aux ressources numériques et les valoriser auprès des usagers : la médiation comme élément constitutif d'une politique documentaire</i> .....	58
1.2. <i>Les problématiques spécifiques liées au livre numérique en termes de valorisation et de médiation</i> .....	59
<b>2. Le signalement des livres numériques : modalités et contraintes</b>	<b>61</b>
2.1. <i>L'évolution des outils de signalement dans les bibliothèques académiques</i> .....	61
2.2. <i>Multiplier les accès aux livres numériques et s'adapter aux pratiques des usagers</i> .....	64
<b>3. Au-delà du signalement : quelles stratégies de valorisation physique et en ligne des livres numériques pour les bibliothèques académiques ?</b> .....	<b>64</b>



3.1. « Mettre en scène » le livre numérique dans les espaces de la bibliothèque : tentatives et interrogations .....	64
3.2. Panorama des outils de médiation documentaire numérique.....	67
<b>4. Former les usagers au livre numérique .....</b>	<b>70</b>
4.1. Acculturer les usagers des bibliothèques académiques au livre numérique via des actions de formation .....	70
4.2. Faire acte de médiation du livre numérique en situation de renseignement bibliographique.....	71
<b>5. Pour une stratégie de médiation globale et concertée des livres numériques.....</b>	<b>71</b>
5.1. Des difficultés à mettre en œuvre une stratégie de valorisation du livre numérique .....	71
5.2. Pour une stratégie de médiation du livre numérique décloisonnée, s'inscrivant dans une politique globale de médiation .....	72
5.3. Formaliser la politique de signalement et y inclure les ressources libres et gratuites ou en accès ouvert.....	73
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>75</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>77</b>
<b>Liste des entretiens effectués, par ordre chronologique : .....</b>	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>78</b>
<b>Bibliothèques académiques : généralités .....</b>	<b>78</b>
<b>Politique documentaire ; politique documentaire numérique.....</b>	<b>78</b>
<b>Livre, lecture et édition numériques .....</b>	<b>81</b>
<b>Valorisation des collections et médiation documentaire en bibliothèque .....</b>	<b>82</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>85</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>105</b>



## *Sigles et abréviations*

Abes : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Aciege : Association des responsables des centres d'information des écoles de gestion

Adbu : Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

BIU : Bibliothèque interuniversitaire

BU : Bibliothèque universitaire

Couperin : Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques

CSCD : Commissions scientifiques consultatives de la documentation

DDA : *Demand-Driven Acquisition*

DDS : *Demand-Driven Selection*

EBA : *Evidence-Based Acquisition*

EBS : *Evidence-Based Selection*

IGB : Inspection générale des bibliothèques

PDA : *Patron-Driven Acquisition*

PDS : *Patron-Driven Selection*

PNB : Prêt numérique en bibliothèque

SCD : Service commun de la documentation

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

SGBm : Système de gestion de bibliothèque mutualisé



# INTRODUCTION

---

Il y a encore de cela une dizaine d'années, le livre numérique<sup>1</sup> pouvait encore être qualifié d'objet documentaire relativement « neuf », et qui se diffusait lentement et de manière inégale dans les bibliothèques académiques françaises (que l'on définira ici comme étant les bibliothèques et centres de documentation relevant des institutions d'enseignement supérieur et de recherche).

Toutefois, le livre numérique est de nos jours une ressource relativement bien identifiée et installée dans l'offre documentaire de ce type d'établissements. Du reste, le paysage éditorial relatif à ce type de documentation s'est considérablement transformé, entre développement et diversification de l'offre et émergence de nouveaux modèles économiques - en particulier sous l'impulsion du mouvement pour l'accès ouvert aux publications scientifiques. En ce qui concerne les usages effectifs du livre numérique dans un cadre d'étude et / ou de recherche, qui revêtent un enjeu de premier plan en termes de définition d'une politique documentaire, ces derniers commencent à être de mieux en mieux appréhendés par la littérature professionnelle et les outils à disposition des bibliothèques, dans un contexte plus large de progression de la lecture numérique sur différents terminaux.

Peut-on estimer, pour autant, que du fait de cette nouvelle donne, le livre numérique fasse désormais pleinement partie du champ de la politique documentaire<sup>2</sup> des bibliothèques académiques ? Il semble que l'on puisse faire l'hypothèse d'une réalité plus nuancée. En effet, si les bibliothèques académiques se sont progressivement emparées du livre numérique au cours des dix dernières années, elles continuent à faire face à un certain nombre d'obstacles, lesquels peuvent rendre difficile la pleine intégration du livre numérique dans les collections des établissements, au sens d'une articulation clairement définie entre ressources numériques et imprimées. La « lettre ouverte aux éditeurs francophones » co-signée par l'ACIEGE, l'ADBU et le Consortium Couperin, parue en 2022<sup>3</sup>, met en avant un certain nombre de ces difficultés, à savoir, une offre jugée non satisfaisante car ne recoupant pas exactement le champ de l'édition « papier », et des coûts parfois difficiles à soutenir pour les bibliothèques académiques, dans un contexte plus général d'augmentation continue des coûts de la documentation numérique à destination de ce type d'établissements. Par ailleurs, réussir à articuler collections de monographies numériques et imprimées suppose de réussir à faire « dialoguer »

---

<sup>1</sup> Pour définir ce qu'est un livre numérique, en particulier en contexte académique, nous nous appuyons sur la définition suivante, élaborée par le consortium Couperin : « Dans le langage courant, le terme de livre numérique ou e-book renvoie à deux réalités : un contenu (concrètement il s'agit d'un ou plusieurs fichiers) ou un appareil de lecture (autres termes courants : reader, livrel, liseuse, tablette). Ici nous désignons sous les expressions livre électronique, livre numérique ou e-book, tout livre publié dans un format électronique. La lecture d'un livre numérique suppose le bon mariage entre 4 éléments : un contenu (texte, image, son ...), un format (HTML, pdf, ePub, format propriétaire), un ou des logiciels capable de lire ces formats et un appareil de lecture équipé des logiciels de lecture appropriés. ». Source : COUPERIN, 2021, L'offre de livres électroniques 2021. *Couperin.org* [en ligne]. [Consulté le 06 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/318-l-offre-de-livres-electroniques/1456-l-offre-de-livres-electroniques-2021#introduction>.

<sup>2</sup> Nous entendons, par « politique documentaire », ce que Bertrand Calenge décrit comme étant « un processus visant à rendre des collections pertinentes à des publics dans le cadre des priorités de politique publique. Elle s'exprime dans des processus d'acquisition (et parallèlement de désherbage et de conservation), de valorisation et de médiation des collections ainsi constituées, d'organisation de ces collections ». Source : CALENGE, Bertrand, 2014. Comment intégrer les ressources numériques dans une politique documentaire ? In : BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline, 2014. *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib. La boîte à outils, #29, p. 41.

<sup>3</sup> ACIEGE, ADBU et COUPERIN, 2022. Lettre ouverte aux éditeurs francophones : pour une ouverture des contenus et une pluralité d'éditeurs francophones dans nos collections d'ebooks [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/images/stories/CeB/2021-04-09-Communiqu-ACIEGE-COUPERIN-ADBU-Offre-ebooks-francophones.pdf>

deux types de supports documentaires qui ont historiquement tendu à faire l'objet d'une prise en charge séparée au sein des bibliothèques académiques, le développement des monographies imprimées tendant à s'opérer de manière cloisonnée vis-à-vis du développement des « ressources numériques » (souvent considérées comme une entité homogène).

Néanmoins, on peut constater que depuis une quinzaine d'années, les réflexions d'ordre bibliothéconomique prennent de plus en plus acte de l'hybridation progressive de la documentation, qui se développe de manière croissante sur support dématérialisé. La conception d'une politique documentaire « multisupport » progresse au sein des bibliothèques académiques, quoique sa mise en œuvre effective pose un certain nombre de défis, tant techniques qu'organisationnels et managériaux. De plus, dans le même temps, le paysage des bibliothèques académiques s'est fortement recomposé, entre tendance à la mutualisation de la documentation sous l'effet de regroupements d'établissements et tensions budgétaires – ce qui semble renforcer d'autant plus la nécessité de mener une véritable politique documentaire, au sens d'une rationalisation et d'une mise en cohérence des ressources documentaires sur tous supports, au plus près des besoins des usagers.

De fait, on peut se demander comment, dans ce paysage éditorial et documentaire recomposé, les bibliothèques académiques parviennent à intégrer le livre numérique à leurs collections. Quels sont les circuits de sélection et de traitement mis en place pour ce faire ? Comment l'articulation entre collections de monographies imprimées et numériques est-elle pensée et effectivement mise en œuvre ? Quels outils, procédures et indicateurs peuvent concourir à ce développement des collections d'ouvrages selon un mode « multisupport » ? Comment les bibliothèques peuvent-elles faire coexister une offre éditoriale commerciale et des ressources en accès libre dans leurs collections de monographies numériques ? En outre, par quels moyens les livres numériques sont-ils mis à disposition des usagers des bibliothèques ? Enfin, bien que nous disposions encore d'un recul limité sur cette période, la crise sanitaire récente fera également l'objet d'interrogations. On se demandera ainsi dans quelle mesure les confinements successifs liés à la pandémie de Covid-19 et les fermetures de bibliothèques qu'ils ont provoquées ont pu avoir des conséquences sur les pratiques des usagers et les politiques documentaires du livre numérique des bibliothèques académiques.

Afin de tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, nous avons collecté un matériau empirique formé par les réponses à un questionnaire renseigné par 37 bibliothèques académiques françaises<sup>4</sup>, 14 entretiens menés auprès de professionnels des bibliothèques<sup>5</sup> et l'exploration d'un certain nombre de documents institutionnels et / ou de politique documentaire (publics ou communiqués par les interlocuteurs avec lesquels nous avons échangé). Ce matériau a été confronté à la littérature professionnelle et scientifique portant sur le livre

<sup>4</sup> Le questionnaire figure en annexe du présent document. Pour le construire, nous nous sommes notamment appuyés sur les questionnaires mis en œuvre par Mélanie Le Torrec dans son étude de 2014 (dont la référence bibliographique complète figure au bas de la page suivante) ainsi que par le Consortium Couperin dans son enquête de 2017 (cf. bibliographie). Ce questionnaire, conçu avec l'outil Framafoms, a fait l'objet d'une diffusion sur les listes « ADBU Forum » et « Agora Couperin ». Nous avons également sollicité en complément, sur les recommandations de notre directrice de mémoire, des établissements documentaires disposant d'une certaine expérience en matière de politique documentaire du livre numérique. L'échantillon des répondants, qui ne prétend pas à la représentativité statistique, est ainsi composé de 31 bibliothèques universitaires ou assimilées, de 4 bibliothèques d'écoles de commerce et de 2 bibliothèques d'écoles d'ingénieur.

<sup>5</sup> La liste détaillée de ces entretiens figure dans la rubrique « Sources » du présent document.

numérique en contexte académique et ses recompositions. En particulier, nous avons tenté d’appréhender les processus de travail ainsi que les aspects organisationnels et managériaux qui sous-tendent les pratiques des établissements vis-à-vis du développement et de la médiation auprès des usagers de leurs collections de livres numériques<sup>6</sup>.

Ainsi, dans un premier temps, nous étudierons les recompositions du paysage éditorial du livre numérique à destination d’un public académique au cours des dix dernières années. Nous rappellerons par ailleurs les mutations qui ont été celles de la politique documentaire des bibliothèques académiques dans le même temps, dans un environnement institutionnel qui a connu lui-même un certain nombre de recompositions.

Dans un second temps, en nous appuyant en particulier sur les données collectées au cours de notre enquête, nous tâcherons d’appréhender la place effective du livre numérique dans les politiques ou, à défaut, les stratégies documentaires des bibliothèques académiques, en nous intéressant en particulier aux modalités d’articulation avec les collections imprimées mises en œuvre, ainsi qu’aux logiques organisationnelles et managériales qui sous-tendent ces processus.

Enfin, nous nous interrogerons sur les moyens mis en œuvre par les bibliothèques académiques pour donner accès à leurs collections de livres numériques. Quels canaux de valorisation et de médiation documentaires peuvent être employés ? Quelles stratégies de médiation définir pour favoriser le repérage et l’usage des livres numériques détenus par les bibliothèques ? Cette partie s’appuiera sur les éléments relevés au cours de notre enquête par questionnaire et entretiens, ainsi qu’une démarche de parangonnage.

---

<sup>6</sup> Pour une analyse d’ordre davantage juridique et économique des enjeux liés au livre numérique en contexte académique, on consultera avec profit le mémoire d’étude de diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB) de Mélanie Le Torrec, qui consacre plusieurs passages à ces aspects du développement des collections de livres numériques : voir LE TORREC, Mélanie, 2014. Livre numérique : l’usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ? Mémoire d’étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Claire Nguyen. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques.





# I. ELEMENTS DE CONTEXTE : PAYSAGE CONTEMPORAIN DU LIVRE NUMERIQUE ET ENJEUX ACTUELS DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE POUR LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES

---

## Avant-propos

Afin de mieux appréhender les enjeux liés à la politique documentaire du livre numérique, il convient de rappeler les mutations du paysage éditorial de ce type de documentation, qui a connu un certain nombre de recompositions au cours des dix dernières années, notamment du fait de l'essor de la publication scientifique en libre accès. L'environnement institutionnel des bibliothèques académiques a connu par ailleurs un certain nombre de transformations, qui ont également une incidence sur la façon de concevoir et de mener une politique documentaire, et, partant, sur les possibilités d'intégration du livre numérique au sein de cette dernière.

## 1. LE LIVRE NUMERIQUE A DESTINATION D'UN PUBLIC ACADEMIQUE EN BIBLIOTHEQUE : UN PAYSAGE EN RECOMPOSITION

### 1.1. Rappels historiques sur l'apparition et la diffusion progressives du livre numérique dans les bibliothèques académiques.<sup>7</sup>

#### *Contexte général d'émergence du livre numérique et rappels sur la dynamique de l'édition scientifique numérique de livres*

Les livres numériques sont apparus au tournant des années 2000, dans un contexte plus général de mutation de la documentation imprimée vers des supports dématérialisés (d'abord externes, tels les CD-ROM, puis en ligne) et de développement d'Internet. En effet, comme le rappelle Adrienne Cazenobe: « le livre numérique est développé sur support propre depuis 1996 et depuis les années 2000 en ligne »<sup>8</sup>. Tandis que ces contenus dématérialisés pouvaient être lus depuis un ordinateur, des terminaux spécifiques permettant d'accéder aux livres numériques ont fait leur apparition avec l'émergence des liseuses ou *readers*. On peut ainsi notamment signaler l'apparition, à partir de 2007, de la liseuse Kindle d'Amazon, laquelle s'accompagne de l'émergence du format EPub<sup>9</sup>. Le marché du

---

<sup>7</sup> Ces rappels sur le paysage éditorial et les marchés du livre numérique, énoncés à des fins de contextualisation de notre sujet, sont volontairement très synthétiques pour éviter la redondance avec d'autres études. Pour une étude approfondie de l'émergence du livre numérique, de son écosystème, de ses marchés et acteurs traditionnels, se reporter à l'étude de Mélanie Le Torrec.

<sup>8</sup> CAZENOBÉ, Adrienne, 2010. *Les collections en devenir: typologie des documents, politique et traitement documentaires*. Paris: Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques, p. 55

<sup>9</sup> EPRON, Benoît, 2019. Quelle évolution de la diversité du marché du livre à l'ère numérique?: Évolution de la diversité consommée sur le marché du livre, 2007-2016, *Olivier Donnat*, Paris, ministère de la Culture, DEPS, 2018, 28 p. *L'Observatoire*. [en ligne]. 2019. Vol. N°54, no. 2, pp. 100. [Consulté le 25 février 2023].

livre numérique a dans un premier temps pris son essor outre-Atlantique, puis s'est par la suite développé en Europe dans le courant des années 2000<sup>10</sup>.

A l'instar de celui des périodiques scientifiques électroniques, le marché des livres numériques à destination d'un public académique s'est constitué sous la forme d'un marché très concentré, de nature oligopolistique. Dans cette configuration, on a pu noter, au fil des années, une augmentation tendancielle du coût de la documentation numérique, qui s'est avérée plus rapide que celle des budgets des établissements documentaires<sup>11</sup>. L'offre éditoriale commerciale de livres numériques scientifiques, s'est dans un premier temps, construite autour de deux types principaux de diffuseurs, à savoir, les éditeurs scientifiques eux-mêmes, diffusant du contenu numérique sur leurs propres plateformes en ligne, ainsi que les agrégateurs, intermédiaires diffusant sur leurs plateformes des ouvrages issus du catalogue de différents éditeurs.

Les travaux publiés à la fin des années 2000 constataient ainsi la relative pauvreté de l'offre éditoriale francophone à destination d'un public de niveau licence. Ainsi, en 2010, O. Guillon et F. Benhamou constataient que :

*Toutefois, en France, le consortium Couperin et les bibliothèques universitaires se heurtent à une prédominance du contenu anglophone (plus de 80 % des contenus), au petit nombre de manuels numériques relevant d'un autre contenu qu'une simple transposition du manuel papier, et aux verrouillages encore trop importants (difficultés à obtenir des licences collectives de la part des éditeurs par exemple)<sup>12</sup>.*

Plusieurs axes de segmentation peuvent être pris en compte pour rendre compte des dynamiques inégales du développement marché du livre numérique à destination d'un public académique. D'une part, la langue de publication : en effet, l'offre anglophone a longtemps dominé en matière d'édition de livres numériques académiques. Une dynamique de segmentation disciplinaire, d'autre part, qui rappelle que la transition vers le numérique a d'abord plutôt concerné les disciplines que l'on regroupe habituellement sous l'acronyme « STM » (sciences, techniques, médecines), tandis que cette transition a été plus tardive pour les disciplines relevant des « SHS » (sciences humaines et sociales), dont les pratiques disciplinaires étaient largement tributaires de l'imprimé<sup>13</sup>. Enfin, un autre élément de segmentation à prendre en compte est le niveau des monographies – l'offre éditoriale commerciale de livres numériques à destination d'un public académique ayant, dans un premier temps, porté majoritairement sur des ouvrages de niveau recherche, au détriment d'une offre de contenus de niveau enseignement.

### *Une diffusion progressive du livre numérique en bibliothèque académique*

Pour ce qui concerne la pénétration de ce type de documentation dans les bibliothèques académiques, le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques consacré à l'offre numérique en sciences humaines et sociales dans le contexte

---

<sup>10</sup> LE TORREC, *op. cit.*, p. 13.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>12</sup> BENHAMOU, Françoise et GUILLON, Olivia, 2010. Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique. *Culture prospective*. [en ligne]. 2010. Vol. 2, no. 2, pp. 1. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>13</sup> CARBONE, Pierre et CAVALIER, François, 2009. *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie. Bibliothèques., p. 29.

français précise que le livre numérique est apparu en bibliothèque académique après les périodiques électroniques, qui ont tenu un rôle précurseur en matière de développement de la documentation numérique<sup>14</sup>. Aussi, la diffusion du livre numérique dans les bibliothèques académiques françaises commence-t-elle au début des années 2000 et connaît une inflexion au milieu de cette même décennie<sup>15</sup>.

Les modèles économiques d'accès au livre numérique académique dans le cadre des offres destinées aux institutions que sont les bibliothèques se sont historiquement développés autour de deux logiques principales, à savoir, une concession d'accès temporaire via une licence d'usage (abonnement) ou une acquisition à titre pérenne. D'autre part, deux modes principaux de sélection des ouvrages se sont distingués en particulier, à savoir, l'acquisition d'ouvrages au titre à titre, dans une logique reproduisant l'achat de monographies imprimées, et la souscription à des bouquets d'ouvrages, souvent fixés par le diffuseur, portant sur un grand nombre de documents<sup>16</sup>.

Face à la dynamique d'augmentation continue des coûts de la documentation électronique et aux difficultés rencontrées par les établissements documentaires de l'enseignement supérieur pour y faire face, des initiatives consortiales ont pu se mettre en place. Dans le cas particulier de la France, le consortium Couperin a vu le jour en 1999. L'association se donnait pour mission de négocier dans les meilleures conditions possibles les coûts de la documentation numérique pour le compte des établissements d'enseignement supérieur. Si au départ, l'action du consortium portait sur les périodiques électroniques, l'étendue de son action s'est par la suite élargie à d'autres types de ressources numériques. En ce qui concerne plus particulièrement les livres numériques (dont on a vu que le développement avait suivi celui des périodiques numériques) le consortium Couperin s'est d'abord doté d'un Pôle thématique en la matière, devenu en 2008 la « Cellule E-books » (CEB). Comme le précise la page de présentation de la CEB sur le site Web de l'association, la mission de la Cellule est double : cette dernière est ainsi chargée de coordonner les négociations des livres numériques des différents pôles thématiques du consortium, ainsi que d'assurer une veille sur le secteur du livre numérique, en particulier pour ce qui concerne l'évolution des contenus, modèles économiques et terminaux de lecture<sup>17</sup>. Depuis 2004, la CEB organise par ailleurs des Journées du livre électronique, qui font se rencontrer personnels des bibliothèques académiques et de l'enseignement supérieur, acteurs de l'édition numérique et autres catégories d'acteurs liés à l'écosystème du livre numérique, afin d'étudier les dynamiques, grandes questions et autres éléments de prospective propres à ce secteur<sup>18</sup>.

La dernière enquête de la CEB consacrée aux livres numériques dans les établissements membres de Couperin, en date de 2017, interrogeant la part des

---

<sup>14</sup> LETROUT, Carole, 2017. Les enjeux du numérique concernant les ressources documentaires en SHS [en ligne]. [S. l.] : Inspection générale des bibliothèques, mars 2017. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/46/6/RAPPORT\\_enjeux\\_du\\_numerique\\_SHS\\_final\\_ct\\_743466.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/46/6/RAPPORT_enjeux_du_numerique_SHS_final_ct_743466.pdf)

<sup>15</sup> JONCHÈRE, Laurent, 2005. Quel avenir pour le livre électronique dans les bibliothèques universitaires françaises ? : *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 1 février 2005. Vol. 42, no. 1, pp. 26-30. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>16</sup> COLCANAP, Grégory. 2009. La place des documents électroniques en ligne dans une politique documentaire. In : CARBONE, Pierre et CAVALIER, François, *op. cit.* p. 133.

<sup>17</sup> COUPERIN, 2021. La cellule e-book (missions et organisation). *Couperin.org* [en ligne]. 7 juillet 2021 [Consulté le 23 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/livres-electroniques/la-cellule-ebook-du-consortium-couperin-ceb/missions-et-organisation>

<sup>18</sup> COUPERIN, [s.d]. Journées du livre électronique [en ligne]. *Couperin.org* [Consulté le 23 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/livres-electroniques/les-journees-du-livre-electronique-jle>

dépenses consacrées au livre numérique dans les bibliothèques académiques, témoigne de la place encore marginale qu'occupe cet objet au regard des autres types de documentation numérique dans ces établissements (et en particulier, les périodiques électroniques et autres bases documentaires composites) :

*Une part croissante mais relativement modeste des dépenses en ressources numériques est consacrée aux ebooks (11,9%), que l'on peut expliquer par la pression forte des Big Deals, de l'inadéquation entre l'offre et la demande, des achats importants encore de monographies imprimées (notamment de manuels) ainsi que des nombreuses restrictions budgétaires<sup>19</sup>.*

En somme, durant les années 2000 puis 2010, on a pu constater une progression continue du livre numérique dans les bibliothèques académiques françaises, mais ce type de documentation a tendu à occuper une place un peu en retrait au regard des autres types de documentation numérique.

## **1.2. Des recompositions du paysage éditorial du livre numérique à destination d'un public académique : vers la diversification de l'offre et des modèles économiques**

*Une offre éditoriale commerciale de livres numériques qui s'étoffe et se diversifie en termes de couverture linguistique, niveau et disciplines*

Au cours des dix dernières années, on peut noter que le paysage éditorial du livre numérique a connu des recompositions. D'une part, l'offre éditoriale commerciale « traditionnelle » de livres numériques s'est étoffée avec l'apparition sur le marché de nouveaux fournisseurs. D'autre part, elle a connu une diversification au niveau enseignement, après une domination des monographies de niveau recherche. Cette tendance d'une diversification de l'offre de livres numériques et de son développement au niveau du premier cycle universitaire est une tendance qui se vérifie également dans la sphère francophone<sup>20</sup>. Dans les entretiens que nous avons effectués, les personnes interrogées ont ainsi pu évoquer, par exemple, l'émergence de l'agrégateur spécialisé Cairn, de la plateforme ScholarVox de Cyberlibris, de l'offre Numérique Premium ou encore de la bibliothèque numérique Dalloz Bibliothèque, lesquelles proposent toutes des contenus francophones adaptés aux étudiants de premier cycle.

Malgré ces évolutions, on ne peut néanmoins pas faire état d'un recoupement total entre l'offre de monographies imprimées et celle de monographies numériques. En effet, la publication numérique d'une monographie imprimée peut être soumise à des restrictions spécifiques, comme une période d'embargo, par exemple. En outre,

---

<sup>19</sup> COUPERIN, 2021. Bibliothèques académiques et livres numériques : analyse de l'enquête ebooks 2017. *Couperin.org* [en ligne]. 24 juin 2021 [Consulté le 5 mars 2023], p. 3. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/159-ebook/1353-bibliotheques-academiques-et-livres-numeriques-analyse-de-l-enquete-ebooks-2017?preview=1>

<sup>20</sup>COUPERIN. Typologie des offres e-books 2018. *Couperin.org* [en ligne] 24 juin 2021 [consulté le 28 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/livres-electroniques/les-outils-de-la-ceb/publications/1347-typologie-des-offres-e-books-2018> (même si on peut noter que cette évolution est moindre que pour d'autres sphères linguistiques, comme en témoigne la « Lettre ouverte aux éditeurs francophones » évoquée en introduction).

un certain nombre de livres numériques demeurent indisponibles pour un accès institutionnel, n'étant proposés qu'aux particuliers.

### *Au niveau de l'offre éditoriale commerciale : la diversification des titres, des fournisseurs et des modèles économiques*

Dans leur commentaire de la première enquête (en date de 2009) sur les livres numériques effectuée au sein des établissements membres de Couperin, Caroline Bruley et Delphine Merrien constatent que « *deux formules d'acquisition – package ou titre à titre – se partagent le marché* »<sup>21</sup> en bibliothèque académique. Si ces modèles d'accès aux livres numériques proposés aux bibliothèques académiques restent prégnants, ils se sont néanmoins diversifiés tout au long des années 2010.

On a ainsi pu constater l'essor des modèles dirigés ou pilotés par l'usage. Mélanie Le Torrec livre une étude approfondie de ce type de modèle d'acquisition de livres numériques, d'abord apparus dans les bibliothèques académiques nord-américaines, où ce n'est plus le bibliothécaire mais l'utilisateur final qui oriente, initie ou déclenche l'achat du document<sup>22</sup>. Ces modèles se sont notamment développés dans un contexte de tensions sur les budgets d'acquisition des bibliothèques américaines et de constat de l'inutilisation d'une partie des collections constituées par ces bibliothèques. Aussi, dans une perspective de rationalisation des acquisitions, il s'agissait non plus de constituer des collections en amont, dont l'usage potentiel n'était pas garanti, mais de fonder les collections sur les seuls usages effectifs<sup>23</sup>. Dans le cas français, ces modèles ont commencé à être expérimentés à partir du milieu des années 2010. L'enquête Couperin de 2017 permet ainsi de noter leur émergence, quoique l'on puisse constater que la portée de ces derniers demeurait relativement modeste au moment de la diffusion de l'enquête. En effet, si dans 80% des établissements répondants, des acquisitions pérennes étaient réalisées au titre à titre et, dans 64 % d'entre eux, sous forme de bouquets, seulement 6,7% des établissements répondants déclaraient effectuer des achats sous forme d'EBS et 1,3% de PDA<sup>24</sup>. On tentera d'appréhender, dans la suite de cette étude, les motifs pouvant favoriser le recours à ce type de modèle ainsi que les freins potentiels à leur mise en œuvre.

Enfin, d'abord implémenté dans les bibliothèques de lecture publique à partir de 2014, le Prêt numérique en bibliothèque (PNB) est actuellement expérimenté en bibliothèque académique<sup>25</sup>.

Enfin, sans nous y attarder, nous évoquerons une autre tendance émergente, car on peut faire l'hypothèse que les bibliothèques pourront y être confrontées de

---

<sup>21</sup> BRULEY, Caroline et MERRIEN, Delphine. Un panorama des pratiques et usages des e-books au sein des établissements Couperin In : Pratiques documentaires numériques à l'université [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012. [Consulté le 5 mars 2023]. ISBN : 9782375460511. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.1191>.

<sup>22</sup> LE TORREC, *op. cit.* p. 98-102.

<sup>23</sup> Voir par exemple BECK, Estelle, 2014. Patron-driven acquisitions: un nouveau modèle d'acquisition des e-books. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 2014. Vol. Vol. 51, no. 4, pp. 17. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.3917/docs.514.0017. L'article rappelle également que les modèles pilotés par l'usage induisent un basculement de la logique « *just in case* » à une perspective de « *just in time* »

<sup>24</sup> COUPERIN, *op. cit.*, p.11.

<sup>25</sup> COUPERIN, 2017. Ebooks négociés Couperin 2017 : panorama. *Couperin.org* [en ligne]. 9 juin 2017 [Consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/262-typologie-des-offres/1305-typologie-des-offres-e-books-2017>.



manière croissante<sup>26</sup> - à savoir, la montée en puissance de l'autoédition ou de l'autopublication numérique<sup>27</sup>. Ce modèle économique spécifique peut poser des interrogations aux bibliothèques académiques en termes de possibilité juridiques d'accès, lesquelles ont notamment été étudiées par le Consortium Couperin<sup>28</sup>.

### *L'essor du livre numérique en accès ouvert*

Outre la diversification du paysage éditorial du livre numérique dans la sphère commerciale, une seconde recomposition majeure de l'écosystème du livre numérique « académique » tient dans l'apparition puis la diffusion de l'édition en accès ouvert (ou *open access*), un « deuxième temps » de l'édition numérique que Benoît Epron et Marcello Vitali-Rosati caractérisaient de la sorte en 2018 :

*On peut distinguer deux périodes. Au cours de la première période, la logique de plates-formes et de structuration oligopolistique du marché a joué à plein, avec l'émergence d'acteurs atteignant des positions très fortes et rassemblant des volumes de ressources éditoriales de plus en plus importants. Cette situation s'est accompagnée d'une augmentation des budgets d'acquisition des bibliothèques (principale clientèle de ce type de documentation) pour les ressources numériques. Une seconde période s'est ensuite ouverte, en partie en réaction à l'augmentation des tarifs, avec le développement d'un modèle tourné vers un accès ouvert aux productions éditoriales scientifiques, s'appuyant sur les outils du Web permettant cette désintermédiation.<sup>29</sup>*

Parmi les jalons essentiels de la transition d'une partie de l'édition scientifique vers l'*open access*, on peut mentionner en particulier l'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert en 2002. La possibilité de l'accès libre aux publications scientifiques et, plus largement, désormais, aux données de la science, dans le cadre du mouvement pour la Science ouverte, sont par la suite devenus des enjeux de politique publique, comme en témoigne l'évolution des législations européenne et française à partir, notamment, du milieu des années 2010. Ainsi, par exemple, dans le cas français, la loi pour une République numérique de 2016 a-t-elle encouragé la systématisation du dépôt des publications scientifiques en libre accès dans des archives ouvertes comme le portail HAL. Dans ce dernier, pour ce qui concerne plus spécifiquement les monographies numériques, leurs auteurs peuvent en déposer l'intégralité ou des chapitres en version de prépublication, moyennant une durée d'embargo variable fixée par les éditeurs.

Suivant cette dynamique, on a pu noter un engagement croissant des presses universitaires dans l'édition numérique en accès ouvert ainsi que le rôle moteur des bibliothèques académiques dans la diffusion et la valorisation de ce type de publications scientifiques, ce qui a provoqué l'apparition d'une nouvelle donne pour le paysage de l'édition scientifique – et par conséquent, modifié en profondeur l'écosystème du livre numérique à destination d'un public académique. Le rapport

---

<sup>26</sup> Des personnels d'un établissement enquêté indiquent ainsi y avoir été confrontés récemment, dans le cas d'une suggestion d'achat proposée par un usager.

<sup>27</sup> Voir LEGENDRE, Bertrand, 2019. *Ce que le numérique fait aux livres*. Fontaine: Presses universitaires de Grenoble. Communication, médias et société, p.9.

<sup>28</sup> Voir : <https://www.couperin.org/site-content/159-ebook/1459-encadrement-juridique-des-achats-d-ebooks>

<sup>29</sup> EPRON, Benoît et VITALI-ROSATI, Marcello, 2018. *L'édition à l'ère numérique*. Paris: la Découverte. Repères, p. 101.

de l'IGB de 2017 souligne néanmoins que le livre numérique a suivi cette inflexion vers l'accès ouvert après les périodiques électroniques<sup>30</sup>.

Toutefois, à l'heure actuelle, le paysage du livre numérique en accès ouvert se caractérise par son dynamisme, et au cours des dernières années, un certain nombre d'initiatives particulière en la matière ont pu se distinguer. Ainsi, la « libération » d'ouvrages par le biais du financement participatif (*crowdfunding*) a été expérimentée par le biais de l'initiative Knowledge Unlatched, et des initiatives idoines se poursuivent de nos jours. Par ailleurs, on peut également signaler l'apparition, en 2012, du DOAB (*Directory of Open Access Books*), qui facilite le signalement et le repérage de monographies numériques évaluées par les pairs publiées en accès ouvert<sup>31</sup>. En outre, on peut également évoquer l'apparition d'outils d'édition numérique ouverte, à l'instar d'Epublish, conçu par la Bibliothèque de l'Université de Liège, qui met à disposition de la communauté scientifique un outil d'édition pour favoriser la publication ouverte de monographies scientifiques nativement numériques<sup>32</sup>. Enfin, dans le cas français, on peut citer l'exemple du manuel numérique enrichi d'introduction aux études historiques, co-conçu par l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Couperin et Numérique Premium, paru en 2019, publication en accès ouvert associant plusieurs acteurs de l'écosystème du livre numérique<sup>33</sup>. Soulignons, pour conclure, qu'actuellement, la Ligue des Bibliothèques européennes de recherche (LIBER) met les manuels en accès ouverts (*open textbooks*) au centre des préoccupations récentes de son groupe de travail sur les ressources éducatives pour l'horizon 2023-2024<sup>34</sup>, autant d'initiatives qui témoignent de la vivacité de l'édition ouverte de monographies, au niveau « recherche », mais également, comme on l'a vu dans les derniers exemples, « enseignement ».

### ***La place du livre numérique dans les initiatives d'acquisitions mutualisées et / ou en réseaux de documentation scientifique***

Au tournant des années 2010, un programme d'acquisitions pérennes de vastes corpus de documentation scientifique numérique s'est fait jour en France, prenant corps en 2012 dans le dispositif des Licences nationales, co-porté par plusieurs acteurs, dont l'Abes, où des corpus d'archives de revues savantes et de livres numériques ont été acquis pour le compte des établissements investis d'une mission d'enseignement supérieur et de recherche, et ce dans le but de constituer un socle commun de documentation scientifique. Ainsi, dans un premier temps, sur une période allant de 2012 à 2019, s'est déroulé le programme ISTEEX, qui consistait en

---

<sup>30</sup> LETROUIT, *op. cit.*, p. 17.

<sup>31</sup> <https://www.doabooks.org/>

<sup>32</sup> <https://file.lib.uliege.be/e-publish/epublish.html>

<sup>33</sup> Voir notamment : COUPERIN, 2021. Initiation aux études historiques : histoire d'un manuel numérique en histoire en open access. *Couperin.org* [en ligne]. 24 juin 2021 [Consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/livres-electroniques/les-focus-de-la-ceb/initiation-aux-etudes-historiques-histoire-d-un-manuel-numerique-en-histoire-en-open-access>

<sup>34</sup> LIBER, 2023. New Focus on Open Textbooks in LIBER Educational Resources Working Group. *LIBER* [en ligne]. 7 juillet 2023 [consulté le 28 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/article/new-focus-on-open-textbooks-in-liber-educational-resources-working-group/>

des achats de corpus auprès d'un certain nombre d'éditeurs scientifiques « canoniques »<sup>35</sup>.

Depuis 2019 et jusqu'à présent, une seconde « vague » d'acquisitions en licence nationale est en cours. Il s'agit d'acquisitions de documentation scientifique extrêmement spécialisée, dans le cadre d'une initiative pilotée par le GIS CollEx-Persée, visant à répondre à des besoins exprimés par les chercheurs - et on peut noter que les livres numériques tiennent une place croissante dans ce programme. Ce dernier étant conduit, cette fois-ci, selon une logique disciplinaire et non éditoriale, comme le fait remarquer Claire Nguyen, la politique documentaire de ces acquisitions de livre numériques au niveau national a été, en quelque sorte, « affinée »<sup>36</sup>.

Ainsi ces différentes initiatives participent-elles également à l'augmentation de l'offre de livres numériques à disposition des bibliothèques académiques.

## **2. LES USAGES DU LIVRE NUMERIQUE AU REGARD DE L'IMPRIME EN CONTEXTE ACADEMIQUE : ETAT DES LIEUX**

### **2.1. Panorama des usages du livre numérique**

Les différentes études menées sur l'usage et la lecture de livres numériques ne permettent pas de conclure à une substitution progressive et inéluctable du support numérique au détriment de l'imprimé, comme on avait pu parfois le supputer. Elles semblent plutôt mettre en avant des pratiques de lecture numérique qui ont progressé au cours des années, dans un cadre plus général d'hybridation des pratiques de lecture sur différents supports, où le livre numérique et imprimé sont convoqués dans des contextes d'usage variés, tant « sédentaires » qu'en mobilité.

Le Syndicat national de l'édition (SNE) publie chaque année un « Baromètre des usages du livre numérique », qui documente les évolutions des usages de ce type de média au sein de la population française. La dernière édition de ce baromètre, en date de 2022, établit qu'en 2021, un quart de la population française « déclare avoir déjà lu, en partie ou en totalité, un livre numérique ». Cette proportion est de 90% pour le livre imprimé. L'étude fait également apparaître que les lecteurs de livres numériques sont des lecteurs « multisupport » : en effet, 99% d'entre eux « lisent des livres imprimés », « 34% ont déjà écouté un livre audio physique » et « 37% ont déjà écouté un livre audio numérique ». 25% des lecteurs de livres imprimés et 22% des lecteurs de livres numériques sont de « gros lecteurs », c'est-à-dire des lecteurs ayant lu plus de 20 livres chaque année. Les équipements technologiques (smartphone, ordinateur portable, tablette, liseuse) privilégiés pour lire des livres numériques varient en fonction des catégories d'âge des répondants : en effet, « les 15-24 ans privilégient le smartphone pour la lecture de livres numériques », tandis

---

<sup>35</sup> Voir notamment : Comprendre le dispositif des licences nationales. *Licencesnationales.fr* [en ligne]. [s.d.] [consulté le 6 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.licencesnationales.fr/presentation/>

<sup>36</sup> Entretien de suivi du mémoire.



que les répondants âgés de plus de 50 ans utilisent plus volontiers les tablettes et liseuses<sup>37</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement les usages du livre numérique dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche, la littérature professionnelle et scientifique commence à bien circonscrire les spécificités de ce média, essayant en particulier d'éclairer les motifs de recours au livre numérique en fonction des besoins documentaires et contextes d'usages.

Concernant le public étudiant, certaines études convergent vers l'idée d'une préférence des étudiants pour les supports imprimés, lesquels favoriseraient une meilleure concentration en contexte d'apprentissage. Cette préférence se manifesterait notamment sur des textes d'une certaine longueur<sup>38</sup>. Cependant, d'autres études concluent, à l'inverse, en faveur d'une préférence des étudiants pour le livre numérique<sup>39</sup>. D'autres études estiment que la discipline des étudiants a une influence sur leurs préférences en matière de supports numérique et imprimés et leur recours à ce type de documentation<sup>40</sup>. Enfin, d'autres études mettent en avant que les pratiques de lecture ne sont pas identiques suivant que l'on recoure au livre imprimé ou numérique. Ainsi, comme l'écrivait Laurent Jonchère en 2005 :

*Il paraît toutefois établi que le livre électronique ne représente plus, du moins dans la perspective actuelle, une menace pour le livre imprimé, auquel il ne semble pas destiné à se substituer. Les supports numérique et traditionnel sont en effet complémentaires par la différence de leurs usages, tout au moins dans le secteur universitaire. Des études montrent qu'on utilise les eBooks plutôt qu'on ne les lit ; elles mettent en évidence un emploi du livre électronique en ligne comme outil de référence, plus approprié à une consultation rapide (cinq à dix minutes de connexion en moyenne) et à une recherche d'information qu'à une lecture suivie et approfondie<sup>41</sup>.*

Il convient de souligner que ces différentes études, pour la plupart, sont très localisées, ayant été menées dans des contextes académiques et disciplinaires différents - il semble donc compliqué de trancher en faveur d'une préférence « absolue » pour l'un des deux formats. En outre, certains de ces travaux montrent que l'on peut recourir tour à tour au livre imprimé et au livre numérique, en fonction des contextes (lecture sédentaire ou en mobilité, au sein des espaces de la bibliothèque ou à distance, etc.). Ainsi, une étude menée à la Bibliothèque de

---

<sup>37</sup> Sofia / SNE / SGDL, 2022. Baromètre Sofia / SNE / SGDL sur les usages du livre numérique et audio. *Sne.fr* [en ligne]. Mars 2022 [consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.sne.fr/app/uploads/2022/04/MM-Barometre-livre-numerique-et-audio-2022-modif4.pdf>

<sup>38</sup> MIZRACHI, Diane, SALAZ, Alicia M., KURBANOGLU, Serap, BOUSTANY, Joumana, et ON BEHALF OF THE ARFIS RESEARCH GROUP, 2018. Academic reading format preferences and behaviors among university students worldwide: A comparative survey analysis. RABINOWITZ, Mitchell (éd.), *PLOS ONE*. [en ligne]. 30 mai 2018. Vol. 13, no. 5, pp. e0197444. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>39</sup> LI, Jie, 2016. Is It Cost-effective to Purchase Print Books When the Equivalent E-book Is Available? *Journal of Hospital Librarianship*. [en ligne]. 2 janvier 2016. Vol. 16, no. 1, pp. 40-48. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>40</sup> MOORE, Kate B., 2015. Are We There Yet? Moving to an E-Only Collection Development Policy for Books. *The Serials Librarian*. [en ligne]. 19 mai 2015. Vol. 68, no. 1-4, pp. 127-136. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>41</sup> JONCHERE, *op. cit.*

l'Université de Toronto conclut qu'il est souhaitable, pour un même titre, que la bibliothèque puisse disposer des deux formats si cela est possible<sup>42</sup>.

Du côté des enseignants-chercheurs et chercheurs, Delphine Tirole et Alexandre Coutant mettent en avant deux contextes différents de lecture, se caractérisant par des recours différentiels au support imprimé ou numérique. Ainsi, la « lecture rapide de sélection », effectuée principalement sur téléphone ou ordinateur portables, s'effectue souvent en mobilité durant des trajets cours et dans des salles de cours, des lieux de réunion et au bureau. À l'inverse, la « lecture approfondie d'exploitation » se déroule au bureau ou dans les transports durant des trajets longs, sur des périodes de temps relativement étalées, sur papier, ordinateur fixe ou portable<sup>43</sup>.

Il est intéressant de signaler que certaines bibliothèques académiques françaises ont mis en place des enquêtes sur les pratiques documentaires de leurs usagers, incluant l'usage des livres numériques. Ainsi, par exemple, la bibliothèque du SCD de l'Université Lyon 2 a mené une enquête « Collections » auprès de sa population d'étudiants<sup>44</sup> et d'enseignants-chercheurs<sup>45</sup>. Cette enquête met notamment en avant le fait que 61% des enseignants-chercheurs répondants recourent aux livres numériques de la bibliothèque plusieurs fois par semaine ou par mois, et que le développement d'une offre plus importante de livres numériques figure parmi les trois propositions de services supplémentaires ayant recueilli le plus d'assentiment parmi les répondants, sur un total de 9 services proposés. Du côté des étudiants, les résultats de l'enquête montrent que 84% des répondants préfèrent lire un livre en version imprimée plutôt que numérique, mais que « Six répondant.es sur dix cherchent à se reporter sur la version numérique en cas d'indisponibilité d'un document imprimé ». Ce type d'initiatives nous paraît particulièrement intéressant, dans la mesure où elles permettent aux établissements de disposer de données locales contextualisées sur les usages effectifs des personnes fréquentant la bibliothèque, et ainsi d'ajuster leur politique documentaire en conséquence.

---

<sup>42</sup> YUAN, Weijing, VAN BALLEGOOIE, Marlene et ROBERTSON, Jennifer L., 2018. Ebooks Versus Print Books: Format Preferences in an Academic Library. *Collection Management*. [en ligne]. 2 janvier 2018. Vol. 43, no. 1, pp. 28-48. [Consulté le 5 mars 2023].

<sup>43</sup> TIROLE, Delphine et COUTANT, Alexandre, 2014. L'usage des terminaux numériques dans les pratiques de lecture savante des enseignants-chercheurs. Entre ancrage socioculturel et évolution du dispositif sociotechnique. *Études de communication*. [en ligne]. 1 décembre 2014. No. 43, pp. 39-56. [Consulté le 28 février 2023].

<sup>44</sup> Mission enquêtes du SCD de l'Université Lyon 2, en collaboration avec le SESAP, 2021. Enquête collections auprès des étudiant.e.s. Rapport de synthèse [en ligne]. Janvier 2021 [consulté le 5 mars 2023], disponible à l'adresse : [https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-enquete-collections-volet-etudiants-vf\\_1617285776174-pdf?ID\\_FICHE=28998&INLINE=FALSE](https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-enquete-collections-volet-etudiants-vf_1617285776174-pdf?ID_FICHE=28998&INLINE=FALSE).

<sup>45</sup> Mission enquêtes du SCD de l'Université Lyon 2, en collaboration avec le SESAP, 2021. Enquête collections auprès des enseignant.es chercheur.es. Rapport de synthèse [en ligne]. Novembre 2021 [consulté le 5 mars 2023], disponible à l'adresse : [https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-ec-vf\\_1638199644594-pdf?ID\\_FICHE=49860&INLINE=FALSE](https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-ec-vf_1638199644594-pdf?ID_FICHE=49860&INLINE=FALSE).

## 2.2. La pandémie de Covid-19 : un moment d'acculturation au livre numérique pour les usagers des bibliothèques académiques ?

### *Une augmentation des usages du livre numérique ?*

Dans les bibliothèques académiques, la pandémie de Covid-19 semble avoir provoqué un « coup de projecteur » inédit sur une offre de livres numériques parfois méconnue des usagers, et jugée sous-utilisée par de nombreux bibliothécaires. En effet, d'une part, les phénomènes de fermeture des bibliothèques liés aux confinements successifs ont entraîné un report des usagers sur la documentation numérique, la seule accessible à distance. D'autre part, en réponse aux demandes conjuguées de plusieurs acteurs, dont l'Adbu, le consortium Couperin et Eprist<sup>46</sup>, les éditeurs scientifiques ont élargi l'accès à un certain nombre de ressources numériques, dont des plateformes de livres numériques. Enfin, dans ce contexte très particulier, les bibliothèques académiques ont déployé d'intenses efforts de communication autour des possibilités d'accès à leur documentation numérique en accès distant. Ainsi, dans un certain nombre de bibliothèques académiques, on a pu constater une forte augmentation, au moins au plan quantitatif, des consultations de livres numériques. C'est le cas, par exemple, au SCD de l'Université Lyon 1, qui précise, dans son rapport d'activité 2020<sup>47</sup> :

*L'année 2020 est marquée par une forte croissance des consultations des ressources électroniques par rapport à 2019 : +31% en moyenne pour les ebooks et +20% pour les articles. Les consultations d'articles et d'ebooks au mois d'avril 2020 ont quant à elles été presque 2 fois plus élevées que celles constatées en avril 2019 ! Cette augmentation témoigne d'une part du recours accru à la documentation en ligne en période de fermeture ou d'accès limité aux bibliothèques, et d'autre part d'une hausse des usages corrélée à l'extension de l'offre de ressources accessible à distance. Prenant acte des difficultés rencontrées par le monde académique et en réponse aux appels de consortiums de bibliothèques et d'établissements universitaires et de recherche, certains éditeurs ont en effet ouvert à titre gracieux des accès supplémentaires à leurs plateformes durant les confinements du printemps et de l'automne 2020.*

A l'Université Paris-Dauphine, Claire Nguyen a constaté que si les statistiques de consultation des revues électroniques ont tendu à baisser, celles des livres numériques, elles, ont augmenté durant les confinements<sup>48</sup>.

Dans notre questionnaire, un établissement fait état d'une certaine diversification des profils d'usagers consultant la documentation numérique, dont les livres numériques, au cours des deux dernières années, qui s'explique à la fois par le contexte de la crise sanitaire, et le développement des nouvelles offres :

---

<sup>46</sup> COUPERIN, ADBU, EPRIST, 2020. Coronavirus : appel aux éditeurs pour ouvrir leurs publications à tous. *Couperin.org* [en ligne]. 23 mars 2020 [consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/261-a-la-une/1414-coronavirus-appel-aux-editeurs-pour-ouvrir-leurs-publications-a-tous>

<sup>47</sup> SCD de l'Université Lyon 1, rapport d'activité 2020, p. 18. Disponible à l'adresse : [https://portaildoc.univ-lyon1.fr/medias/fichier/ra-scd-2020-vf\\_1621938530949-pdf?ID\\_FICHE=141683&INLINE=FALSE](https://portaildoc.univ-lyon1.fr/medias/fichier/ra-scd-2020-vf_1621938530949-pdf?ID_FICHE=141683&INLINE=FALSE)

<sup>48</sup> Entretien de suivi du mémoire.

*« Évolution ces 2 dernières années en raison de la crise sanitaire et de nouvelles offres : alors que les utilisateurs de documentation numérique (ebooks compris) étaient principalement des [enseignants-chercheurs] et étudiants avancés, les premiers cycles consultent de plus en plus les ressources en ligne et notamment les bouquets contenant des ebooks accessibles pour eux (Cairn, OpenEdition). »*

### ***De nouvelles attentes de la part des usagers ?***

Outre l'effet potentiel de report ponctuel sur la documentation numérique du fait des confinements, plusieurs personnels de bibliothèque avec lesquels nous avons pu nous entretenir évoquent le fait que le confinement et l'ouverture massive des ressources numériques semblent avoir créé auprès des usagers des besoins spécifiques en matière de livres numériques, besoins qui semblent s'installer dans la durée. Ainsi, au SCD de l'Université de Poitiers et dans une université pluridisciplinaire de taille moyenne dont nous avons interrogé la responsable de la politique documentaire<sup>49</sup>, des arbitrages budgétaires ont été réalisés au profit d'agrégateurs de livres numériques fortement plébiscités par les usagers. C'est alors le budget alloué à la documentation imprimée ou à certaines ressources numériques « de niche » qui a pu servir de variable d'ajustement pour pouvoir soutenir le coût de ces nouvelles offres de livres numériques. Ainsi, dans un certain nombre de cas, on peut se demander dans quelle mesure la crise sanitaire a-t-elle pu provoquer une sorte d'« effet de cliquet », créant de nouvelles demandes en matière de livres numériques, et entraînant des arbitrages dans les budgets documentaires au profit de ces nouvelles offres.

### ***L'émergence de nouvelles interrogations***

De ce qui précède, on peut tirer des interrogations prospectives. Il conviendra ainsi d'estimer ultérieurement si les hausses d'usage des livres numériques qui ont pu être constatées au niveau local dans un certain nombre d'établissements durant la crise sanitaire perdureront, ou en d'autres termes, si le recours au livre numérique progressera parmi les usagers des bibliothèques académiques et s'installera durablement dans leur « répertoire » de pratiques documentaires, ou si cette inflexion vers le livre numérique était avant tout liée aux circonstances particulières de la pandémie.

Ainsi, par exemple, dans le rapport d'activité 2021 du SCD de Rouen, il est constaté que les consultations de livres et de périodiques se sont « tassées » en 2021 par rapport à 2020 (quoiqu'il soit spécifié qu'il faille interpréter ces résultats avec prudence) :

*Par ailleurs, on note un tassement des consultations d'ebooks et d'ejournaux sur 2021 par rapport à 2020. Ce tassement est à nuancer, car les nouvelles normes de comptage permettent de distinguer plus finement les statistiques de consultation des bases de données et d'autres supports accessibles par les abonnements électroniques.<sup>50</sup>*

---

<sup>49</sup> Entretiens du 23 août 2022.

<sup>50</sup> SCD de l'Université de Rouen, *Rapport annuel 2021*, p. 24. Disponible à l'adresse : [http://documentation.univ-rouen.fr/medias/fichier/ra-scd-2021-version-finale\\_1667405933976-pdf?INLINE=FALSE](http://documentation.univ-rouen.fr/medias/fichier/ra-scd-2021-version-finale_1667405933976-pdf?INLINE=FALSE)

Au SCD de l'Université Côte d'Azur, Maria-Livia Cadis, pour sa part, constate que la politique documentaire volontariste dirigée vers les livres numériques de l'établissement mise en place dans le sillage de la crise sanitaire n'a « pas ramené de nouveaux usagers », estimant par ailleurs que les usagers qui empruntent des livres imprimés consultent également des livres numériques : selon elle, en effet, un « gros » usager est un usager « multisupport »<sup>51</sup>.

### 3. VERS UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE MULTISUPPORT PRENANT D'AVANTAGE EN COMPTE LES USAGES

#### 3.1. De l'hybridation des collections à l'émergence de politiques documentaires conçues sur un mode multisupport

Comme le rappelle Katia Juhel, les années 1990 ont vu, en France, l'émergence et la légitimation des réflexions et pratiques autour la politique documentaire, dans le sillage des travaux menés par Bertrand Calenge<sup>52</sup>. Cette dynamique a d'abord particulièrement concerné les bibliothèques de lecture publique, avant d'essaimer dans les bibliothèques académiques.

Au cours des années 2000, l'hybridation des supports documentaires à l'œuvre dans les collections des bibliothèques a conduit les bibliothécaires à interroger la nature de politiques documentaires historiquement constituées autour des collections imprimées, pour réfléchir à une politique documentaire prenant en compte tous les supports. Ainsi, Pierre Carbone constate-t-il que jusqu'au moment où il écrit, à savoir, à la fin des années 2000, on a pu observer, en bibliothèque, un « développement cloisonné de l'imprimé et de l'électronique », les plans de développement des collections (PDC) « [faisant] souvent l'impasse sur le numérique »<sup>53</sup>. L'auteur délivre alors un plaidoyer pour une politique documentaire qui dépasse ces cloisonnements :

*La notion de collection, qui exprime cette sélection de l'offre et la constitution d'un ensemble, d'usage courant pour l'imprimé ou l'audiovisuel, ne s'est pas encore imposée pour l'électronique. Il est vrai que l'on entend le plus souvent des griefs à l'égard des éditeurs, qui imposent des bouquets de revues identiques chez tous leurs clients, ce qui dénaturerait la politique documentaire de chacun. Mais se satisfaire d'une politique documentaire limitée à l'imprimé serait vain, et la question qui se pose à toutes les bibliothèques, à des degrés divers, est de définir des orientations adaptées au contexte local dans une situation où imprimé et électronique sont amenés à coexister encore longtemps. Il est de plus en plus nécessaire de définir la place d'une collection électronique dans une politique documentaire multisupport.*<sup>54</sup>

Katia Juhel a montré que cette conception repensée des collections des bibliothèques académiques sous l'effet de la poussée de la documentation numérique

<sup>51</sup> Entretien du 5 octobre 2022. Cette hypothèse concorde avec les tendances observées dans le Baromètre des usages du livre numérique 2022 présenté dans ce qui précède.

<sup>52</sup> JUHEL Katia, 2021. *Quelle évolution pour les départements « collections » des SCD ?*, Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Myriam Chermette-Richard. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 38

<sup>53</sup> CARBONE, Pierre, 2009. Introduction. In : CARBONE et CAVALIER, *op. cit.*, p. 10.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 9.



a pu se traduire, au sein de certains établissements, par des transformations organisationnelles. Parmi ces dernières, on peut notamment souligner l'émergence de missions transversales de pilotage et de coordination de la politique documentaire qui tendent à succéder à des logiques de sites ou de sections<sup>55</sup>.

Il nous paraissait ainsi important de rappeler ces mutations et d'évoquer leurs conséquences du point de vue de l'organisation des bibliothèques, dans la mesure où, comme nous le verrons par la suite, développer des collections de livres numériques au sein d'un établissement documentaire suppose aussi de se saisir de la dimension organisationnelle que suppose un tel processus.

### 3.2. Placer les usages au cœur de la politique documentaire

*Les choix documentaires sont trop souvent segmentés en termes de supports alternatifs et exclusifs les uns des autres. En fonction de l'offre possible, le réflexe bibliothécaire doit interroger d'abord les usages et besoins de ses publics, et les modalités qu'ils rendent nécessaires.*<sup>56</sup>

Dans cette défense, par Bertrand Calenge, d'une politique documentaire dépassant les logiques de support et le cloisonnement entre ces derniers, qui prendrait pour point de départ l'adéquation des contenus aux besoins des usagers, on voit également en quoi la prise en compte des usages et le défi d'y répondre au mieux sont devenus constitutifs de la définition même d'une politique documentaire.

Cette conception de la politique documentaire en tant que processus organisés de pilotage de la documentation visant à desservir au mieux les besoins des usagers et de mise en œuvre de moyens d'accès aux ressources documentaires adaptées aux pratiques de ces derniers est concomitante du développement plus général d'une logique de service en bibliothèque. Dans le cadre de ce changement de paradigme, où le « cœur d'activité » des bibliothèques n'est plus tant de constituer des collections indépendamment de leur usage que de répondre aux besoins documentaires et informationnels d'une communauté d'usagers, un certain nombre de professionnels des bibliothèques estiment que les collections elles-mêmes tendent à être considérées comme des services. Plus, l'émergence de la documentation numérique aurait favorisé ce basculement. Carole Letrouit écrit ainsi :

*Le glissement de terme qui s'est opéré au début des années 2010 de « l'électronique » au « numérique » coïncide avec un autre mouvement de fond qui change le paradigme des bibliothèques universitaires. L'utilisateur – étudiant ou enseignant-chercheur – devient le centre des préoccupations du bibliothécaire, ce qui induit un regard nouveau porté sur les collections. Elles sont maintenant envisagées comme un des services proposés par la bibliothèque. Existe-t-il une corrélation entre ces deux évolutions ? On peut raisonnablement émettre l'hypothèse que la montée en puissance du numérique a favorisé cette transformation majeure des bibliothèques.*<sup>57</sup>

<sup>55</sup> JUHEL, *op. cit.*

<sup>56</sup> CALENGE, *op. cit.*, p. 42.

<sup>57</sup> LETROUIT Carole. La BU aujourd'hui est au cœur de la stratégie et de l'université, centrée sur l'utilisateur, précurseuse et ouverte au numérique ! In : Le numérique universitaire des BU. *Amue.fr* [en ligne]. Avril 2022 [consulté le 6 mars 2023]. Disponible à l'adresse : [https://www.amue.fr/fileadmin/amue/systeme-information/documents-publications/la-collection-numerique/amue-collection-numerique\\_20.pdf](https://www.amue.fr/fileadmin/amue/systeme-information/documents-publications/la-collection-numerique/amue-collection-numerique_20.pdf)

Ainsi, s'interroger sur la politique du livre numérique en bibliothèque académique suppose également de prendre en compte ce contexte plus général de conception croissante des collections comme des services, où les besoins et pratiques des usagers sont au fondement, dans une large mesure, des orientations et de la conduite de la politique documentaire.

### **3.3. D'autres mutations structurelles à intégrer à la réflexion**

Lorsque l'on tente d'appréhender les enjeux spécifiques liés au développement de collections de livres numériques dans les bibliothèques académiques de nos jours, on ne peut faire l'économie d'une prise en compte de recompositions récentes du paysage des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. En effet, ces dernières ont des conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques académiques et peuvent ainsi affecter directement la nature et la conduite de la politique documentaire au sein d'un établissement.

Parmi ces mutations « structurelles » à l'œuvre depuis une quinzaine d'années, on peut notamment évoquer la tendance au regroupement universitaire, qui a vu émerger les PRES, puis les COMUE et établissements expérimentaux, tandis que se multipliaient les fusions d'universités (et donc de leurs services documentaires). Une autre tendance notable est le développement de la coopération des bibliothèques académiques à une échelle locale, régionale ou nationale, dans le cadre, par exemple, de politiques de site. La coopération entre bibliothèques s'est beaucoup développée en matière de documentation numérique par le biais, par exemple, de politiques de mutualisation des abonnements – c'est le cas, par exemple, pour l'Université Numérique en Région Rhône-Alpes (UNR RA). Enfin, comme le souligne la cellule Ebook du Consortium Couperin, le contexte actuel se caractérise par de fortes tensions budgétaires pour les bibliothèques, confrontées notamment à l'augmentation continue du prix des ressources numériques et de la pression exercée par les *Big Deals* concernant les périodiques électroniques<sup>58</sup>.

Ces différents phénomènes doivent être rappelés car ils peuvent avoir des incidences sur la politique documentaire numérique des bibliothèques, et donc, sur le développement des collections de livres numériques (à travers, par exemple, des logiques de rationalisation des collections tenant compte de la carte documentaire pour éviter les doublons, etc.).

Ainsi, on peut faire état d'une certaine complexification du paysage documentaire de l'enseignement supérieur, dans un contexte de tensions budgétaires croissantes pour les bibliothèques, autant d'éléments qui semblent d'autant plus renforcer la nécessité de s'interroger sur la politique documentaire, au sens d'une mise en cohérence des ressources au plus près des besoins des usagers.

---

<sup>58</sup> COUPERIN, *op. cit.*, p. 11.

## 4. LES DEFIS ACTUELS D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU LIVRE NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE

### 4.1. L'introduction du livre numérique en bibliothèque académique en-dehors des politiques documentaires des établissements

Au tournant des années 2010, un certain nombre d'études francophones consacrées au livre numérique en bibliothèque académique faisaient le constat d'une difficile prise en compte de ce type de média, encore en cours d'expérimentation, par les politiques documentaires des établissements. Aussi, Caroline Bruley et Delphine Merrien affirmaient-elles que :

*L'apparition des e-books dans l'offre des bibliothèques n'a pas remis en cause ni modifié les politiques d'acquisition et documentaire des établissements. L'acquisition des livres électroniques se fait en parallèle de l'acquisition des autres supports : cela reste un produit émergent qui n'a pas encore trouvé sa place au même titre que le papier dans les politiques documentaire et d'acquisition des établissements.*<sup>59</sup>

Mélanie Le Torrec soulevait aussi un certain nombre d'éléments qui permettent également de comprendre en quoi l'introduction du livre numérique en bibliothèque académique s'est d'abord faite en-dehors de la politique documentaire formalisée des établissements :

*L'apparition de livres numériques a d'abord été le reflet d'un effet d'aubaine, lorsque les éditeurs incluaient dans leurs bouquets de revues électroniques l'accès à des séries ou des collections d'e-books. Bibliothécaires et usagers se sont donc confrontés au livre numérique, par hasard, sans que la politique documentaire de l'établissement n'y fasse référence [...].*<sup>60</sup>

Cependant, l'auteurice montrait par ailleurs que les bibliothèques n'étaient pas tout à fait démunies face à la complexité de l'objet « livre numérique » et mettaient en place des stratégies documentaires pour se saisir de ce type de documentation<sup>61</sup>. Trois ans plus tard, l'enquête Couperin consacrée aux livres numériques dans les établissements du consortium livrait un constat analogue, établissant que « les e-books [n'étaient pas] véritablement intégrés à la politique documentaire formalisée. »<sup>62</sup>.

Plus, selon les auteurs de l'enquête :

*Des bibliothécaires en nombre significatif se sont forgé des stratégies documentaires, mais n'ont pas de "réelle politique documentaire pensée au lien avec le papier", comme le résume un collègue. La complexité et la mobilité de l'offre, des modèles économiques et d'accès foisonnants et parfois peu lisibles et contraignants, la difficulté de collecter et de comparer les indicateurs, les*

---

<sup>59</sup> BRULEY et MERRIEN, *op. cit.*, p. 214.

<sup>60</sup> LE TORREC, *op. cit.*, p. 47.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>62</sup> COUPERIN, *op. cit.*, p. 5.



*budgets contraints, peuvent être autant de facteurs d'explication, comme l'annoncent les réponses suivantes.*<sup>63</sup>

Ainsi, les auteurs de l'enquête mettent-ils en avant qu'une écrasante majorité (93%) des répondants à l'enquête déclare qu'« il y a des freins à l'acquisition de livres électroniques », et livrent une typologie de ces freins :

*D'une part se retrouvent les freins liés aux pratiques métier des professionnels de la documentation : difficulté à appréhender l'offre existante (complexité et variété des modèles, grand nombre de plateformes à connaître pour avoir une vision complète des titres disponibles, etc.), absence des titres prescrits par les enseignants dans l'offre existante, besoin d'acculturation des acquéreur disciplinaires, faible ergonomie des interfaces d'acquisition de certains fournisseurs, procédure de marché public difficilement applicable. D'autre part, nous pouvons regrouper les freins en lien avec l'usage, observé ou présumé, des lecteurs et avec leurs attentes : demande encore forte sur la documentation imprimée, complexité technique des fonctionnalités de lecture au sens large (lecture mais aussi téléchargement et impression), lenteur des plateformes. A l'intersection de ces 2 catégories de freins, se retrouvent les difficultés liées au signalement des collections d'e-books et à leur valorisation.»<sup>64</sup>*

Ainsi, si comme on l'a vu dans la première partie, l'offre de livres numériques s'est étoffée et diversifiée au cours des dernières années, ouvrant davantage de potentialités pour faire l'objet d'une véritable politique documentaire, il n'en demeure pas moins que cette dernière se heurte toujours à de nombreuses difficultés. Les obstacles relevés dans les études antérieures demeurent opérants pour un certain nombre d'entre eux, tandis que les évolutions du paysage du livre numérique créent de nouveaux défis pour la politique documentaire des bibliothèques académiques.

## **4.2. Enjeux et défis actuels de la politique documentaire du livre numérique**

Avec la progression d'une conception multisupport de la politique documentaire évoquée précédemment, pour ce qui concerne les collections de monographies présentes dans les bibliothèques académiques, peut-on dire schématiquement que l'on est passé d'une logique de juxtaposition des collections de monographies numériques et imprimées à une logique d'intégration plus étroite des monographies sur tous supports dans les collections des bibliothèques ? Dans son mémoire, Mélanie Le Torrec estimait ainsi en effet que lorsqu'une bibliothèque académique avait accès à une offre de livres numériques estimée satisfaisante :

*La question de l'articulation des collections imprimées et numériques se pose. Elle constitue peut-être la dimension la plus complexe d'une politique documentaire du livre numérique.*<sup>65</sup>

Dès lors, aujourd'hui, face à une offre davantage étoffée au niveau commercial et l'élargissement du volume de monographies numériques en accès ouvert, les bibliothèques académiques disposent-elles de davantage de latitude et de marges de

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

<sup>65</sup> LE TORREC Mélanie, *op. cit.*, p. 52.

manœuvre pour tenter de mettre en œuvre cette articulation ? On peut présumer que c'est le cas, dans une certaine mesure. Cependant, d'un autre côté, on peut également se demander comment les bibliothèques, désormais confrontées à une offre de livres numériques pléthorique, peuvent se repérer dans cette offre complexe pour tenter de mettre en œuvre une politique documentaire fine. De plus, si le doublonnage « parfait » des collections de monographies imprimées et numériques peut apparaître comme un horizon idéal pour les bibliothèques académiques comme on l'a vu dans la première partie, les contraintes structurelles liées à l'offre de livres numériques et les tensions budgétaires auxquelles sont confrontées les bibliothèques rendent cet idéal très largement inatteignable. Dès lors, suivant quels critères et quels arbitrages articuler le papier et l'imprimé ? Quels sont les niveaux de segmentation des collections pertinents à mettre en œuvre pour ce faire ? Quels indicateurs et outils peuvent être mis en œuvre pour aider les bibliothécaires à la décision ?

## II. DANS CE PAYSAGE DOCUMENTAIRE RECOMPOSE, QUELLES POLITIQUES ET PRATIQUES DOCUMENTAIRES POUR LE LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES AUJOURD'HUI ?

---

### Avant-propos

Dans une perspective d'application et d'illustration de ce qui précède, il s'agit, dans la présente partie, d'appréhender la place effective du livre numérique dans les politiques ou (en l'absence de ces dernières) stratégies et pratiques effectives des bibliothèques académiques françaises à l'époque contemporaine. Outre cette première photographie, sous un angle que l'on pourrait qualifier de « macroscopique », qui s'appuie en particulier sur l'étude de documents institutionnels, nous chercherons également à appréhender, à un niveau davantage « microscopique », les pratiques effectives qui sont celles des acteurs documentaires en matière de constitution et de développement des collections de livres numériques, que ces dernières s'effectuent dans le cadre d'une politique documentaire formalisée ou de pratiques plus empiriques et informelles. Ce faisant, nous essaierons de caractériser les logiques organisationnelles qui sous-tendent ces processus.

### 1. UNE PRISE EN COMPTE CROISSANTE DU LIVRE NUMERIQUE DANS LES POLITIQUES DOCUMENTAIRES ET LES PRATIQUES DES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES ?

#### 1.1. Le livre numérique comme objet d'une politique de développement volontariste

##### *L'apparition du livre numérique dans des politiques ou stratégies documentaires formalisées*

Longtemps, les politiques documentaires formalisées des bibliothèques académiques, exprimées en particulier sous forme de chartes documentaires ou des collections à un niveau stratégique, et de plans de développement des collections et de fiches-domaines au plan opérationnel, tendaient à placer la monographie imprimée au centre des principes de développement des collections qu'elles déployaient. Par la suite, suivant l'émergence d'une conception multisupport de la politique documentaire du fait de l'essor de la documentation dématérialisée que nous avons évoqué dans la partie précédente, les ressources numériques ont fait leur apparition au sein des types de documents précités, mais bien souvent, les principes de développement des ressources documentaires édictés dans ces documents restaient cloisonnés par type de support, sans que des orientations sur leur articulation possibles soient définies. En ce qui concerne plus particulièrement la

documentation sur support numérique, cette dernière était fréquemment présentée comme une entité relativement indistincte, sans que des orientations de développement précises par type de document numérique (périodiques, livres, bases de données, etc.) soient réellement explicitées.

Cependant, entre temps, on peut néanmoins relever empiriquement une tendance à l'affinement des principes de développement des ressources numériques en fonction du type de document concerné<sup>66</sup>. Ainsi, par exemple, la Charte documentaire de la Bibliothèque de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, datée de 2016, précise-t-elle, en préambule à sa rubrique consacrée aux principes généraux de développement des collections que :

*Le développement de l'offre électronique, pour les revues et, depuis quelques années, pour les livres, conduit les bibliothécaires à réviser la structure des collections courantes. Elle évolue vers une présence de plus en plus marquée des ressources numériques sous le fait de l'évolution de l'offre éditoriale et de la transformation des usages induits par le numérique. [...] Dès lors que l'offre s'avère intéressante et l'accès en ligne facile, l'achat d'ouvrages de référence [...] est remplacé par des abonnements en ligne. Enfin depuis plusieurs années, la bibliothèque développe et propose une offre de livres électroniques. Tout en étant encore très dépendante de l'offre éditoriale existante, la bibliothèque reste vigilante face au risque de doublons, entre l'offre imprimée et l'offre électronique [...]»<sup>67</sup>.*

Dans ce paragraphe, c'est bien une approche multisupport des collections qui transparait, ainsi qu'une prise en compte accrue du livre électronique dans les principes de développement des collections, tandis que se fait jour une réflexion en termes d'articulation entre livres imprimés et numériques dans les collections de la bibliothèque.

De même, en 2018, dans la section de sa charte documentaire consacrée à la politique d'acquisition, la Bibliothèque de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), qui a rejoint en 2021 le nouvel équipement documentaire du Campus Condorcet, établissait des ordres de grandeur de répartition entre monographies imprimées et numériques :

*L'offre éditoriale actuelle et l'évolution des usages et pratiques de lecture conduisent la bibliothèque à acquérir des ebooks pour environ 1/3 du budget consacré aux monographies, La bibliothèque peut privilégier, en fonction de critères de disponibilité, de contenu ou de forme (ouvrages épuisés sur support papier, ouvrages collectifs, classiques de sciences sociales, bouquets thématiques), l'acquisition de monographies sous forme numérique de préférence au support papier. Ces documents sont accessibles à distance aux lecteurs régulièrement inscrits.»<sup>68</sup>*

<sup>66</sup> En particulier, nous avons pu noter dans un certain nombre de documents institutionnels consultés dans le cadre de cette étude (chartes documentaires et rapports d'activité de bibliothèques académiques pour l'essentiel), et en notamment dans ceux qui ont été rédigés à partir du milieu des années 2010, que le livre numérique tendait de plus en plus à faire l'objet d'une attention et de préconisations particulières dans les politiques et pratiques documentaires des établissements.

<sup>67</sup> Bibliothèque de Sciences Po, 2016, Charte documentaire, p. 6. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/pdfs/charte-documentaire.pdf>

<sup>68</sup> Bibliothèque de la FMSH, [s.d.], Charte documentaire, p.7. Disponible à l'adresse : [http://bibliotheque.fmsch.fr/docsbib/FMSH\\_Biblioth%C3%A8que\\_Charte-documentaire\\_2018.pdf](http://bibliotheque.fmsch.fr/docsbib/FMSH_Biblioth%C3%A8que_Charte-documentaire_2018.pdf). Dans notre questionnaire, une école de commerce précise que dans son cas : « Le nombre d'acquisition de livres électroniques est en constante évolution depuis 2019. Depuis 2021-2022 le budget consacré aux ebooks est plus élevé que celui consacré

De même, la charte documentaire du SCD de l'Université Paris-Dauphine propose-t-elle, dans une sous-rubrique intitulée « Les critères d'acquisition des ressources en ligne » de sa rubrique « Politique documentaire », un « focus e-books », où il est précisé que :

*Les e-books font l'objet d'une attention particulière, notamment ceux en français de niveau formation dont l'offre est plus rare. La bibliothèque achète autant des bouquets que des ouvrages au titre à titre et expérimente des nouveaux modèles pour permettre l'accès au plus grand nombre.<sup>69</sup>*

Ce rapide tour d'horizon visait à montrer que pour un certain nombre d'établissements, le livre numérique semble être devenu ou devenir une préoccupation de politique documentaire à part entière. Nous allons voir que dans certains cas, cette attention au livre numérique se double d'une conception intellectuelle renouvelée des collections, allant vers une vision pleinement intégrée de ces dernières, au-delà des clivages de support.

### ***Un changement de paradigme observable dans certains établissements : l'intégration du livre numérique dans le périmètre intellectuel des monographies***

Nous avons fait état, dans ce qui précède, de la tendance qui persistait, dans un certain nombre de chartes documentaires intégrant pourtant le développement des collections sur différents supports, à faire primer les considérations de support sur celles d'entité documentaire. Cependant, désormais, dans certains établissements, la politique documentaire telle qu'exprimée par ses documents stratégiques semble témoigner d'une conception intellectuelle des collections fondée en premier lieu sur le type de document, et où les considérations de support viennent en second lieu.

Tel est le cas de la Bibliothèque de Sciences Po, par exemple, dont l'état de collections fourni dans sa charte documentaire prend d'abord en compte le type de document, avant de décrire la composition de la collection en fonction du support. Nous en reproduisons un extrait ci-dessous :

#### **TYPES DE DOCUMENTS : ETAT DES COLLECTIONS (MARS 2016)**

- *Livres : 660 000 livres imprimés pour la bibliothèque parisienne ; 65 000 livres dans les 6 campus en région ; 12 000 livres numériques*
- *Acquisitions annuelles : 11 000 livres imprimés et numériques par an depuis 2011 (12 000 livres imprimés par an en moyenne jusqu'en 2010)*
- *Ouvrages de référence : ils sont acquis de plus en plus sous forme numérique (+ de 200 dictionnaires et encyclopédies)*
- *Revue : 1 700 titres courants en version imprimée, 11 000 titres conservés y compris la presse quotidienne et hebdomadaire ; 23 000 titres en version électronique (hors presse) [...]<sup>70</sup>*

---

aux ouvrages papiers. Pour l'année 2022-2023 c'est 57% du budget qui sera alloué aux livres électroniques (pour intégration pérenne dans le fonds documentaire), soit environ 140 ebooks. ».

<sup>69</sup> SCD de l'Université Paris Dauphine, 2023, Charte documentaire, p.8. Disponible à l'adresse : <https://bu.dauphine.psl.eu/docs/BU-ParisDauphine-CharteDocumentaire.pdf>

<sup>70</sup> Bibliothèque de Sciences Po, *op. cit.*, p. 7.

La charte documentaire de la DBIST de l'UVSQ présente, quant à elle, une sous-rubrique intitulée « *Les achats de monographies (imprimées et numériques) : une politique d'acquisition volontairement orientée vers les publics de niveau enseignement* » dans sa rubrique consacrée aux critères d'achat de la documentation<sup>71</sup>.

Ces différents exemples nous conduisent ainsi à nous interroger sur l'émergence, au sein de certains établissements, d'une politique documentaire du livre numérique de plus en plus intégrée, qui, en fin de compte, n'est plus tant une politique du livre numérique en tant que tel, mais de la monographie sur tous supports.

## **1.2. Le livre numérique comme objet de réflexions dans une politique documentaire repensée ou en cours d'élaboration**

D'autre part, au travers des réponses adressées à notre questionnaire, plusieurs établissements témoignent d'une préoccupation particulière pour le livre numérique, mais ne disposent pas ou pas encore d'une politique documentaire formalisée en la matière. Cette réflexion autour d'une politique documentaire du livre numérique s'insère parfois dans un projet plus global de refonte ou de formalisation de la politique documentaire de l'établissement. Aussi, dans le formulaire renseigné par le SCD de l'Université de Lille, est-il indiqué que :

*Les principes de développement et de gestion des livres électroniques existent mais ne sont pas encore intégrés dans le plan de développement des collections et la charte documentaire, en cours de rédaction. La politique documentaire est pensée sur un mode multisupport et l'achat d'ebooks en constitue un axe structurant. Le passage d'un modèle basé sur l'offre vers un modèle centré sur la demande est encouragé.*

Le SCD de l'Université de Limoges explique également, dans le questionnaire, être « sur le point d'insérer les acquisitions de livres électroniques dans la définition de la politique documentaire ». Le SCD de Nantes précise, quant à lui, que « la formalisation de la politique documentaire multisupports est un projet en cours ». Pour un autre établissement, qui n'a pas souhaité être cité nommément, il est indiqué que la politique documentaire inclut bien des axes de développement et de gestion des livres numériques, mais que sa charte documentaire est actuellement en cours de réécriture. Un autre établissement ne s'étant pas identifié dans le formulaire de réponse précise que dans son cas, « la politique documentaire concernant les ebooks n'est qu'en partie formalisée, dans des plans de développement des collections thématiques ». Léa Maubon, responsable des ressources numériques au SCD de l'Université de Poitiers, fait également part, quant à elle, d'une réflexion en cours, au sein de l'établissement, sur l'opportunité de mettre en place une politique davantage formalisée pour les livres numériques, qui se double d'une réflexion sur le suivi budgétaire de ce type d'acquisitions, tandis que jusqu'à présent, il n'existait

---

<sup>71</sup> DBIST de l'UVSQ, mai 2021, Charte documentaire, p. 2. Disponible à l'adresse : [https://www.bib.uvsq.fr/medias/fichier/vd-charte-documentaire-dbist-maj-2021-docx\\_1622211715572-pdf?ID\\_FICHE=212528&INLINE=FALSE](https://www.bib.uvsq.fr/medias/fichier/vd-charte-documentaire-dbist-maj-2021-docx_1622211715572-pdf?ID_FICHE=212528&INLINE=FALSE)



pas de réflexion globale ni de politique documentaire sur cette offre documentaire qu'elle qualifie d'« un peu éclatée »<sup>72</sup>.

### 1.3. Des politiques documentaires non formalisées mais des pratiques établies

En outre, dans certains établissements ayant participé à notre enquête, des consignes ou principes de sélection des livres numériques existent et sont mis en pratique, mais sans pour autant être formalisés dans la politique documentaire de l'établissement (ou encore, cette dernière ne comporte que quelques principes très généraux concernant le livre numérique).

Ainsi, par exemple, au SCD de l'Université de Montpellier, aucun document ne formalise actuellement des axes de développement et de gestion des livres numériques, mais des principes concernant notamment le statut des livres numériques dans les collections du SCD (comme complément possible des collections, notamment de niveau formation ou substitut à des acquisitions de monographies imprimées de niveau recherche) et des consignes concernant les réponses aux demandes de livres numériques émises par les usagers (avec la proposition systématique d'une alternative électronique) ont été communiquées aux référents documentaires au sein de l'établissement. Dans le cas des Bibliothèques de Sorbonne Université (BSU), Timothée Hulin, responsable du département transversal des Collections, nous a expliqué que dans cet établissement documentaire résultant d'une fusion récente, l'élaboration d'une politique documentaire formalisée n'avait pas été prioritaire parmi l'ensemble des sujets à traiter dans ce contexte de regroupement d'établissements – l'établissement nouvellement créé ayant notamment dû procéder à une réinformatisation en adoptant le SGBm. Cependant, comme l'indique Timothée Hulin, une politique documentaire est pratiquée de fait, même sans avoir été formalisée : ainsi, au sein de l'établissement, des principes d'acquisition des livres numériques ont été définis, tandis que des circuits, des procédures et outils d'acquisition de livres numériques ont été conçus et sont mis en œuvre<sup>73</sup>. Enfin, au SCD de l'Université de Guyane, la politique documentaire du livre numérique n'est pas non plus formalisée, mais les responsables des ressources numériques et des collections imprimées se concertent pour assurer le développement de leurs collections respectives, dans une visée d'harmonisation entre fonds de monographies imprimées et numériques<sup>74</sup>.

Enfin, notons les limites de notre enquête par questionnaire pour tracer une hypothétique ligne de partage entre des établissements qui ne disposeraient pas d'une politique formalisée en matière de livres numériques, mais mettraient en place des stratégies documentaires éprouvées, et des établissements qui ne disposeraient d'aucune pratique documentaires relative au livre numérique. En l'état, chaque établissement répondant semble *a minima* disposer de quelques grands principes, même larges, pour l'acquisition et le développement de ses livres numériques. Une étude davantage approfondie permettrait de décrire plus finement ces nuances.

---

<sup>72</sup> Entretien du 23 août 2022.

<sup>73</sup> Entretien du 7 septembre 2022.

<sup>74</sup> Entretien du 25 août 2022.

#### 1.4. La pandémie de Covid-19, un catalyseur ou accélérateur dans cette prise en compte croissante du livre numérique ?

Dans quelle mesure la pandémie de Covid-19, les confinements successifs et les fermetures de bibliothèques universitaires qui en ont découlé ont-ils pu agir comme un catalyseur ou un accélérateur dans une prise en compte accrue des livres numériques par les bibliothèques académiques et leurs stratégies documentaires ? L'étude de documents institutionnels d'un certain nombre d'établissements laisse transparaître que pour certains d'entre eux, les bouleversements des pratiques induits par la crise sanitaire ont été déterminants pour développer davantage l'offre de livres numériques.

Ainsi, par exemple, le rapport d'activité 2019-2020 de la Bibliothèque de Sciences Po Paris fait-il état d'un renforcement de sa politique de développement d'une offre de livres numériques (dans laquelle l'établissement s'était engagé antérieurement à la pandémie) dans le contexte de la crise sanitaire :

*En mars, puis à nouveau en novembre 2020, comme toutes les bibliothèques de France, le confinement change profondément les modes d'accès et de diffusion de nos collections. Pour développer l'accès aux ressources en ligne, initié depuis plus de 10 ans, la bibliothèque a augmenté l'accès aux bouquets des grandes revues académiques qui représentent à eux seuls la moitié du budget des ressources numériques de la [...]. Le développement de l'achat de ebooks est l'autre volet de cette politique.*<sup>75</sup>

Cette initiative est ensuite quantifiée : « +350 % d'acquisitions de e-books pour mars-avril 2020 (en comparaison de 2019) », indique ainsi le rapport<sup>76</sup>.

Au SCD de l'Université Côte d'Azur, comme nous l'a expliqué Maria-Livia Cadis, responsable de la mission Politique documentaire de l'établissement, la pandémie a entraîné une « prise de conscience » sur la nécessité de développer une offre de livres numériques. Aussi, depuis la crise sanitaire, le développement d'une offre de livres numériques a été inscrit dans les objectifs pluriannuels du SCD, lesquels font l'objet d'une validation en conseil documentaire<sup>77</sup>.

En outre, dans le compte rendu de la commission scientifique consultative de la documentation (CSCD) Lettres-langues de la BU d'Avignon en date du 25 octobre 2022, il est spécifié que l'établissement acquiert désormais des livres électroniques au titre à titre (et non plus uniquement des bouquets thématiques) sur demande des enseignants-chercheurs ou décision des acquéreurs disciplinaires, dans le respect des orientations de la politique documentaire définie par le Plan de développements de collection ainsi que la Charte documentaire (laquelle est, par ailleurs, en cours de réécriture). Le document précise par ailleurs que :

*Cette démarche d'acquisition de livres électroniques (ou e-books) à l'unité s'inscrit dans la perspective très volontariste de développer et rationaliser l'offre de documentation numérique proposée à notre public, à*

<sup>75</sup> Bibliothèque de Sciences Po, Rapport d'activité 2019-2020, p. 9. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/pdfs/rapport-activite-20192020.pdf>

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Entretien du 5 octobre 2022.



*une époque où l'accès de celui-ci aux collections physiques a été restreint par la crise sanitaire du COVID-19<sup>78</sup>.*

Ainsi, dans certains établissements documentaires, il semblerait que la pandémie de Covid-19 ait catalysé des préoccupations pour le livre numérique et son développement. Il s'agira ainsi de voir à moyen ou long terme dans quelle mesure les offres élargies de livres numériques mises à la disposition des usagers dans le cadre de ces initiatives volontaristes « rencontreront leur public » et, dans le cas contraire, à quels réajustements procéder.

En somme, de nos jours, il semble qu'on puisse faire état de contrastes entre établissements quant à la prise en compte du livre numérique dans la définition de leur politique documentaire. Pour certaines bibliothèques académiques étudiées, le livre numérique s'insère pleinement dans une politique documentaire formalisée, voire se présente comme l'un des enjeux stratégiques d'orientation de cette dernière. Dans d'autres cas, la prise en compte du livre numérique par la politique documentaire semble en germe ou en réflexion. D'autres établissements, en revanche, continuent de rencontrer des difficultés à insérer cet objet documentaire dans le développement de leurs collections. Cependant, de manière globale, il semble bien qu'une tendance de fond à la prise en charge croissante du livre numérique par la politique documentaire se fasse jour au sein des bibliothèques académiques.

## **2. LES CIRCUITS DE SELECTION ET D'ACQUISITION DU LIVRE NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE : ETUDE DES ACTEURS ET ORGANISATIONS**

### **2.1. Sélectionner et acquérir des livres numériques : des logiques organisationnelles variées**

*D'une logique d'acquisitions de monographies cloisonnée par supports à une logique plus décloisonnée ?*

Dans leur panorama de 2012, Caroline Bruley et Delphine Merrien mettaient en avant une logique de gestion des monographies cloisonnée par support :

*Ce sont d'ailleurs souvent deux services différents qui gèrent monographies papier et livres électroniques, comme à la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (fusionnée en janvier 2011 avec la Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie pour former la Bibliothèque interuniversitaire de santé), où les livres électroniques sont gérés par le service des périodiques (en charge des périodiques électroniques et des bases de données) et non par le service des monographies. Il y a d'un côté le papier et de l'autre l'électronique.<sup>79</sup>*

L'enquête e-books Couperin de 2017 fait désormais le constat d'une tendance au décloisonnement des acquisitions en termes de support, mettant en avant

---

<sup>78</sup> SCD de l'Université d'Avignon, 2022, *Commission spécialisée consultative de la documentation Lettres-langues*, p.3, disponible à l'adresse : <https://bu.univ-avignon.fr/wp-content/uploads/2023/01/CSC-Lettres-Langues-2022.pdf>.

<sup>79</sup> BRULEY et MERRIEN, *op. cit.*, p. 214.

l'association croissante des acquéreurs thématiques aux activités de sélection de livres numériques. L'enquête constate ainsi que les acquéreurs disciplinaires sont de plus en plus décisionnaires ou co-décisionnaires en matière de sélection de livres numériques aux côtés d'autres acteurs, et en particulier, les responsables des ressources électroniques :

*Un basculement s'est opéré ces dernières années. Auparavant, les responsables des ressources électroniques sélectionnaient souvent seuls les livres électroniques [...], alors qu'à l'heure actuelle les acquéreurs disciplinaires sont associés aux décisions ou décisionnaires sur le choix des e-books, achetant indifféremment les deux supports, papier et électronique. Désormais, parmi les établissements ayant répondu à cette enquête, ce sont les bibliothécaires spécialistes du domaine dans la majorité des cas (78,21%) qui choisissent les e-books, et souvent en concertation avec les responsables des ressources électroniques pour 40 d'entre établissements (51,28%), et mais sans eux pour 21 établissements (26,92%). Les responsables des ressources électroniques sélectionnent également les livres (78,21%), seuls ou avec les bibliothécaires référents.<sup>80</sup>*

Cette tendance se reflète également dans les résultats de notre questionnaire : les acquéreurs sont ainsi les catégories de personnels les plus cités en réponse à la question « qui effectue la sélection des livres numériques acquis au sein de votre établissement ? », évoqués par 28 établissements sur un total de 37, suivis de près par les responsables de la documentation électronique (26 occurrences). On souligne par ailleurs que la participation des responsables de la politique documentaire (non mentionnés dans l'analyse de l'enquête Couperin de 2017) est évoquée par 20 établissements. Parmi les autres types d'acteurs cités dans une modalité de réponse libre, on peut relever, par exemple, les chefs de section, en raison de paramètres organisationnels locaux. Toutefois, dans certains établissements de l'échantillon, une certaine logique de cloisonnement des acquisitions de monographies par support semble perdurer. Ceci n'exclut pas, néanmoins, dans certains cas, une concertation entre acteurs documentaires chargés de la documentation imprimée et numérique, on l'a vu précédemment.

Enfin, dans les réponses adressées à notre enquête, on remarque que dans la majorité des cas, ce sont plusieurs types d'acteurs documentaire qui sont déclarés comme prenant part aux acquisitions de livres numériques et on constate une certaine récurrence du triptyque « acquéreurs thématiques – responsable des ressources électroniques – responsable de la politique documentaire », ce qui témoigne de l'existence de pratiques et de décisions assez largement opérées dans une logique de coopération et de concertation entre acteurs documentaires.

### ***Vers des pratiques de sélection et d'acquisition transversales et concertées ?***

Si on vient de voir que dans un certain nombre d'établissements, plusieurs types d'acteurs documentaires sont associés à la sélection des livres numériques, les réponses au questionnaire ainsi que les entretiens nous permettent également de relever que le type d'offre et les modèles économiques d'acquisition des livres numériques conditionnent aussi dans une large mesure l'organisation et la répartition des tâches au sein de ces circuits de sélection des monographies numériques. Ainsi,

---

<sup>80</sup> COUPERIN, *op. cit.*, p. 23.

pour un certain nombre d'établissements, les acquéreurs disciplinaires procèdent-ils en priorité aux sélections de livres numériques au titre à titre dans leur domaine d'expertise, dans une logique finalement analogue à celle qui prévaut dans la tâche de sélection de monographies imprimées. A l'inverse, les ressources « de masse » contenant de grands volumes de monographies numériques (bouquets, archives, corpus) semblent faire l'objet, parfois, de logiques de sélection davantage centralisées, où ce sont les responsables de la politique documentaire et / ou des ressources électroniques ou encore d'autres cadres des bibliothèques tels que les chefs de section ou des personnels de direction, qui choisissent ce type de ressources. Cependant, cette répartition demeure assez largement schématique, et on peut constater, dans un certain nombre d'établissements, une association étroite des acquéreurs thématiques au choix des bouquets de livres intéressant leur discipline, qui peuvent alors être consultés sur l'opportunité de tel ou tel achat.

D'autre part, on peut aussi relever des logiques de rétroaction, comme pour le cas d'un établissement ayant renseigné le questionnaire au sein duquel les livres numériques au titre à titre sont sélectionnés par les acquéreurs, placés dans des paniers communs puis étudiés au cours de réunions d'acquisition pour validation définitive, tandis que les bouquets y sont sélectionnés par la responsable documentaire et proposés aux acquéreurs. Un autre établissement fait lui aussi état d'un circuit de sélection « double », au sein duquel les chargés de collections effectuent des suggestions d'achat de livres numériques auprès du département de la documentation électronique, qui étudie alors la faisabilité de la requête, tandis qu'en retour, le service de la documentation électronique propose également des offres de bouquets ou d'EBA, la sélection des ouvrages s'effectuant après suite à des tests et suivant l'avis des chargés de collections.

En étudiant ces différents circuits de sélection des livres numériques, nous nous sommes par ailleurs intéressés aux évolutions possibles des fonctions tenues par les services dédiés aux ressources numériques dans ces processus de décision concertés. Dans quelle mesure agissent-ils comme un service « support »<sup>81</sup> ? Dans les établissements que nous avons étudiés, nous avons pu relever des situations variées, souvent mixtes. Le service de la documentation électronique peut en effet tenir un rôle « support » en fournissant une expertise technique et juridique dans l'achat de documentation numérique. C'est le cas, par exemple, au SCD de l'Université Lyon 1, où un poste est dévolu à la gestion technique des ressources numériques. Dans ce cadre, Marie-Hélène Bourrat nous a expliqué qu'elle fournissait un appui technique aux gestionnaires de collections thématiques dans leur recherche et le passage des commandes de livres numériques au titre à titre<sup>82</sup>). Toutefois, selon les configurations, le service des ressources électroniques peut également constituer un interlocuteur à part entière dans le choix intellectuel des livres numériques.

Enfin, concernant plus particulièrement le livre numérique, certains établissements ont fait le choix de mettre en place une organisation *ad hoc* spécifiquement dédiée à ce type de documentation, et / ou ont désigné un référent pour le livre numérique. Claire Nguyen constate ainsi qu'autour de 2015, un certain nombre d'établissements documentaires avaient créé des « cellules e-books »<sup>83</sup>. Au

---

<sup>81</sup> MARCEROU-RAMEL Nathalie, 2015. Nouvelles compétences et organisations des bibliothèques. In : CAVALIER, François et POULAIN, Martine, 2015. *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie. Bibliothèques, p. 240.

<sup>82</sup> Entretien du 30 janvier 2023.

<sup>83</sup> Entretien de suivi du mémoire.

SCD de l'Université Paris-Dauphine, une telle « cellule » informelle s'est constituée autour de la responsable des livres numériques et de la responsable de la politique documentaire, qui effectuent une veille sur cette offre documentaire et effectuent une concertation avec les acquéreurs autour des décisions d'achat au titre à titre et en bouquets. Par ailleurs, l'étude de l'organigramme du SCD de l'Université de Toulouse <sup>84</sup> permet de constater que l'établissement s'est doté, pour sa part, d'une instance dédiée aux livres numériques sous la forme d'une « mission transverse e-books ».

### *Quelles modalités d'association des usagers à la sélection des livres numériques ?*

Dans l'élaboration de notre questionnaire, en partant du constat de la tendance croissante à l'œuvre dans les établissements documentaires de penser les collections comme des services développés au plus près des besoins des usagers (cf. *supra*), nous nous sommes interrogés sur les modalités d'implication potentielles d'acteurs autres que les professionnels des bibliothèques (membres de la communauté universitaire, et plus largement, usagers et lecteurs) dans la sélection des livres numériques au sein des établissements documentaires.

Il apparaît ainsi que dans la totalité des établissements ayant renseigné notre questionnaire, les usagers peuvent faire des suggestions d'achat de livres numériques, *via* différents moyens (cahier de suggestion, portail documentaire de la bibliothèque, suggestions directes dans certaines plateformes proposant des livres numériques, etc.). Par ailleurs, dans certains cas, les instances de pilotage de la documentation associant des membres de la communauté universitaire aux personnels des bibliothèques peuvent être impliqués dans les choix et arbitrages en matière d'offre de documentation numérique en général, et de livres numériques en particulier. A cet égard, ont pu être cités le conseil documentaire, les CSCD ou encore, des instances *ad hoc* (dans un établissement ayant répondu au questionnaire, il existe ainsi un comité de pilotage de la documentation numérique qui associe des personnels de la bibliothèque et des membres de la communauté enseignante). Enfin, la mise en place de modèles de sélection des livres numériques pilotés par les usagers constitue une ultime forme d'association de ces derniers à la politique documentaire, en leur permettant en particulier de déclencher l'achat du livre numérique (directement ou sous réserve de validation par le bibliothécaire) dans le cas du modèle PDA.

Finalement, en parcourant les résultats du questionnaire, on voit que le développement des collections de livres numériques dans les établissements enquêtés s'opère entre une logique d'« offre » (les bibliothécaires sélectionnent les livres numériques) et une logique de « demande » (la bibliothèque achète les ouvrages demandés par les usagers, voire « laisse la main » à ces derniers *via* les modèles dirigés). Delphine Coudrin note qu'il y a là une analogie avec la constitution des collections de monographies imprimées<sup>85</sup>. Selon les établissements, l'une ou l'autre des logiques peut être plus ou moins privilégiée pour la constitution des collections de livres numériques, ou un équilibre s'opère entre les deux.

---

<sup>84</sup> Bibliothèques de l'UT3, *Organigramme SCD 2022*, 2022. Disponible à l'adresse : <https://bibliotheques.univ-tlse3.fr/file/organigramme-scd-2022>

<sup>85</sup> Entretien du 6 février 2023.

## 2.2. La prise en charge du livre numérique par les bibliothèques académiques : d'importants enjeux d'acculturation, de coordination et d'accompagnement au changement

### *Intégrer le livre numérique dans une politique documentaire : quel rôle pour les cadres des bibliothèques ?*

Lorsque les établissements font le choix de développer une approche multisupport et / ou thématique<sup>86</sup> du développement documentaire et intègrent le livre numérique dans cette démarche, ce processus met en jeu des logiques plurielles d'acculturation, d'accompagnement au changement et de montée en compétence, avec la redéfinition des périmètres de postes au sein des équipes des bibliothèques.

L'accompagnement de ces transformations dans les processus de sélection documentaire interroge ainsi le rôle des cadres des bibliothèques académiques, et en particulier celui des responsables des collections et / ou de la politique documentaire et / ou de la documentation électronique, en fonction des choix organisationnels effectués par l'établissement en matière de pilotage et de coordination du développement des monographies numériques. Ainsi, pour Delphine Coudrin, l'enjeu, lorsque l'on souhaite pratiquer une politique documentaire du livre numérique, est d'abord d'« accompagner les équipes »<sup>87</sup>. Interrogée au sujet de son rôle de coordonnatrice de la politique documentaire de niveau enseignement au sein de son établissement, une autre conservatrice des bibliothèques nous explique que cette fonction consiste notamment à « se parler et faire dialoguer les supports », tandis qu'auparavant, au sein de l'établissement, les pratiques documentaires avaient tendance à opérer « en silo », avec des responsables pour les monographies, de la documentation électronique, des périodiques, etc. Dans le cadre de l'organisation présente, il s'agit, ainsi, de « mettre du liant » dans ces pratiques documentaires sur supports variés, par le biais, par exemple, de discussions et de concertations associant les différents acteurs documentaires. La responsable de la politique documentaire peut également tenir un rôle de pré-arbitrage concernant le choix des ressources documentaires numériques – la validation revenant, en dernière instance, à la direction de la bibliothèque<sup>88</sup>.

### *Quels outils d'aide à la « prise en main » du livre numérique ?*

Parmi les moyens d'acculturation au livre numérique et d'accompagnement des changements induits par la conduite d'une politique documentaire des monographies sur tous supports, associant étroitement les acquéreurs disciplinaires, nous avons pu relever un certain nombre de démarches au sein des établissements enquêtés.

Aussi, d'une part, la formation des personnels impliqués dans le choix des livres numériques à la connaissance de l'écosystème qui caractérise ces derniers est-elle un enjeu majeur de cet accompagnement. Dans notre questionnaire, parmi les établissements déclarant effectuer des formations internes dédiées au livre

---

<sup>86</sup> Nous reprenons ici la terminologie employée par Katia Juhel dans son mémoire.

<sup>87</sup> Entretien du 6 février 2023.

<sup>88</sup> Entretien du 30 janvier 2023.



numérique, 22 d'entre eux déclarent que les acquéreurs font partie des catégories de personnel concernées par ce type de formation. Ainsi, au SCD de l'Université de Poitiers, plusieurs types de formations ont été mis en œuvre : les acquéreurs sont formés à l'usage des outils d'acquisition de livres numériques, d'une part, mais des formations proposant une approche davantage centrée sur les contenus, visant à mieux faire connaître l'offre de livres numériques proposée par la bibliothèque, sont également proposées au sein de l'établissement à destination des personnels volontaires souhaitant mieux connaître cette offre - notamment pour être en mesure de répondre au mieux aux demandes des usagers en situation de renseignement bibliographique. Ces formations sont dispensées sur un mode actif et non seulement magistral, proposant notamment des exercices de recherche de livres numériques<sup>89</sup>.

Katia Juhel met également en avant le rôle que la participation à la rédaction de fiches-domaines multisupport, par les acquéreurs disciplinaires, peut tenir comme moyen d'acculturation<sup>90</sup>. Nous avons pu relever une telle logique dans plusieurs des établissements enquêtés, dont l'un, dispersé sur plusieurs sites, est en train de procéder à une refonte de sa politique documentaire dans une logique transversale. Les acquéreurs thématiques, désormais, sont chargés d'acquisitions sur tous supports et pour tous les niveaux, rédigeant des plans de développement des collections (PDC) multisupport. Parmi les moyens mis en œuvre pour favoriser leur appropriation de la documentation numérique, figuraient dans un premier temps des vérifications régulières des accès aux bases documentaires relevant de leur périmètre d'acquisition<sup>91</sup>.

Parmi d'autres procédés de familiarisation avec le livre numérique évoqués dans le questionnaire et les entretiens, signalons également l'implication directe des acquéreurs thématiques dans l'achat des livres numériques par le biais de la réalisation de paniers dans des outils ou des plateformes d'acquisition au titre à titre<sup>92</sup>, ce qui permet une acculturation par la pratique.

Dans ce processus de transition vers une organisation thématique et multisupport, deux conservatrices des bibliothèques interrogées au cours d'entretiens nous ont également fait part du choix symbolique, effectué au sein de leurs établissements d'exercice respectifs, de dédier un budget spécifique aux acquisitions de livres numériques au titre à titre pour « lancer » ce type d'offre, sans empiéter sur le budget habituellement dédié à chaque acquéreur thématique.

Enfin, plusieurs personnes avec lesquelles nous avons pu échanger au cours d'entretiens ont souligné l'intérêt d'outils d'acquisition offrant la possibilité d'explorer simultanément le catalogue de plusieurs fournisseurs, épargnant aux acquéreurs une recherche plus fastidieuse sur les plateformes de chacun d'entre eux. Plus largement, les réinformatisations peuvent également faciliter les tâches des acquéreurs de livres numériques à plusieurs égards. Ainsi, une conservatrice des bibliothèques nous a expliqué que l'adoption d'un nouvel outil de découverte au sein du SCD facilitait les vérifications préalables à un achat de livre numérique visant à s'assurer que l'ouvrage ne se trouve pas déjà parmi les ressources de la bibliothèque, tandis qu'auparavant, les acquéreurs devaient effectuer une recherche au sein de chaque base documentaire abritant des livres numériques pour procéder à ce type de

---

<sup>89</sup> Entretien du 23 août 2022.

<sup>90</sup> JUHEL, *op. cit.*, p. 53

<sup>91</sup> Entretien du 23 août 2022.

<sup>92</sup> C'est le cas à l'Université Paris 1 ou à l'Université Côte d'Azur, par exemple.

vérification<sup>93</sup>. Timothée Hulin nous a également expliqué qu'en adoptant le SGBm, la BSU s'est doté d'une procédure « maison » conçue par lui-même et entièrement internalisée à ce nouveau système, qui permet aux acquéreurs de faire des demandes d'ouvrage au titre à titre auprès du département des Collections (lequel gère les budgets et procède au circuit administratif, financier et technique des commandes)<sup>94</sup>.

### 3. PRINCIPES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LIVRES NUMERIQUES

#### 3.1. Trois logiques principales d'articulation des monographies numériques avec les collections imprimées et leurs déclinaisons

##### *Compléter, doubler, substituer*

Les études sur le livre numérique que nous avons mentionnées précédemment mettent en avant trois grandes logiques d'articulation entre les collections de monographies imprimées et numériques, à savoir, la complémentarité, le doublonnage et la substitution.

L'enquête Couperin de 2017 notait ainsi que parmi les répondants, la complémentarité des collections papier et numérique est la tendance majoritaire (91 % des répondants y recourant), tandis que la substitution des achats papier par des ouvrages numériques est minoritaire (pratiquée par 40,51% des répondants). Dans ce cas précis, des logiques de segmentation des collections peuvent être mises en œuvre par niveau (décision de substituer les monographies imprimées de niveau recherche par leur équivalent numérique, par exemple<sup>95</sup>) ou type de document (un établissement évoque ainsi le cas des manuels contenus dans l'offre Cyberlibris). Enfin, les trois quarts des répondants à l'enquête procèdent au doublonnage de certaines monographies imprimées et numériques selon des modalités variées (« d'autres établissements doublonnent les titres selon les usages et les modèles d'acquisition : un établissement double les titres très demandés, un troisième ne double que les abonnements »)<sup>96</sup>.

Dans notre questionnaire, la complémentarité est également la forme d'articulation la plus fréquente (34 occurrences sur un total de 37 répondants), la substitution, la forme minoritaire (16 occurrences), tandis que le doublonnage se trouve dans une position intermédiaire, concernant 22 répondants.

L'étude de Couperin met notamment en avant le fait que ces modèles d'articulation ne sont pas exclusifs les uns des autres. Un répondant à l'enquête propose alors différentes solutions possibles selon les types de documents concernés : « "substitution pour des titres épuisés uniquement disponibles en version numérique", "complémentarité sur les titres ENI par exemple" avec maintien des

---

<sup>93</sup> Entretien du 23 août 2022.

<sup>94</sup> Entretien du 7 septembre 2022.

<sup>95</sup> Une configuration fréquemment relevée par Mélanie Le Torrec dans son étude, aux côtés de logiques de doublonnage de la documentation de niveau enseignement. Voir LE TORREC, *op. cit.*, p. 80-81.

<sup>96</sup> COUPERIN, *op. cit.*, p. 25.

achats imprimés chez d'autres éditeurs, "doublonnage pour certains manuels sur Numilog" afin de permettre de multiples accès. »<sup>97</sup>. Parmi les établissements que nous avons pu étudier *via* par entretiens et / ou questionnaire, on relève des logiques similaires. Ainsi, par exemple, dans sa charte documentaire, le SCD de l'Université Paris-Dauphine formalise de tels principes pour les ouvrages dans une rubrique intitulée « focus articulation papier-en ligne », en distinguant plusieurs cas de figure :

*Les ouvrages de niveau recherche seront également privilégiés sous format numérique, selon leur disponibilité, leur coût par rapport à la version papier, leur modalité d'accès et les demandes spécifiques des usagers. Les ouvrages de niveau formation peuvent être achetés sous forme numérique et imprimée afin de satisfaire tous les usages. Quand cela est pertinent, une diminution du nombre d'exemplaires imprimés est envisagée pour un même titre s'il est disponible en ligne.*<sup>98</sup>

La charte documentaire du SCD de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) formalise également des principes d'articulation papier-électronique (au sein desquels, si le contenu du document prime sur le support, le développement des collections imprimées demeure néanmoins prioritaire) dans une sous-rubrique « supports » dans sa rubrique intitulée « Principes particuliers pour les acquisitions d'ouvrages » :

*La répartition des acquisitions entre les documents imprimés et électroniques vise à la complémentarité et à l'absence de doublons superflus. Dans tous les cas, le développement des collections est construit par rapport au contenu des documents plutôt qu'en privilégiant l'imprimé ou l'électronique. Le renouvellement des collections imprimées demeure néanmoins un axe prioritaire de la politique d'acquisition. Un équilibre est recherché pour satisfaire les différents usages : enseignement, recherche, information.*<sup>99</sup>

A l'inverse, certains établissements peuvent formaliser dans leur politique documentaire un principe de préférence pour le format numérique. A ce titre, parmi les répondants à notre questionnaire, on peut citer le cas d'une école de management disposant de campus dans plusieurs villes. Chacun des sites de l'école ne disposant pas d'une médiathèque « physique », le format électronique est de fait privilégié dès que possible. Une autre école de management fait état, pour sa part, d'une politique d'adaptation aux conditions d'études d'une partie de sa population étudiante : ainsi, les livres électroniques visant à desservir les étudiants en alternance sont achetés sous forme numérique, ces étudiants ayant moins tendance à être présents sur le campus du fait des spécificités de leur cursus.

Un autre exemple d'articulation « mixte » entre complémentarité, doublonnage et substitution entre papier et numérique peut être relevée dans les exemples évoqués par Marie Latour au cours de notre entretien : ainsi, au SCD de l'Université de Guyane, les encyclopédies de poche des collections « Que Sais-Je » et « Repères » ne sont plus du tout achetées en imprimé car elles font l'objet d'un abonnement en version numérique (substitution). En revanche, certains types de

---

<sup>97</sup> *Ibid.*,

<sup>98</sup> SCD de l'Université Paris Dauphine, *op. cit.*, p. 7.

<sup>99</sup> SCD de l'Université de Bretagne Occidentale, 2021, Charte documentaire, p. 4. Disponible à l'adresse : [http://ubodoc.univ-brest.fr/wp-content/uploads/2022/06/Charte\\_documentaire\\_BU\\_UBO\\_08102021.pdf](http://ubodoc.univ-brest.fr/wp-content/uploads/2022/06/Charte_documentaire_BU_UBO_08102021.pdf)



documents sont achetés à la fois en papier et en numérique – dans ces cas de doublonnage, le choix est alors fait de diminuer le nombre d'exemplaires imprimés. Enfin, concernant des collections très spécifiques, portant sur des sujets « pointus », la logique qui prédomine est celle de l'opportunité : l'ouvrage est acheté sur le support qui est disponible<sup>100</sup>.

Au cours des entretiens que nous avons menés dans le cadre de cette étude, des personnes interrogées ont mis l'accent sur les contraintes budgétaires qui peuvent peser sur les possibilités de mise œuvre de cette articulation entre monographies imprimées et numériques. Ainsi, par exemple, une conservatrice interrogée nous a-t-elle expliqué que dans l'établissement où elle exerce ses fonctions, on tente d'appliquer une logique de complémentarité entre papier et numérique, mais les différences d'usage entre monographies papier et électronique sont également prises en compte pour affiner les articulations choisies, et le non-doublonnage de certaines collections est un choix qui s'est opéré dans un environnement budgétaire contraint. En revanche, des choix de doublonnage sont effectués sur des titres très demandés, par exemple, afin de pouvoir proposer, via ce « complément numérique », des « exemplaires infinis », ce qui évite à la bibliothèque de devoir acheter de très nombreux exemplaires imprimés<sup>101</sup>.

### ***Un changement d'échelle : des pratiques de sélection des livres numériques alimentées par des logiques de coopération documentaire***

Dans le cas de certains établissements, cette démarche d'articulation entre papier et numérique se double d'une échelle de coordination supplémentaire, à savoir, la nécessité d'inscrire les choix de livres numériques dans un environnement documentaire plus large que le seul périmètre de l'établissement. Ainsi, dans notre questionnaire, on relève que dans le cas de la Bibliothèque Sainte-Barbe, la sélection de livres numériques au sein de l'établissement s'effectue en « concertation avec les autres bibliothèques de l'université de tutelle » dans le cadre particulier de « la mutualisation des abonnements ». De même, dans un entretien, Marie-Stéphane Germain, adjointe au responsable des Collections et responsable de la documentation électronique au sein du SCD de l'Université Paris 1, évoque l'intérêt de travailler en transversalité avec les grandes bibliothèques interuniversitaires environnantes pour pouvoir tenir la position complexe qui est celle du SCD de Paris 1, laquelle est de desservir en priorité un public de licence, mais aussi l'ensemble des publics de l'Université. Travailler avec ces deux grandes bibliothèques, essentiellement de niveau recherche, permet donc d'éviter les doublons<sup>102</sup>. Ainsi, on voit au travers de ces deux exemples en quoi les logiques de coopération documentaire évoquées dans la première partie peuvent avoir une influence sur la conduite d'une politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique.

---

<sup>100</sup> Entretien du 25 août 2022.

<sup>101</sup> Entretien du 30 janvier 2023.

<sup>102</sup> Entretien du 24 août 2022.

### 3.2. Quels modèles économiques pour quelle offre de livres numériques ?

Comme nous avons pu le relever un document produit par la Bibliothèque de l'Université de Liège<sup>103</sup>, les différents modèles d'acquisition des livres numériques (titre à titre ou bouquet, achat ou abonnement, modèles dirigés, etc) recèlent chacun des avantages et des inconvénients au regard des besoins et usages auxquels ils sont censés répondre. Conduire une politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique consiste donc aussi à s'interroger sur l'adéquation des modèles et offres économiques employés au regard des objectifs que l'on se donne en termes de types de publics et de besoins documentaires à desservir, en tenant compte du contexte budgétaire.

Ainsi, en examinant les réponses adressées au questionnaire et en s'appuyant sur les entretiens que nous avons effectués, il semble ressortir par exemple que pour des collections d'usuels ou d'ouvrages de référence régulièrement réédités, l'abonnement peut constituer une solution satisfaisante car les éditions successives sont automatiquement mises à jour dans les bouquets<sup>104</sup> – tandis qu'en cas d'achat pérenne de la version numérique ou d'acquisition de l'édition papier, il faut procéder au rachat d'exemplaires à chaque nouvelle réédition. A l'inverse, pour des monographies peu susceptibles d'être rééditées, il peut être pertinent de faire l'acquisition de ce type d'ouvrage en acquisitions pérenne, éventuellement au titre à titre. Il en va de même si la bibliothèque possède une spécialité disciplinaire et / ou un domaine d'excellence où on pourra chercher à pérenniser des acquisitions « de niche »<sup>105</sup>. De même, pour enrichir les ressources de niveau recherche dans les domaines de spécialité de la bibliothèque, il peut être opportun d'effectuer une veille fine sur les monographies proposées en licences nationales ou en accès ouvert afin de compléter l'offre acquise à titre onéreux – la question étant alors de savoir à qui confier cette veille : aux acquéreurs disciplinaires ? Au responsable de la politique documentaire ou de la documentation numérique ? A un groupe de travail *ad hoc* rassemblant ces différents acteurs ?

Souvent, encore, les établissements enquêtés procèdent par combinaison de plusieurs modèles économiques permettant de répondre à des besoins variables, dans la limite, bien évidemment, des marges de manœuvre budgétaires à leur disposition. Ainsi, par exemple, à l'Université Lyon 1, les achats au titre à titre sont privilégiés pour répondre à des demandes ponctuelles d'utilisateurs tandis que l'offre ScholarVox, qui s'est étoffée au cours des dernières années, permet de répondre adéquatement à un certain nombre de besoins documentaires : dès lors, il n'est pas toujours nécessaire pour la bibliothèque d'acheter à part les différents titres composant ce bouquet<sup>106</sup>. Le SCD de l'UBO met en œuvre une logique similaire : la majorité des livres numériques de l'établissement sont acquis via des abonnements à des bouquets à travers les offres Couperin, tandis que les acquéreurs peuvent également acheter des livres numériques au titre à titre, sur demande des usagers<sup>107</sup>. Enfin, à BSU, des

<sup>103</sup> BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE LIEGE, 2021. Analyse des principaux modèles d'acquisition. *Alma et Primo @ ULiège Library* [en ligne]. Janvier 2021 [consulté le 6 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://app.lib.uliege.be/alma/ebooks/analyse-des-principaux-modeles-dacquisition/>

<sup>104</sup> Situation évoquée par exemple dans les entretiens du 12 septembre 2022 et du 30 janvier 2023.

<sup>105</sup> Cas relevé à BSU ou au SCD de l'Université de Guyane, par exemple.

<sup>106</sup> Entretien du 7 février 2023.

<sup>107</sup> Comme précisé dans le formulaire de réponse au questionnaire d'enquête.

bouquets sont plutôt souscrits sous forme d'abonnement pour les ouvrages de niveau enseignement : Timothée Hulin met notamment en avant le fait qu'il n'est pas forcément intéressant d'acheter en acquisition pérenne un manuel qui peut « vite se périmer ». A l'inverse, les monographies de recherche peuvent être, elles, considérées comme de l'« investissement » : ainsi, même si le coût de l'ouvrage en acquisition pérenne peut revenir plus cher que dans le cas d'une souscription à un bouquet, cela ne pose pas problème dans ce contexte précis<sup>108</sup>.

Enfin, les choix de modèles font également l'objet d'arbitrages en fonction des usages escomptés : Frédéric Durand (SCD de l'Université Lyon 1) évoquait ainsi le cas d'un manuel d'informatique qui n'était disponible chez le fournisseur que pour un usager unique (à l'inverse d'un modèle d'accès multiples ou illimités), alors qu'il s'agissait de desservir une cinquantaine d'étudiants. Ainsi, dans ce type de cas, l'achat de la version numérique d'un ouvrage voit-il sa pertinence fortement relativisée<sup>109</sup>.

En ce qui concerne les modèles dirigés, plusieurs établissements enquêtés les ayant mis en œuvre se montrent satisfaits de ces initiatives. Ainsi, par exemple, Léa Maubon revient-elle sur une opération d'EBA qui a été jugée intéressante, permettant de faire émerger des titres « phares », ainsi que des ouvrages non anticipés par les bibliothécaires. L'opération a donc bien permis de mettre à jour des besoins documentaires inédits, comme escompté avec ce type de modèle. Cependant, la mise en place de ce type de modèle nécessite également un investissement budgétaire de départ conséquent pour initier l'ouverture du catalogue à l'ensemble des usagers (ce qui peut être dissuasif en cas de tensions budgétaires), tandis que ce modèle peut se révéler peu approprié au regard des caractéristiques de certains établissements documentaires. Ainsi, par exemple, Marie-Stéphane Germain explique que les EBA portant majoritairement sur des monographies de niveau recherche, le modèle n'apparaît pas forcément pertinent au regard des objectifs documentaires de la bibliothèque formant le site principal du SCD de l'Université Paris 1, laquelle vise avant tout à desservir un public d'étudiants de licence<sup>110</sup>. Enfin, soulignant également l'intérêt que peut présenter type de modèles, Delphine Coudrin met en garde contre une approche trop idéaliste de ces derniers. Par exemple, un ouvrage mis à disposition peut servir ponctuellement à un usager mais ne concordera pas forcément avec la politique documentaire de l'établissement, rendant son achat peu pertinent : en ce sens, la médiation des bibliothécaires demeure indispensable pour garantir une certaine cohérence des collections. En définitive, comme le souligne Delphine Coudrin, ces modèles, qui peuvent apparaître « tentants » dans des contextes de manque de moyens humains en bibliothèque, dans la mesure où ils épargnent aux bibliothécaires une partie des tâches de sélection, nécessitent en fait une intervention « humaine », dans la mesure où mener une EBA réussie nécessite de bien la paramétrer en amont et d'en analyser finement les statistiques en aval : ainsi, les EBA deviennent des enjeux de politique documentaire en soi<sup>111</sup>. Ces éléments concordent assez largement avec l'analyse que livrent Marion Favre et Manon Velasco au sujet de l'implémentation de modèles DDA et PDA à la

---

<sup>108</sup> Entretien du 7 septembre 2022.

<sup>109</sup> Entretien du 7 février 2023.

<sup>110</sup> Entretien du 24 août 2022.

<sup>111</sup> Entretien du 6 février 2023.

bibliothèque de l'EPFL de Lausanne. Ainsi, dans le résumé de l'article qu'elles consacrent au bilan de cette initiative, les autrices écrivent que :

*Ces deux modèles [PDA et EBA] se sont révélés de bons compléments aux modèles d'acquisition dans lesquels les bibliothécaires de liaison effectuent la sélection. Tous deux allègent également considérablement ce travail de sélection, tout en augmentant les tâches de gestion et d'analyse du côté des bibliothécaires en charge des ressources électroniques. Le PDA a nécessité des ajustements au fil des années pour que les collections accessibles soient au plus près des domaines de l'EPFL. L'utilisation des titres acquis à travers ce modèle est globalement plus importante que celle des titres acquis par d'autres biais, en contrepartie le PDA présente un risque accru de générer des acquisitions à la popularité éphémère, malgré la mise en place d'un système de prêt avant l'achat définitif. Le programme d'EBA a révélé un intérêt des usager·ères pour des titres dont les sujets et les années de publication n'étaient pas forcément attendus.*<sup>112</sup>

Ces différents éléments semblent donc plaider pour la complémentarité des modèles, en tenant compte des avantages et inconvénients de chacun au regard des besoins documentaires que l'on cherche à desservir.

### **3.3. Les limites d'une politique volontariste : jusqu'à quel point est-il souhaitable de développer le livre numérique en bibliothèque académique ?**

Jusqu'à quel point est-il souhaitable de développer l'offre de livres numériques présente au sein d'une bibliothèque ? La question des contextes d'usage, pour Delphine Coudrin, est primordiale : il faut tenir compte des contextes de préférence pour le support imprimé, et être en mesure de déterminer à quels besoins peut répondre un livre numérique. En l'absence de prise en compte de ces différents paramètres, le développement d'une offre de livres numériques ne s'accompagnera pas nécessairement d'une transformation des pratiques de lecture<sup>113</sup>. Une responsable de service d'appui à la pédagogie va également dans ce sens, expliquant qu'elle et ses collègues se demandent « jusqu'où » développer le livre numérique dans l'offre de ressources de la bibliothèque. S'il est important d'accompagner les usagers dans la découverte de cette offre *via* une médiation adéquate, l'équipe de l'établissement estime ne pas vouloir nécessairement étoffer davantage l'offre de livres numériques, considérant que ces derniers étaient « un peu sous-utilisés ». L'objectif, ainsi, plus que de développer une offre de livres numériques dans l'absolu, est que les usagers puissent pleinement utiliser les ressources à leur disposition, « jusqu'aux limites de l'usage qui leur est utile et leur convient »<sup>114</sup>.

Ces différents semblent donc plaider pour un développement raisonné des collections de livres numériques, concordant avec les pratiques effectives des usagers.

---

<sup>112</sup> FAVRE, Marion, VELASCO, Manon, 2022 (éd.), 2022. Patron-Driven Acquisition et Evidence-Based Acquisition: Comment implémenter ces modèles afin d'étendre l'offre documentaire dans une bibliothèque ? [*To be published*] *Beyond the Library Collections. We don't have it? Here it is!* 2022.

<sup>113</sup> Entretien du 6 février 2023.

<sup>114</sup> Entretien du 30 janvier 2023.

### 3.4. Outils d'aide au développement des collections de livres numériques

#### *Des procédures de sélection et d'acquisition*

En outre, pour aider à la sélection et l'acquisition de livres électroniques, il nous semble important de réfléchir aux outils et procédures qui peuvent appuyer les personnels des bibliothèques dans cette tâche.

Ainsi, dans notre questionnaire, 12 établissements déclarent disposer d'un vade-mecum pour l'acquisition de livres numériques (et un établissement supplémentaire nous précise que ce document est actuellement en cours de rédaction). Le SCD de l'Université Paris-Dauphine, par exemple, a formalisé sous la forme d'un document rédigé une procédure d'acquisition de livres numériques détaillant les étapes à suivre pour ce faire. En particulier, ce document donne des indications sur les vérifications préalables à effectuer (recherche du livre numérique en question sur le portail de la bibliothèque, en Open Access ou dans un EBA en cours, prise de renseignements sur les achats CollEx en cours afin d'éviter toute redondance) ainsi que les modalités de recherche de l'ouvrage chez les fournisseurs (en rappelant quels sont ces derniers et en fournissant des critères de préférence pour le choix de ces derniers d'un point de vue technique et administratif, à prix égal). Des critères concernant les formats et les modes d'accès à privilégier sont également précisés ; tandis que la procédure récapitule le circuit de passation et de validation des commandes et la marche à suivre pour contacter la personne en charge du signalement des ressources numériques lorsque l'accès au document est validé par le fournisseur. L'établissement s'est également doté d'un tableau partagé de suivi des acquisitions de livres numériques, à remplir au fur et à mesure<sup>115</sup>.

Actuellement, l'établissement est aussi en train de construire un nouvel outil d'aide au pilotage de la politique documentaire du livre numérique<sup>116</sup>, prenant la forme d'un tableau de critères permettant d'identifier les paramètres favorables ou défavorables à l'achat d'un ouvrage numérique en fonction de la nature de ce dernier (ouvrage de référence, ouvrage de recherche relevant ou non du périmètre CollEx de l'établissement, dictionnaire ou encyclopédie, loisir, etc.), de critères de prix et des possibilités techniques offertes par le fournisseur (accès illimité ou simultané, etc). Un système de « bonus » et des « malus » permet également d'évaluer l'opportunité de l'achat en tenant compte de critères comme la complexité du circuit d'acquisition ou des fichiers éditeurs, la possibilité ou non d'effectuer une acquisition pérenne, la non-fourniture de statistiques, l'absence ou non de restrictions d'usage liées aux DRM, etc. L'un des intérêts d'un tel outil nous semble résider dans le fait que par le biais de l'attribution d'un ensemble de points correspondant à chaque paramètre, il puisse aider à objectiver l'opportunité ou non d'un achat de livre numérique, et le cas échéant, à déterminer le modèle d'achat le plus pertinent. Ainsi, pour un type d'ouvrage donné, le tableau permet de déterminer s'il est souhaitable ou non de l'acheter sous forme pérenne ou d'en acquérir un doublon imprimé, par exemple.

Enfin, la bibliothèque de l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux a formalisé au cours des dernières années un plan de développement des collections<sup>117</sup>

---

<sup>115</sup> Documents internes, communiqués par Claire Nguyen.

<sup>116</sup> Document interne en cours d'élaboration, communiqué par Claire Nguyen.

<sup>117</sup> Document interne, communiqué par Delphine Coudrin.



qui nous a semblé également intéressant à évoquer ici à plusieurs titres. Ce document, qui est aussi un outil de communication vis-à-vis des enseignants-chercheurs de l'établissement, récapitule le contexte général de l'émergence des collections électroniques, rappelant les avantages escomptés du support numérique ainsi que les freins qui s'opposent au développement d'une telle offre. Rappelant par ailleurs que la documentation imprimée reste fortement utilisée, il stipule qu'« un équilibre doit donc être trouvé entre collections physiques et électroniques ». De plus, il formule des critères clairs de choix entre support imprimé ou numérique pour un ouvrage donné, en identifiant des types d'ouvrages à doubler entre papier et numérique (encyclopédies de poche et manuels très appréciés par les étudiants, « ouvrages théoriques » ou « manuels avancés de référence ») et d'autres pour lesquels la substitution s'avère indiquée (ouvrages spécialisés « pointus » de niveau recherche). Enfin, il consacre un passage au signalement des ressources numériques en accès ouvert dans l'outil de découverte de la bibliothèque.

Développer de tels outils de pilotage de la politique documentaire nous semble ainsi constituer une piste fructueuse. On peut rajouter qu'outre dans le plan de développement des collections, à portée souvent globale pour la bibliothèque, il peut être pertinent de décliner les principes d'articulation entre livres imprimés et numériques dans chacune des fiches-domaines disciplinaires, en tenant compte des spécificités propres à chaque secteur thématique. De même, il peut être pertinent de spécifier, au niveau des fiches-domaines de chaque secteur également, le périmètre des livres numériques gratuits et / ou en accès ouverts qui peuvent rentrer dans les contours de la collection, en accord avec la politique documentaire de l'établissement.

### ***Quels outils d'évaluation pour faire évoluer la politique documentaire du livre numérique ?***

Pour évaluer l'utilisation de leurs collections de livres numérique et faire évoluer leur politique documentaire en fonction des résultats constatés, les bibliothèques académiques ont à leur disposition plusieurs types d'outils et d'indicateurs. Un certain nombre de fournisseurs communiquent aux établissements des statistiques d'usage, lesquelles épousent de plus en plus la norme COUNTER, tandis que progresse le recours au logiciel libre ezPAARSE, permettant aux établissements d'analyser les logs de connexions à leurs ressources numériques et de disposer de données fines concernant le profil de ces usagers (discipline, niveau d'études, etc.).

Ainsi, dans notre questionnaire, la plupart des établissements s'appuient sur des statistiques ou indicateurs pour construire leur politique documentaire du livre numérique (seulement 3 d'entre eux déclarent que les statistiques d'usage ne sont pas prises en compte dans la politique documentaire de l'établissement). En particulier, 28 établissements déclarent prendre en compte le rapport TR\_B1 de COUNTER 5 (« requêtes ouvrages »). Le rapport TR\_B2 de COUNTER 5 est également utilisé par un certain nombre d'établissements répondants (19). Au cours des entretiens, des personnes interrogées ont pu mettre en avant l'intérêt de cet indicateur, qui peut permettre de repérer des tendances en matière de besoins documentaires encore non couverts par la bibliothèque. Ainsi, Marc Lalvée et Marie Quadrini (Université Sorbonne Paris-Nord) nous ont-ils indiqué que le relevé des refus d'ouvrages dans un agrégateur avait conforté l'établissement dans son projet d'extension du champ de son abonnement à l'offre de livres numériques proposée

par ce fournisseur<sup>118</sup>. Dans le questionnaire, on relève aussi que plusieurs établissements répondants ont l'intention de mettre en place une étude d'usages des livres numériques, ou mentionnent des enquêtes idoine passées.

Toutefois, si elle soulignait l'intérêt de certains indicateurs quantitatifs et soulignait les possibles ouverts par les données issues de l'exploitation des logs de connexion, Mélanie Le Torrec avait déjà souligné les limites d'indicateur purement quantitatifs et plaidait pour une évaluation plus qualitative des collections de livres numériques<sup>119</sup>. Ainsi, dans le questionnaire, le SCD de Nantes indique que la constitution de focus groups pour mieux apprécier qualitativement les usages du livre numérique est « une piste à l'étude ».

### ***Les outils mis à disposition par la communauté professionnelle***

Enfin, il convient de préciser que la cellule Ebooks du consortium Couperin met également à disposition des bibliothèques académiques un certain nombre d'outils pour les accompagner dans le développement de leurs collections numériques - en particulier, des typologies des offres de livres numériques proposées par les fournisseurs ainsi qu'un comparateur dynamique de ces différentes offres (actuellement en maintenance)<sup>120</sup>.

Ainsi, en fonction de l'organisation et des contextes locaux, tenter de mettre en place et de conduire une politique documentaire du livre numérique nécessite de s'interroger sur les outils et procédures que l'on peut se donner pour accompagner ce processus.

## **4. PRECONISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU LIVRE NUMERIQUE**

### **4.1. Des obstacles qui demeurent tandis que de nouveaux défis émergent**

Les entretiens et le questionnaire nous permettent d'observer que les freins relevés par l'enquête Couperin 2017 demeurent dans une large mesure prégnants. L'offre de livre numérique se caractérise par sa complexité et son caractère pléthorique (Delphine Coudrin employant ainsi l'expression de « jungle » pour la caractériser de manière métaphorique<sup>121</sup>). Si les ressources en *Open Access* peuvent constituer un complément intéressant à l'offre éditoriale payante, l'étendue et le volume de ces ressources peut constituer un défi supplémentaire pour les bibliothécaires disciplinaires, qui doivent se former à ce nouveau paysage documentaire pour être en mesure d'intégrer ces ressources au périmètre des collections numériques dont ils ont la charge. Des freins relatifs à l'usage demeurent par ailleurs, les enquêtés pointant les faiblesses ergonomiques de certaines offres de livres numériques (comme l'impossibilité de télécharger de d'imprimer des chapitres d'ouvrages, par exemple) - Maria-Livia Cadis soulignant par ailleurs que

---

<sup>118</sup> Entretien du 12 septembre 2022.

<sup>119</sup> LE TORREC, *op. cit.*, p. 107.

<sup>120</sup> Voir COUPERIN, 2021. Les outils de la CEB. *Couperin.org* [en ligne]. 24 juin 2021 [consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/159-ebook/1461-les-outils-de-la-ceb>

<sup>121</sup> Entretien du 6 février 2023.



les différences entre modalités de consultation proposées d'une plateforme à une autre peuvent représenter une difficulté supplémentaire d'appropriation des livres numériques pour les usagers<sup>122</sup>. Les usages effectifs des livres numériques, enfin, demeurent difficiles à évaluer, et une approche strictement quantitative des usages demeure non satisfaisante. Enfin, des obstacles juridiques et administratifs ont pu être soulevés dans les entretiens : l'indisponibilité de certains titres de livres numériques pour les bibliothèques est souvent évoquée, tandis que Claire Nguyen rappelle que les modalités d'achat auprès de certains éditeurs s'accommodent mal du circuit des commandes propres aux Universités<sup>123</sup>

## 4.2. Quelles pistes pour faciliter l'intégration du livre numérique dans les collections de la bibliothèque ?

Face à ces différents éléments, plusieurs pistes de travail prioritaires semblent pouvoir être dégagées.

Le travail sur la formation et l'accompagnement des équipes associées au développement des collections de livre numérique semble revêtir une importance cruciale. Il par ailleurs indissociable d'une réflexion organisationnelle et managériale sur les outils et processus à mettre en œuvre pour ce faire. A ce titre, on peut recommander la formalisation, de manière itérative (c'est-à-dire en mode projet), de la politique documentaire du livre numérique dans les documents de pilotage du développement documentaire de l'établissement, des fiches-domaines à la charte documentaire. Dans la mesure du possible, il est intéressant d'approfondir l'intégration des supports dans ces documents en spécifiant, le cas échéant, des critères de désherbage des monographies numériques (contre la tendance à la sédimentation des collections de livres numériques notée par Mélanie Le Torrec<sup>124</sup>), au même titre que les critères de désherbage souvent formalisés pour les collections imprimées, afin de rendre les collections numériques davantage dynamiques.

La complexification et la diversification de l'offre de livres numériques, incluant les monographies en accès ouvert, nécessite par ailleurs de développer de nouvelles compétences pour les responsables documentaires disciplinaires ou les spécialistes des ressources numériques. Une piste envisageable pour approfondir cette acculturation peut résider dans le développement de collaborations transversales entre ces acteurs documentaires et les personnels de la bibliothèque experts de la Science ouverte et de *l'Open Access*. Un tel travail concerté semble pouvoir aider à une intégration facilitée des ressources en accès ouvert dans le périmètre des collections numériques. La montée en compétence des acquéreurs disciplinaires et des chargés de ressources numériques sur ce type de publications peut ainsi permettre d'accroître la pertinence des collections au regard du périmètre documentaire de l'établissement (notamment en termes de niveaux et disciplines concernés).

Enfin, pour tenter de mieux documenter les besoins et pratiques des usagers en matière de livres numériques, on peut rappeler l'intérêt d'enquêtes locales comme évoqué dans ce qui précède, ainsi que la pertinence de méthodes qualitatives issues de *l'UX Design*. En croisant ces données avec celles issues de l'analyse statistique

---

<sup>122</sup> Entretien du 5 octobre 2022.

<sup>123</sup> Entretien de suivi du mémoire.

<sup>124</sup> LE TORREC, *op. cit.*, p. 75.

**Dans ce paysage documentaire recomposé, quelles politiques et pratiques documentaires pour le livre numérique dans les bibliothèques académiques aujourd'hui ?**

des usages des collections, on peut ainsi obtenir des données fines, à la fois quantitatives et qualitatives, sur les contextes locaux, ce qui permet de faire évoluer la politique documentaire du livre numérique si nécessaire, afin de mieux s'adapter aux besoins et pratiques des usagers.

### III. SIGNALEMENT, VALORISATION ET MEDIATION DU LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES : ETAT DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

---

#### Avant-propos

*Pour les bibliothèques, l'essor du numérique se traduit avant tout par un changement de paradigme : à la rareté des collections se substituent l'abondance de l'information et de nouveaux modes de diffusion des savoirs. L'offre de services n'est plus déterminée par rapport aux collections. Ces dernières deviennent elles-mêmes un service parmi d'autres. La valeur ajoutée ne provient plus des collections puisque l'information est omniprésente, elle résulte de services développés pour faciliter la recherche et le traitement de ces informations.*<sup>125</sup>

Cette citation de Carole Letrouit nous semble bien résumer les enjeux liés à la médiation des ressources numériques. En effet, face à une offre documentaire qui se caractérise désormais par son caractère pléthorique, l'enjeu, pour les bibliothécaires, est dorénavant de favoriser des accès à cette documentation et d'en faciliter le repérage en concevant des « parcours d'usagers »<sup>126</sup> adaptés aux besoins informationnels de ces derniers. Dans cette partie, il s'agira ainsi de s'interroger sur les spécificités qui sont celles du livre numérique en termes de valorisation et de médiation, tant « physique » que « numérique » ; d'appréhender les difficultés auxquelles se heurtent les professionnels des bibliothèques académiques dans leurs tentatives de faire connaître leur offre de livres numériques aux usagers de leur établissement ; ainsi que d'exposer diverses initiatives de médiation du livre numérique relevées dans une démarche de parangonnage.

## 1. RETOUR SUR LES ENJEUX DE LA MEDIATION DES RESSOURCES NUMERIQUES EN BIBLIOTHEQUE ACADEMIQUE

### 1.1. Donner accès aux ressources numériques et les valoriser auprès des usagers : la médiation comme élément constitutif d'une politique documentaire

Selon Bertrand Calenge, « conduire une politique documentaire, c'est donner accès »<sup>127</sup>. Jérôme Pouchol s'inscrit dans une perspective similaire lorsqu'il érige la médiation des contenus parmi les « quatre jambes » de la politique documentaire,

---

<sup>125</sup> LETROUIT, Carole, 2017. Collections, offres de services : prescription ou réponse à la demande ? In: *Bibliothèques*. [en ligne]. Éditions du Cercle de la Librairie. pp. 43-51.

<sup>126</sup> Nous empruntons cette notion aux travaux de Silvère Mercier et Lionel Dujol sur la médiation numérique des savoirs.

<sup>127</sup> CALENGE Bertrand, *op. cit.*, p. 52.

aux côtés de la sélection, de la production et de la gestion de ces mêmes contenus<sup>128</sup> (contre une vision restrictive, mais courante, de la politique documentaire tendant à réduire celle-ci aux processus d'acquisition des collections).

De fait, s'interroger sur la politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique, c'est donc également se demander par quels biais mettre ce type de documentation à disposition des usagers d'un établissement documentaire, de telle sorte que cette offre « rencontre son public ».

La question de la médiation des ressources numériques est un sujet indissociable de la naissance des réflexions sur le développement de ce type de collections. Dès l'émergence de ces dernières, la profession s'est interrogée sur les moyens dont disposaient les établissements documentaires pour faire connaître cette documentation, dont la nature immatérielle rendait difficile son repérage par les usagers<sup>129</sup>. En France, on peut estimer que ce sujet est particulièrement pris en charge depuis une dizaine d'années, en témoigne notamment le développement de la littérature professionnelle à ce sujet ainsi que d'une offre de formation continue en la matière dans les organismes de formation continue des professionnels des bibliothèques<sup>130</sup>.

## 1.2. Les problématiques spécifiques liées au livre numérique en termes de valorisation et de médiation

Nous l'avons vu dans ce qui précède, la réflexion sur la médiation des ressources numériques en bibliothèque tend d'abord à être pensée à partir des caractéristiques intrinsèques de ce type de documentation, en prenant la nature dématérialisée de cette documentation comme point de départ de la réflexion. Réfléchir à la médiation du livre numérique dans le contexte des bibliothèques académiques nécessite ainsi de se saisir de problématiques communes aux ressources documentaires immatérielles, indépendamment du type de document en jeu, tout en s'interrogeant par ailleurs sur les spécificités propres aux monographies numériques en particulier, en comparaison des autres types de documentation pouvant exister sur un support analogue.

En 2014, Frédéric Souchon a rédigé un mémoire visant à démontrer la nécessité de penser une médiation des ressources numériques qui aille au-delà des seuls outils informatiques de signalement à disposition des bibliothèques académiques. L'auteur montrait ainsi que compte tenu du caractère « invisible » de ces ressources dans les espaces des bibliothèques, si leur signalement était indispensable pour contribuer à leur repérage, il ne saurait être suffisant en raison du fait que pour de nombreux usagers, « la bibliothèque est avant tout un lieu, qui s'incarne dans leur vécu quotidien »<sup>131</sup>. Pour Frédéric Souchon, il découlait de ces éléments la nécessité de

---

<sup>128</sup> POUCHOL, Jérôme, 2012. 1. La médiation numérique dans le cadre d'une politique documentaire raisonnée : l'exemple de la MIOP. In: GALAUP, Xavier (éd.), *Développer la médiation documentaire numérique*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 20-44.

<sup>129</sup> Bertrand Calenge écrit ainsi : « Je suis frappé par le fait que les ressources électroniques qui ont pu être sélectionnées, gratuites ou le plus souvent fort coûteuses, restent invisibles à leur public destinataire notamment au sein des espaces de la bibliothèque », dans CALENGE, *op. cit.*, p.50.

<sup>130</sup> Marie-Stéphane Germain et Lucile Jay (SCD de l'Université Paris 1) nous expliquaient ainsi en entretien avoir suivi des stages consacrés à la question de la valorisation des ressources numériques dans un CRFCB et à l'Enssib, et un établissement ayant répondu au questionnaire indique encourager ses agents à suivre de telles formations.

<sup>131</sup> SOUCHON, Frédéric, 2014. Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique. Le cas des bibliothèques universitaires. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Bertrand Calenge. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 5.

concevoir des dispositifs de médiation de ces ressources qui s'inscrivent aussi dans les espaces physiques de la bibliothèque.

Dans ce travail, qui portait sur les ressources numériques dans leur globalité, Frédéric Souchon relevait également des spécificités propres au livre numérique, écrivant que :

*D'un point de vue « macro-bibliothéconomique », [le livre numérique] relève incontestablement du flux en cela que les bibliothèques qui l'intègrent à leurs collections, acquièrent généralement auprès des éditeurs, non un contenu, mais un droit d'accès à un contenu pour une période donnée. À un point de vue « micro-bibliothéconomique » cependant, il peut être considéré comme une entité documentaire cohérente et isolable, équivalente dans son contenu, sinon dans sa forme, à l'objet qui demeure la matrice de référence de nos pratiques culturelles : le livre imprimé. Ce lien matriciel conduit aujourd'hui les professionnels à mettre en place des dispositifs transformant l'e-book en objet matériel manipulable et insérable parmi les rayonnages physiques d'ouvrages. Qu'on ne se trompe pas de perspective toutefois : une telle démarche ne vise pas à matérialiser de manière systématique l'offre de livres électroniques de la bibliothèque [...] mais à accompagner de manière transitoire et ciblée la mutation des pratiques de lecture<sup>132</sup>.*

Souscrivant entièrement à cette analyse, nous pouvons également mettre en avant une autre problématique inhérente à la médiation des livres numériques en bibliothèque. Si, comme le pointe Frédéric Souchon, les livres numériques peuvent en effet être appréhendés avant tout comme des monographies, et donc, en tant que telles, être valorisés « à l'unité », l'existence de vastes corpus ou collections de livres numériques dans un certain nombre de bibliothèques confronte aussi ces dernières à devoir définir une articulation entre valorisation d'unités documentaires et de « masses » de documents.

Ainsi, une responsable de la politique documentaire d'une école d'ingénieurs francilienne<sup>133</sup> soulignait qu'à ses yeux, le mode de sélection des livres numériques pouvait présupposer deux types de valorisation distincts. Aussi pointait-elle le risque que les livres électroniques sélectionnés au titre à titre se retrouvent « noyés » dans les outils de signalement de ces bibliothèques – d'où l'intérêt, selon elle, de « communiquer rapidement et largement auprès des publics sur ces types d'achat ». A l'inverse, elle remarquait que la valorisation et le signalement de collections complètes suivait une logique « de valorisation « de masse » ». Un responsable de la documentation électronique<sup>134</sup> nous faisait part, quant à lui, d'une interrogation similaire, constatant que s'il était facile de communiquer sur une base documentaire dans sa globalité, il se demandait comment valoriser des achats de livres électroniques au titre à titre et les faire connaître au-delà de leur seul signalement dans le catalogue de la bibliothèque. Dans cette perspective, il s'interrogeait alors sur le bien-fondé d'une médiation de ces ouvrages numériques achetés au titre à titre qui prendrait appui sur des entrées thématiques, permettant de regrouper ces différents documents dans des ensembles cohérents.

---

<sup>132</sup> SOUCHON, *op. cit.*, p. 51.

<sup>133</sup> Courriel suivant notre entretien du 11 Juillet 2022.

<sup>134</sup> Entretien du 21 septembre 2022.

De fait, suivant la nature des collections de livres numériques détenues par la bibliothèque (titres isolés ou collections complètes ? Acquisitions pérennes ou abonnements à des bouquets ?), il s'agit de déterminer les modalités et « échelles » de valorisation les plus pertinentes pour favoriser l'accès des usagers à ces ouvrages numériques.

Toutefois, ce faisant, il convient également de se départir de son « regard de bibliothécaire »<sup>135</sup> et de s'interroger, dans cette démarche de médiation, sur les entités intellectuelles pertinentes pour les usagers suivant leurs représentations et usages. Aussi, au regard des pratiques informationnelles en vigueur parmi les usagers d'un établissement documentaire donné, vaut-il mieux valoriser une collection d'usuels ou d'encyclopédies de poche numériques « en bloc », comme un tout cohérent, ou donner à voir les différents titres qui la composent dans leur unicité, en fonction de leur contenu ?

Enfin, parmi les enjeux que nous pouvons soulever ici, comme dans toute démarche de médiation documentaire, se pose la question de savoir s'il s'agit de faciliter l'accès à la documentation dans le cadre d'une recherche documentaire active ou de favoriser, par ailleurs, des formes de découvertes fortuite et de sérendipité. On peut estimer que les usagers pouvant mettre en œuvre ces deux démarches d'accès à la documentation dans des contextes pluriels, une stratégie de médiation du livre numérique doit se saisir de ces deux dimensions.

## 2. LE SIGNALEMENT DES LIVRES NUMERIQUES : MODALITES ET CONTRAINTES

### 2.1. L'évolution des outils de signalement dans les bibliothèques académiques

De nombreux travaux menés sur le livre numérique convergent vers l'idée que la qualité du signalement de ce type de ressources est cruciale pour en favoriser le repérage et l'usage<sup>136</sup>. Les modalités de signalement des livres numériques ont connu un certain nombre de recompositions au cours des quinze dernières années : les bibliothèques se sont d'abord emparées des possibilités offertes en termes de catalogage dans les catalogues « locaux » et collectifs (à ce titre, l'Abes a mis à disposition des établissements plusieurs outils et dispositifs pour favoriser l'intégration des notices de livres numériques dans le Sudoc). Toutefois, comme le souligne Delphine Coudrin, si cette solution semble aller de soi pour les livres numériques acquis de manière pérenne, en revanche, cataloguer des livres numériques acquis *via* des abonnements à des bouquets dans le SIGB pose davantage de problèmes, notamment du fait de l'impermanence potentielle des contenus de ce type de bases<sup>137</sup>. En outre, étant donné le volume de certains grands bouquets, il peut

---

<sup>135</sup> Nous reprenons cette mise en garde, qui concernait l'introduction du livre numérique dans des formations documentaires, soulevée par notre interlocutrice dans l'entretien du 30 janvier 2023, pour l'appliquer à la médiation du livre numérique dans son toutes ses déclinaisons possibles.

<sup>136</sup> Ainsi, comme le constate dans l'étude portant sur la bibliothèque de l'Université de Toronto mentionnée précédemment (YUAN, VAN BALLEGOIE et ROBERTSON, 2018) : « *The study also highlighted how critical metadata are in promoting the use of electronic resources. If there were no ebook metadata within the library catalog, the ebook usage was low.* »

<sup>137</sup> COUDRIN, Delphine et HATT, Guillaume, 2014. Intégrer, signaler les ressources numériques : 20 questions-clés. In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections.* [en ligne]. Presses de l'enssib. p. 90.



être extrêmement fastidieux d'en cataloguer tous les titres « en dur » dans un OPAC. Ainsi, pour signaler ces vastes ensembles de documents, les bibliothèques ont pu opter pour d'autres types d'outils de signalement, comme les listes alphabétiques (parfois également appelées listes A-Z) dans les portails documentaires, qui proposent un accès aux différentes bases de ressources numériques sur une même page Web. Si elle a l'avantage de présenter un accès aisé aux différents « réservoirs » de livres numériques, cette solution présente néanmoins l'inconvénient d'obliger l'utilisateur à effectuer ses recherches d'ouvrages séparément, au sein de chacune des bases ainsi signalées. Par ailleurs, dans les années 2010, les moteurs de recherche fédérée ont suscité un certain engouement auprès des bibliothèques du fait de leur capacité à agréger des ressources signalées dans des outils divers, mais ces dispositifs ont fait long feu<sup>138</sup>, et c'est surtout l'essor des outils de découverte au cours des dernières années qui a recomposé en profondeur les possibilités de signalement des livres numériques. Ainsi, comme l'explique Delphine Coudrin :

*Agrégeant les métadonnées des fournisseurs dans un index unique interrogé lors des recherches, les outils de découverte offrent des performances extrêmement intéressantes : temps de réponse quasi instantanés, interrogation des sources avec une granularité allant jusqu'à l'article de revue, possibilité de paramétrer les critères de l'algorithme de pertinence, etc.*<sup>139</sup>

Les outils de découverte permettent ainsi désormais de signaler rapidement et facilement un grand nombre de titres de monographies numériques grâce au volume de métadonnées disponibles dans les bases de connaissance qui leur sont associées, et permettent de rendre facilement visibles pour les usagers des ouvrages numériques très divers, issus tant des plateformes des éditeurs commerciaux que de bases de monographies en accès ouvert. En contrepartie, le signalement dans les outils de découverte de vastes ensembles de monographies numériques (pouvant parfois se décompter en dizaines de milliers de titres, comme nous l'avons aperçu au cours de notre parangonnage) présente un fort risque de générer du bruit. Ainsi, mener une politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique, c'est aussi définir précisément une politique du signalement de ce type de ressources. Il convient, de fait, de s'interroger sur le périmètre et la pertinence des monographies numériques à signaler au regard des besoins et pratiques de la communauté d'utilisateurs que la bibliothèque vise à desservir. Ainsi, par exemple, Claire Nguyen nous a-t-elle expliqué qu'au SCD de l'Université Paris-Dauphine, le choix avait été fait de ne pas signaler dans l'outil de découverte l'intégralité des livres numériques contenus dans les offres EEBO et ECCO mises à disposition au titre des licences nationales, afin de ne pas générer trop de bruit<sup>140</sup>. Les ouvrages ayant été signalés dans l'outil de découverte relevaient, en revanche, des domaines de spécialité de la bibliothèque.

Toujours dans une démarche de parangonnage, nous avons exploré différents portails documentaires de bibliothèques académiques, en donnant la priorité aux établissements qui avaient renseigné notre questionnaire. Nous indiquons ici quelques « parcours » d'accès au livre numérique, relevés au cours de cette

---

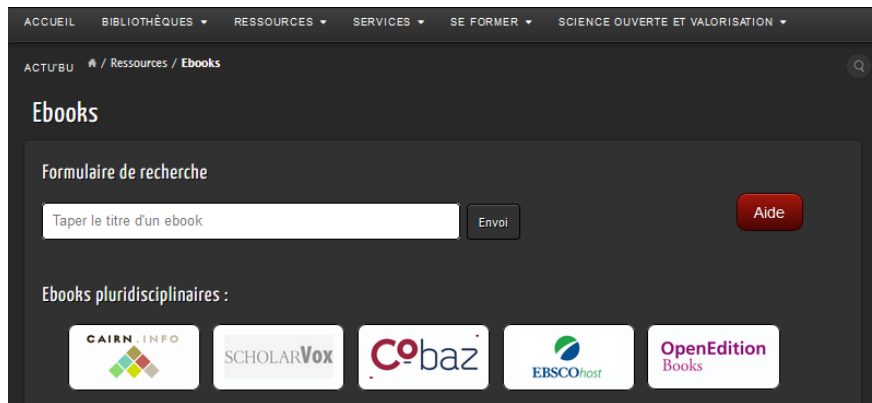
<sup>138</sup> COUDRIN, Delphine, 2014. Les dispositifs de signalement en université. In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. [en ligne]. Presses de l'enssib. p. 114

<sup>139</sup> *Ibid.* p. 109.

<sup>140</sup> Entretien de suivi du mémoire.

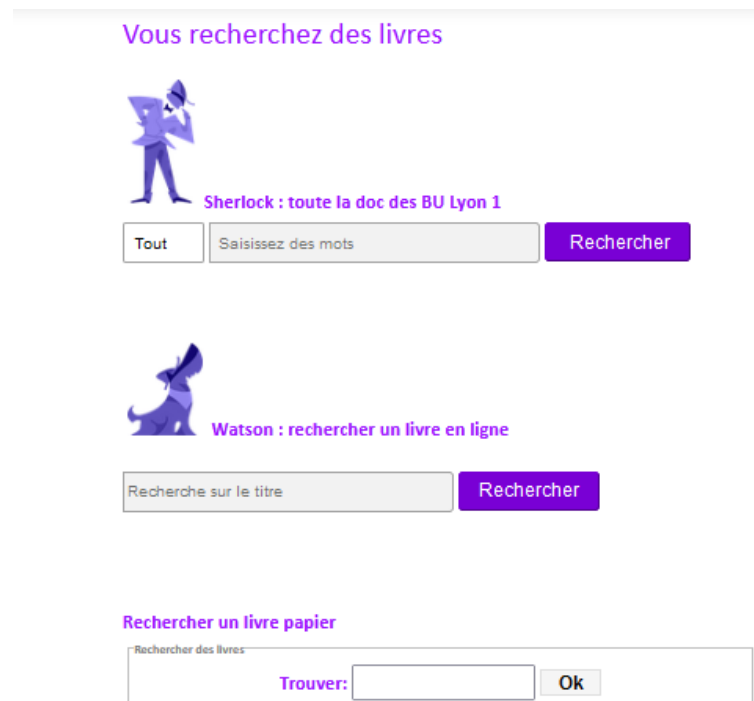


exploration, qui ne se réduisent pas à la formulation d'une requête dans la barre de recherche de l'outil de découverte (avec possibilité de tri à facettes par type de documents pour isoler les seuls livres numériques). Ainsi, par exemple, sur le portail documentaire du SCD de l'UBO, une page spécifique est dédiée au signalement des livres numériques, cumulant une barre de recherche et une liste d'accès aux différentes bases documentaires contenant des livres numériques, classées par discipline (en reproduisant la logique de la liste A-Z).



*Page de portail documentaire dédiée au signalement des livres numériques (source : site Web du SCD de l'Université de Bretagne Occidentale)*

Sur le portail documentaire de l'Université de Lyon 1, on peut également remarquer une possibilité de recherche documentaire par type de documents (monographies) sur une page proposant d'interroger, d'une part, l'ensemble des ressources du SCD, ainsi que les collections de livres tant physiques que numériques de l'établissement, d'autre part.



*Différents points d'accès aux monographies (source : portail documentaire du SCD de l'Université Lyon 1)*

Plus récemment, nous avons également pu relever l'essor de dispositifs techniques permettant d'accéder aux ressources numériques (dont les livres

numériques) en-dehors des outils de signalement « traditionnels » des bibliothèques, au gré d'un parcours sur le Web ou dans des moteurs de recherche académiques, qui semblent dès lors pouvoir favoriser un accès au livre numérique relevant d'une certaine forme de sérendipité. A ce titre, on peut par exemple mentionner l'extension de navigateur Click'n'Read, développé par l'Inist<sup>141</sup>. Suivant le paramétrage adopté, ces outils permettent ainsi d'accéder aux collections numériques souscrites à titre onéreux par les établissements documentaires et/ou à des ressources numériques en accès ouvert.

## **2.2. Multiplier les accès aux livres numériques et s'adapter aux pratiques des usagers**

Comme le fait remarquer Delphine Coudrin, les bibliothèques académiques tendent généralement à proposer des outils de signalement des ressources numériques à la fois « multiples » et « complémentaires » pour répondre à la variété des pratiques informationnelles de leurs usagers<sup>142</sup>. Ces possibilités de signalement peuvent excéder les seuls outils informatiques de la bibliothèque : les ressources numériques, ainsi, peuvent être intégrées dans l'environnement Web des usagers via, par exemple, les espaces numériques de travail (ENT) des étudiants et enseignants-chercheurs<sup>143</sup>. A partir de là, on peut estimer qu'une stratégie de signalement du livre numérique doit effectivement multiplier ces points d'accès divers au livre numérique, en tentant de s'adapter aux besoins et pratiques des usagers, suivant les contextes locaux. Les auteurs rappellent ainsi que les étudiants auront par exemple davantage tendance à recourir aux outils de découverte, intuitifs et reproduisant les modalités d'une recherche sur le Web, tandis que les chercheurs recourront plus volontiers aux listes A-Z<sup>144</sup>.

Dans le périmètre des établissements ayant répondu à notre questionnaire, on constate que le plus souvent, les stratégies de signalement du livre numérique mises en œuvre par les établissements relèvent d'une telle pluralité.

## **3. AU-DELA DU SIGNALEMENT : QUELLES STRATEGIES DE VALORISATION PHYSIQUE ET EN LIGNE DES LIVRES NUMERIQUES POUR LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES ?**

### **3.1. « Mettre en scène » le livre numérique dans les espaces de la bibliothèque : tentatives et interrogations**

Depuis plusieurs années, la littérature professionnelle s'interroge sur les différents types d'outils qui peuvent aider au repérage et à l'accès aux ressources numériques dans les espaces physiques des bibliothèques. Frédéric Souchon

---

<sup>141</sup> <https://clickandread.inist.fr/>

<sup>142</sup> COUDRIN, *op. cit.* p. 110.

<sup>143</sup> COUDRIN et HATT, *op. cit.*, p. 96-97. Pour une typologie des outils de signalement proposés dans l'environnement Web des usagers en contexte universitaire, se reporter à COUDRIN Delphine, *op. cit.*, p. 111-112.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 87.

identifie quatre types principaux de dispositifs, distinguant ainsi des dispositifs de communication *in situ*, d'une part, parmi lesquels les *flyers*, marque-pages promotionnels, affichages dynamiques sur écran et autres campagnes d'affichage statique visant à informer les usagers de l'existence d'une offre de documentation numérique. D'autre part, il s'intéresse également aux dispositifs de rematérialisation des ressources numériques (« fantômes » glissés dans les rayonnages de la bibliothèque visant à symboliser des titres de livres numériques aux côtés des ouvrages imprimés, cubes ou boîtiers de DVD visant à matérialiser les livres numériques sur des tables thématiques, par exemple)<sup>145</sup>. En outre, il met en avant des dispositifs d'interfaçage entre l'espace physique de la bib et ressources numériques au moyen, notamment, de la technologie des QR codes<sup>146</sup>. Enfin, il identifie des dispositifs de consultation des ressources numériques *in situ*, par exemple via le prêt de tablettes ou de liseuses<sup>147</sup>.

Les répondants à notre questionnaire, pour leur part, recourent assez largement à ce type d'outils, quoique dans des proportions différentes selon le type de dispositif, pour valoriser leurs collections de livres numériques. Ainsi, 24 établissements sur 37 déclarent pratiquer un affichage statique ou mobile dans la bibliothèque pour informer de leur offre de livres numériques ; 16 proposent des QR codes sur support statique à scanner *in situ* ; 15 ont mis en place des « fantômes » dans les rayonnages de la bibliothèque ; 13 recourent à la rematérialisation des livres numériques sous forme d'objets ; 6 proposent des supports munis de QR codes « à emporter » sous forme de marque-pages ou de prospectus ; tandis que 5 proposent le prêt de tablettes ou liseuses à leurs usagers. De plus, 13 établissements pratiquant la rematérialisation de livres numériques déclarent intégrer les livres numériques ainsi matérialisés dans les présentations thématiques ou les tables de valorisation de leur établissement.

Au SCD de l'Université de Lyon 1, ainsi, plusieurs de ces dispositifs sont utilisés conjointement dans une stratégie de valorisation globale des ressources tant physiques que numériques de la bibliothèque. Des supports de rematérialisation des livres numériques sont ainsi disposés dans les rayonnages thématiques de la bibliothèque, pour informer les étudiants de l'existence d'une alternative numérique aux ouvrages qu'ils ont l'habitude de consulter, d'une part, et figurent également parmi les sélections documentaires thématiques de la bibliothèque, aux côtés de documents imprimés<sup>148</sup>.

---

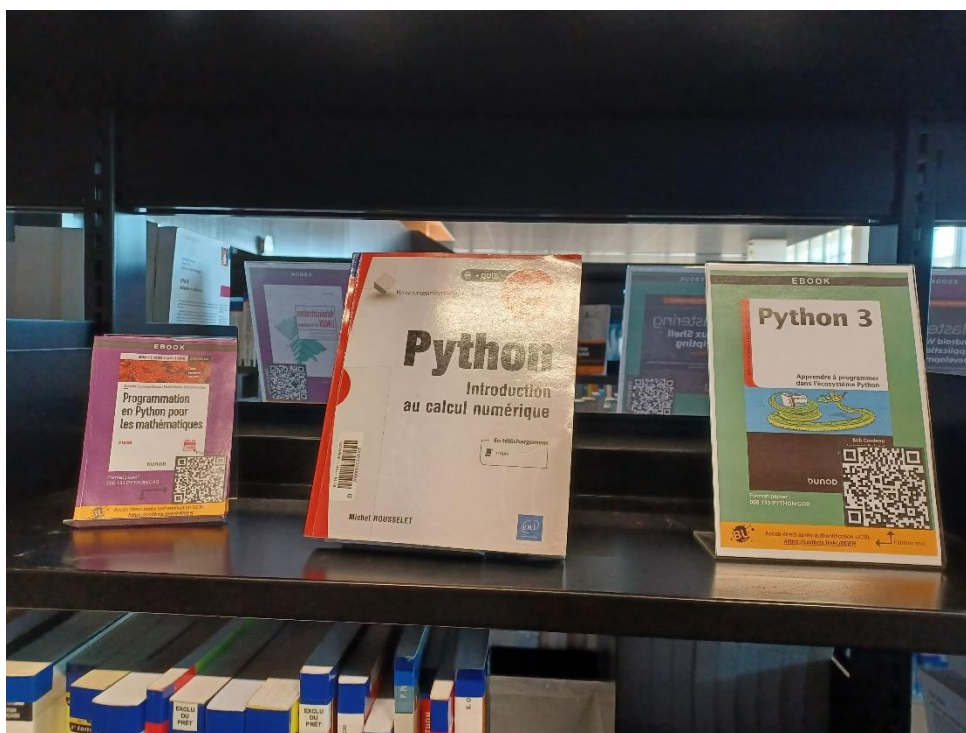
<sup>145</sup> SOUCHON, *op. cit.*, p. 51-53.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 37-50.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>148</sup> Entretien du 7 février 2023.

**Signalement, valorisation et médiation du livre numérique dans les bibliothèques académiques : état des lieux, contraintes et perspectives**



*Valorisation de manuels imprimés et numériques dans les rayonnages thématiques de la bibliothèque, Bibliothèque universitaire de la Doua, SCD de l'Université Lyon 1*



*Disposition de prospectus à QR codes « à emporter » renvoyant aux exemplaires numériques des manuels imprimés contenus dans les rayonnages (BU de la Doua)*

## 3.2. Panorama des outils de médiation documentaire numérique

### *L'engagement des bibliothèques dans la médiation documentaire numérique*

Un survol de la littérature professionnelle permet de constater que depuis environ une dizaine d'années, la plupart des bibliothèques, tant de lecture publique qu'académiques, développent leur présence sur le Web dans une perspective de communication institutionnelle et / ou de médiation documentaire numérique<sup>149</sup>.

#### *Les tutoriels et guides de recherche documentaire*

Pour aider les usagers à recherche de la documentation numérique et à y accéder, un certain nombre de bibliothèques académiques ont mis en place des tutoriels diffusés en ligne sous des formats divers (texte, capsules vidéo, supports interactifs, etc.), auxquels il est possible d'accéder en général *via* le portail documentaire des établissements. La portée de ce type de dispositif peut varier, entre délivrance d'instructions d'ordre purement « technique » pour accéder à la documentation en ligne, et aide à la mobilisation de compétences informationnelles pour identifier son besoin d'information et adapter sa stratégie de recherche en conséquent. Si un certain nombre de ces dispositifs portent sur les « ressources numériques » sans spécifier un type de document en particulier, d'autres bibliothèques académiques ont produit des outils spécifiquement dédiés au livre sur tous supports ou au livre numérique seulement.

On peut ainsi citer, à titre d'exemple, le guide de recherche en ligne « *E-books at UCLA* », mis en place par la bibliothèque de l'Université de Californie à Los Angeles, dont les différents onglets spécifient au lecteur comment chercher des livres numériques dans les collections de la bibliothèque ainsi que dans des réservoirs documentaires externes à l'établissement<sup>150</sup>. Le guide de recherche documentaire en ligne « *Finding Books* », mis en place par la bibliothèque de l'Université Concordia de Montréal<sup>151</sup>, nous semble par ailleurs particulièrement intéressant dans la mesure où ce dispositif s'inscrit dans une perspective d'aide au développement de compétences informationnelle, au-delà du seul accompagnement « technique » à l'accès aux ressources de la bibliothèque. Conçu dans une perspective multisupport, s'il précise aux usagers comment accéder à des livres en version numérique, il vise avant tout à accompagner les usagers dans la précision de leurs besoins documentaires, les aidant par exemple à différencier une monographie d'un article scientifique.

#### *L'intégration du livre numérique à des contenus de « médiation info-documentaire »*

Pour Jérôme Pouchol, la « médiation info-documentaire » est un type de médiation numérique qui « lie information et communication dans un format rédactionnel approprié » et vise à « promouvoir les actions et services

<sup>149</sup> Voir par exemple MESGUICH, Véronique, 2017. *Bibliothèques: le web est à vous*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques.

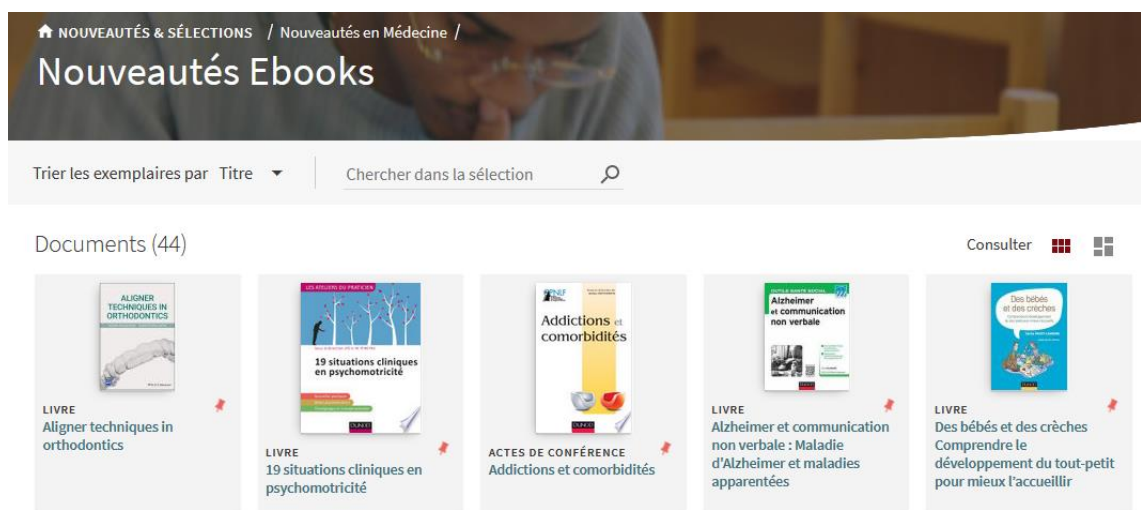
<sup>150</sup> <https://guides.library.ucla.edu/c.php?g=180620&p=1188403>

<sup>151</sup> <https://library.concordia.ca/learn/finding-books/>



documentaires » de l'établissement. Pour ce faire, elle s'inspire notamment des techniques journalistiques (en termes « de structuration et de mise en forme de l'information ») et du marketing (« tendant à renforcer l'attractivité du sujet traité »). Parmi les types de contenus que les bibliothèques peuvent produire dans cette perspective, figurent par exemple les « billets » présents sur le portail documentaire ainsi que les e-carrousels mettant en valeur les acquisitions récentes de la bibliothèque<sup>152</sup>. On peut ajouter que ce type de contenus tend de plus en plus à être diffusé sur les réseaux sociaux numériques, dont les bibliothèques tendent à s'emparer depuis plusieurs années.

Parmi les bibliothèques académiques que nous avons enquêtées, nombreux sont les établissements à informer et communiquer au sujet des livres numériques sur le site Web de la bibliothèque ou les réseaux sociaux : 31 établissements interrogés sur 37 déclarent ainsi mettre en œuvre une telle démarche. 6 établissements déclarent également recourir à des e-carrousels pour valoriser leurs livres numériques. Nous avons également relevé un certain nombre d'initiatives de mise en valeur de l'offre de livres numériques de la bibliothèque d'ordre « info-documentaire » au sens de Jérôme Pouchol, telles les campagnes de *mailing* à destination de l'ensemble des usagers ou de communauté ciblées (enseignants-chercheurs, étudiants...) – une démarche mise en œuvre, par exemple, par le SCD de l'Université de Guyane, ou les *newsletters* (c'est le cas, par exemple, à la Bibliothèque Sainte-Barbe).



Exemple de e-carrousel permettant d'afficher une sélection de livres numériques. Source : site Web des Bibliothèques de Sorbonne Université (BSU)

### ***L'intégration du livre numérique à des contenus numériques de « médiation de recommandation »***

Selon Jérôme Pouchol, « dans un contexte d'inflation éditoriale et de surabondance d'informations, la médiathèque doit s'investir doublement – sur site comme à distance – dans sa mission traditionnelle de conseil et de recommandation »<sup>153</sup>. C'est là l'objet de la médiation qu'il nomme « de recommandation »<sup>154</sup>, qui consiste, pour les bibliothécaires, à sélectionner et

<sup>152</sup> POUCHOL, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 35-36.

<sup>154</sup> *Ibid.*

valoriser des ressources jugées dignes d'intérêt pour leurs usagers. Parmi les activités relevant du périmètre de ce type de médiation, l'auteur évoque, par exemple, les « sélections », « critiques » et « coups de cœur »<sup>155</sup>.

On a pu voir se multiplier, au cours des dernières années, de telles initiatives au sein des sites Web, portails documentaires, réseaux sociaux numériques et blogs animés par les bibliothèques, notamment de lecture publique. Cependant, les<sup>156</sup> bibliothèques académiques commencent également à se saisir de ce type de médiation et, par le biais de ces canaux, valoriser leurs collections de monographies, sur tous supports ou seulement sur support numérique. A titre d'exemple, on pourra citer l'initiative « L'ebook de la semaine » mise en place par le SCD de l'Université Lyon 1. Dans le cadre de cette stratégie de médiation, les responsables documentaires des différents pôles thématiques du SCD rédigent à tour de rôle un court billet permettant de mettre en avant, de manière hebdomadaire, un livre numérique jugé particulièrement intéressant. Le billet est ensuite diffusé *via* les comptes Facebook et Twitter de la bibliothèque. La production de ces contenus se déroule suivant un calendrier établi au préalable, et les statistiques de consultation des ouvrages valorisés font l'objet d'une comparaison en amont et en aval de la médiation<sup>157</sup>.

## RÉSEAUX SOCIAUX



*Recommander des livres numériques via des contenus éditorialisés (source : portail documentaire du SCD de l'Université Lyon 1)*

Enfin, en écho à la question des « échelles » de valorisation pertinentes pour valoriser des livres numériques en bibliothèque académique que nous avons soulevée précédemment, on pourra signaler une initiative de valorisation de monographies numériques où la granularité retenue pour l'éditorialisation est la

<sup>155</sup> POUCHOL, *op. cit.*, p. 35-37.

<sup>156</sup> Entretiens du 30 janvier et du 7 février 2023.

<sup>157</sup> *Ibid.*



collection éditoriale, *via* une sélection thématique et commentée d'ouvrages issus de la plateforme OpenEdition Books, dans un billet du carnet *Hypothèses* « L'Édition Electronique Ouverte »<sup>158</sup>.

### *L'intégration du livre numérique dans des contenus numériques de « médiation didactique »*

Les livres numériques des bibliothèques académiques peuvent également être valorisés *via* la production de contenus relevant de ce que Jérôme Pouchol nomme « médiation didactique », laquelle réside dans la réalisation de produits documentaires spécifiques, à l'instar des « dossiers documentaires numériques », que Jérôme Pouchol caractérise de la manière suivante :

*Le dossier documentaire numérique agrège et compose les informations essentielles autour d'un sujet ou d'un thème donnés (prescrits par son auteur) ; en même temps, il invite l'internaute à sortir de ce cadre synthétique en faisant usage des multiples liens rebonds, du « Voir aussi » ou encore du « Pour aller plus loin »*<sup>159</sup>.

La Bibliothèque de Sciences Po Paris conçoit de tels contenus éditorialisés, diffusés sur son site Web. Dans ces produits documentaires, les livres numériques détenus dans les collections de l'établissement peuvent faire partie des ressources documentaires valorisées, aux côtés d'autres types de documents. C'est le cas, par exemple, dans la bibliographie thématique contenue dans un dossier documentaire consacré à « L'organisation territoriale française et ses réformes »<sup>160</sup>.

## **4. FORMER LES USAGERS AU LIVRE NUMERIQUE**

### **4.1. Acculturer les usagers des bibliothèques académiques au livre numérique via des actions de formation**

Dans notre questionnaire, la quasi-totalité des répondants (35 établissements sur 37) déclarent proposer à leurs usagers une sensibilisation à l'existence de livres numérique *via* des formations documentaires « multisupport » (2 seulement indiquent proposer des formations spécifiquement dédiées au livre numérique). Une responsable de pôle d'appui à la pédagogie nous a fait part de l'intérêt, selon elle, d'insérer le livre numérique dans des formations multisupport. En effet, il s'agit avant tout de former aux compétences informationnelles, et non de montrer une ressource, selon une perspective orientée par les catégories propres aux bibliothécaires. Il convient alors de ne pas pour prendre pour point de départ les ressources que les bibliothécaires cherchent à montrer, mais de partir des besoins d'informations des étudiants, sans « siloter » la formation par type de ressources

---

<sup>158</sup> TEAM, OpenEdition, 2020. 10 000 ouvrages sur OpenEdition Books. *L'Édition électronique ouverte*. [en ligne]. 8 juillet 2020. [Consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse: <https://leo.hypotheses.org/17094>

<sup>159</sup> POUCHOL, *op. cit.*, p. 38-39.

<sup>160</sup> BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO, 2019. L'organisation territoriale française et ses réformes. *SciencesPo.fr* [en ligne]. 28 janvier 2019 [consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/dossiers-documentaires/organisation-territoriale-francaise.html>

(sauf en cas de demande expresse d'un enseignant). Aussi, il s'agit de montrer aux étudiants l'éventail des ressources à leur disposition, en les aidant à discriminer les types de documents pertinents eu égard à leur besoin d'information. Il convient donc de faire comprendre aux étudiants à quels besoins d'information une monographie (en tant qu'entité intellectuelle, qu'elle soit numérique ou imprimée) peut répondre – tandis que le format numérique, lui, correspond à un besoin d'usage<sup>161</sup>.

## 4.2. Faire acte de médiation du livre numérique en situation de renseignement bibliographique

La littérature professionnelle tend à mettre en avant l'importance que peut revêtir une médiation documentaire délivrée par les bibliothécaires, *via* le bouche-à-oreille<sup>162</sup>.

Ainsi, dans le cas de la médiation du livre numérique, plusieurs personnes interrogées nous ont évoqué l'importance, selon eux, que les bibliothécaires effectuant du renseignement bibliographique posté dans la bibliothèque connaissent suffisamment l'offre numérique de l'établissement afin d'être en mesure de proposer une alternative papier-imprimé aux lecteurs à la recherche d'un titre particulier<sup>163</sup>.

Or dans le questionnaire on peut relever que 6 établissements seulement déclarent que les formations internes qu'ils dispensent sur le livre numérique concernent les agents effectuant du renseignement bibliographique posté. Un levier de promotion des livres numériques auprès des usagers de la bibliothèque semble donc bien résider dans l'acculturation de l'ensemble des personnels de l'établissement, sans se limiter aux seuls acteurs impliqués dans la chaîne de traitement documentaire du livre numérique (acquisitions et catalogage, notamment).

# 5. POUR UNE STRATEGIE DE MEDIATION GLOBALE ET CONCERTEE DES LIVRES NUMERIQUES

## 5.1. Des difficultés à mettre en œuvre une stratégie de valorisation du livre numérique

Dans l'échantillon de bibliothèques ayant renseigné notre questionnaire, les établissements déclarant disposer d'une politique formalisée de valorisation des collections sont minoritaires par rapport à ceux qui répondent par la négative : en effet, si 13 établissements déclarent avoir formalisé une telle politique, pour les 24 restants, une telle démarche n'existe pas. Dans la question suivante, 7 établissements seulement déclarent intégrer des préconisations concernant le livre numérique dans leur politique de valorisation des collections.

Cependant, la valorisation des ressources numériques, et parmi ces dernières, des livres numériques est une préoccupation qui semble très largement partagée

---

<sup>161</sup> Entretien du 30 janvier 2023.

<sup>162</sup> Frédéric Souchon écrit ainsi : « Réalité à ne jamais perdre de vue en bibliothèque : le bouche-à-oreille est sans doute la méthode la plus efficace en vue de promouvoir une nouvelle offre de service auprès des usagers » (SOUCHON, *op. cit.*, p. 32).

<sup>163</sup> Cet aspect de la médiation du livre numérique a par exemple été évoquée par Marie-Hélène Bourrat au cours de notre entretien du 30 janvier 2023.

parmi la plupart des personnels de bibliothèques avec lesquels nous nous sommes entretenus. Seulement, bien souvent, faute de moyens humains, les équipes de leurs établissements peinent à mettre en place une telle politique de valorisation ou, lorsque des initiatives sont mises en œuvre, à faire perdurer ces dernières. Une conservatrice avec laquelle nous nous sommes entretenus emploie ainsi l'expression de « parent pauvre » pour qualifier la place de la valorisation au sein de la politique documentaire<sup>164</sup>. D'autres personnels des bibliothèques avec lesquels nous nous sommes entretenus évoquent, pour leur part, leurs interrogations concernant l'évaluation des dispositifs de médiation mis en œuvre pour favoriser les accès à leurs collections de livres numériques. Comment, par exemple, évaluer l'efficacité d'un dispositif de rematérialisation des livres numériques ? Il ressort ainsi, globalement, des entretiens, qu'un certain nombre d'initiatives ont été tentées, sans pour autant trouver de « solution miracle » ou de « panacée ».

## 5.2. Pour une stratégie de médiation du livre numérique décloisonnée, s'inscrivant dans une politique globale de médiation

Selon Xavier Galaup :

*La définition et la mise en œuvre de la médiation documentaire numérique ne peuvent se faire que dans le cadre global d'une politique d'établissement. Étant donné que celle-ci est intimement liée à la mise en valeur des contenus documentaires, il convient de l'inclure dans une remise à plat de la politique documentaire. Elle n'est pas une activité à part, une nouvelle section de la bibliothèque ou une nouvelle case dans l'organigramme. Tous les acquéreurs sont amenés à être partie prenante de la médiation documentaire numérique. Ce qui implique que cette dernière soit inscrite dans les fiches de poste.*<sup>165</sup>

Ainsi, dans le cas du SCD de l'Université Lyon 1, la prise de conscience de la nécessité d'une stratégie renforcée de valorisation des ressources numériques est née de l'analyse des résultats de l'enquête LibQual post-crise sanitaire, qui montraient que l'offre numérique était méconnue ou difficile d'accès pour un certain nombre d'utilisateurs. Le département des Collections a ainsi inscrit cette question de mise en visibilité des ressources numériques dans ses objectifs stratégiques pour l'année suivante et a construit par la suite sa stratégie de médiation. Cette stratégie s'appuie sur une certaine formalisation, avec la création de fonctions de coordinateurs de la valorisation sur les réseaux sociaux sur les différents sites de la bibliothèque et la mise en place d'un planning de publications et d'outils de suivi partagés pour la production des contenus, en association avec la mission communication du SCD<sup>166</sup>.

De fait, la prise en charge de la valorisation des collections numériques de manière décloisonnée, le plus souvent en collaboration avec les services en charge de la communication, est une tendance que nous avons pu relever dans les réponses au questionnaire, que cette démarche soit en cours ou à l'état de projet. Cette importance d'associer des services disposant de compétences spécifiques a été soulignée dans plusieurs entretiens. En effet, par exemple, les services de communication disposent de compétences en termes de graphisme et de codes

---

<sup>164</sup> Entretien du 23 août 2022.

<sup>165</sup> GALAUP, *op. cit.*, p. 211.

<sup>166</sup> Entretien du 7 février 2023.

d'écriture du Web, par exemple, qui doivent être mises à profit dans une stratégie de valorisation « matérielle » ou numérique des collections de livres numériques, sous peine d'être peu efficaces.

Soulignant également caractère nécessairement « global » d'une stratégie de valorisation et de médiation des ressources numériques, Frédéric Souchon évoquait également le levier de promotion des ressources numériques que constituent les enseignants-chercheurs, dont le rôle prescripteur auprès des étudiants est significatif en contexte académique<sup>167</sup>. Pour développer ce type de médiation, outre la formalisation de liens entre des enseignants référents et les bibliothécaires de liaison et / ou la sensibilisation des enseignants-chercheurs aux collections de livres numériques au sein d'instances comme les CCSD, on peut aussi évoquer le cas d'un établissement ayant renseigné le questionnaire, qui met à disposition des enseignants un module de son SIGB permettant de réaliser des bibliographies interactives pouvant inclure des livres numériques :

*Les collections de livres numériques ne sont pas automatiquement intégrées aux bibliographies de cours des enseignants mais nous utilisons Leganto (Ex-libris) pour la réalisation de bibliographies interactives : la bibliographie de l'enseignant pointe vers le catalogue et permet à l'utilisateur d'accéder à la notice du document comportant la localisation pour la documentation physique et le lien pour la documentation électronique.*

### **5.3. Formaliser la politique de signalement et y inclure les ressources libres et gratuites ou en accès ouvert**

Deux établissements ayant renseigné le questionnaire font état d'un projet de formalisation ou de refonte de leur politique de signalement, en incluant le livre numérique dans cette dernière. Il semble tout à fait pertinent de procéder à une telle formalisation, le signalement faisant intégralement partie de la politique documentaire, comme nous l'avons vu dans ce qui précède. Cette politique de signalement peut également prendre en compte les « masses » de monographies en accès ouvert ou en licences nationales : lesquelles convient-il d'intégrer à l'outil de découverte ? Lesquelles doivent faire l'objet d'un signalement risquant de générer moins de bruit ? Comment s'organise le circuit de signalement ?

---

<sup>167</sup> SOUCHON, *op. cit.* p. 75. Mélanie Le Torrec s'intéresse également à la prescription enseignante dans son étude (voir notamment LE TORREC *op. cit.*, p. 82-83 et p. 92-95).



## CONCLUSION

---

En conclusion, on peut dire que de nos jours, le livre numérique, objet documentaire qui a d'abord peiné à prendre sa place au sein des politiques documentaires des bibliothèques académiques françaises, tend à gagner en visibilité au sein de ces dernières, quoique selon des proportions et des rythmes qui varient en fonction des établissements. La pandémie de Covid-19, du fait des bouleversements qu'elle a momentanément induits dans les pratiques documentaires des usagers des bibliothèques académiques, semble avoir catalysé ou accéléré cette prise en compte accrue du livre numérique dans les stratégies documentaires d'un certain nombre d'établissements. Il semble cependant encore trop tôt pour estimer dans quelle mesure ce phénomène pourra entraîner des transformations durables dans les usages du livre numérique en contexte académique, ou s'il était avant tout circonstanciel.

Si l'offre de livres numériques à destination d'un public académique s'est profondément recomposée et étoffée, elle continue néanmoins de soulever un certain nombre de difficultés pour les différents acteurs documentaires des bibliothèques académiques. Pour pallier ces éléments et tenter de mener des politiques raisonnées ou, à défaut, des stratégies documentaires de développement de leurs collections de livres numériques, les bibliothèques académiques mettent en place des organisations, des procédures et des outils *ad hoc*, tandis que se pose la question de savoir comment accompagner et former au mieux les équipes. Un certain nombre d'établissements définit empiriquement ou formalise des principes de développement de leurs collections de monographies numériques qui prennent en compte l'articulation possible avec les collections imprimées, selon des modalités visant à répondre au mieux aux besoins documentaires et aux pratiques de leurs usagers, et dans la limite des marges de manœuvre budgétaires et des moyens humains à leur disposition.

Par ailleurs, cette politique documentaire du livre numérique ne peut se penser en-dehors de la mise en œuvre d'une véritable stratégie de médiation transversale, allant de la définition d'une politique de signalement à la formation des usagers, en passant par la médiation documentaire numérique et le renseignement bibliographique posté. Là encore, l'enjeu crucial est bien de tenter de répondre au mieux aux besoins documentaires des usagers, en ménageant des moyens d'accès aux livres numériques s'inscrivant dans des démarches organisées de recherche d'information ou relevant d'une certaine forme de sérendipité. Pour ce faire, les bibliothèques académiques gagnent à définir cette stratégie de médiation en fonction du projet d'établissement, et en associant également à cette démarche des acteurs externes à la bibliothèque.

Compte tenu des obstacles qui perdurent quant à la prise en charge du livre numérique par les politiques documentaires des bibliothèques académiques, ces différentes démarches de développement des collections et de médiation se construisent progressivement, par itération, selon des logiques d'expérimentation et d'ajustement.

En fin de compte, à travers cette étude consacrée au type de documents particulier qu'est la monographie numérique, c'est la question plus générale de l'insertion dans les politiques documentaires d'objets documentaires « nouveaux » qui se pose. Ainsi, après l'hybridation, sur tous supports, des périodiques, puis des monographies, on peut constater que de nos jours, de nouveaux « objets »

nativement numériques viennent interroger les frontières documentaires usuelles dans les bibliothèques académiques (applications et vidéos pédagogiques, didacticiels, podcasts, livres numériques audio, etc.). Il est probable que la diffusion croissante de ces nouveaux types de ressources vienne également interroger, à court ou moyen terme, la conduite de la politique documentaire des établissements, en faisant émerger des interrogations similaires à celles auxquelles les bibliothèques ont dû faire face devant l'essor des revues puis des livres numériques (quels acteurs documentaires seront chargés de leur sélection ? Comment ces ressources seront-elles signalées et valorisées ? etc.). Il est donc probable que les politiques documentaires poursuivent leur transition vers des processus de plus en plus intégrés, prenant en compte l'ensemble des ressources imprimées et numériques dans toute leur variété.



## SOURCES

---

### LISTE DES ENTRETIENS EFFECTUES, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE :

Entretien en visioconférence avec la responsable de la politique documentaire de la bibliothèque d'une grande école d'ingénieurs francilienne\*, 11 juillet 2022.

Entretien téléphonique avec Léa Maubon, responsable des ressources électroniques, SCD de l'Université de Poitiers, 23 août 2022.

Entretien téléphonique avec la responsable des collections et de la politique documentaire d'une université pluridisciplinaire de taille moyenne\*, 23 août 2022.

Entretien téléphonique avec Marie-Stéphane Germain, adjointe au responsable des collections et responsable de la documentation électronique, SCD de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 24 août 2022.

Entretien avec Marie Latour, directrice adjointe, responsable des ressources numériques et de la formation des usagers, SCD de l'Université de Guyane, 25 août 2022.

Entretien téléphonique avec Timothée Hulin, responsable du Département des Collections, Bibliothèques de Sorbonne Université, 7 septembre 2022.

Entretien téléphonique avec Marc Lalvée et Marie Quadrini, respectivement responsables de la politique documentaire et des ressources électroniques, SCD de l'Université Sorbonne-Paris Nord, 12 septembre 2022.

Entretien téléphonique avec la directrice adjointe et le responsable de la documentation électronique du SCD d'une université pluridisciplinaire de petite taille\*, 21 septembre 2022.

Entretien téléphonique avec Lucille Jay, adjointe à la responsable des ressources numériques, SCD de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 4 octobre 2022.

Entretien en visioconférence avec Maria-Livia Cadis, responsable de la mission politique documentaire, SCD de l'Université Côte d'Azur, 5 octobre 2022.

Entretien en visioconférence avec la responsable du pôle d'appui à la pédagogie du SCD d'une université pluridisciplinaire\*, 30 janvier 2023.

Entretien en visioconférence avec Marie-Hélène Bourrat, administratrice de la documentation électronique, SCD de l'Université Lyon 1, 30 janvier 2023.

Entretien en visioconférence avec Marie-Delphine Coudrin, responsable du département Collections et Données, SCD de l'Université Bordeaux-Montaigne, 6 février 2023.

Entretien en présentiel avec Frédéric Durand, adjoint à la responsable du département des Collections, responsable du Pôle Sciences, SCD de l'Université Lyon 1, 7 février 2023.

*Note : la présence d'un astérisque indique que la personne entretenue a été anonymisée à sa demande.*

## BIBLIOGRAPHIE

---

### BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES : GENERALITES

CAVALIER, François et POULAIN, Martine, 2015. *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 9782765414698.

ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (éd.), 2013. *L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne: Presses de l'ENSSIB. Papiers.

### POLITIQUE DOCUMENTAIRE ; POLITIQUE DOCUMENTAIRE NUMERIQUE

BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline, 2014. *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib. La boîte à outils, #29. ISBN 9791091281188.

BATTISTI, Michèle, CHAPOY, Élise, MERRIEN, Delphine, HAETTIGER, Magali, JULLIEN COTTART, Odile, BOURRION, Daniel et BALIGAND, Marie-Pascale, 2010. Des pratiques professionnelles renouvelées. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 2010. Vol. 47, no. 2, pp. 44. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.3917/docsi.472.0044.

BECK, Estelle, 2015. Applications du modèle Patron-driven acquisitions. *I2D - Information, données & documents*. [en ligne]. 2015. Vol. 52, no. 1, pp. 17. [Consulté le 26 février 2023]. DOI 10.3917/i2d.151.0017.

BECK, Estelle, 2014. Patron-driven acquisitions : un nouveau modèle d'acquisition des e-books. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 2014. Vol. 51, no. 4, pp. 17. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.3917/docsi.514.0017.

BIZOS, Isabelle, 2020. Big deals et open access : quelle stratégie numérique pour les bibliothèques universitaires ? Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Fabrice Boyer. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

CALENGE, Bertrand, 2008. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques. ISBN 9782765410478.

CALENGE, Bertrand, 2014. Comment intégrer les ressources numériques dans une politique documentaire ? In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. [en ligne]. Presses

de l'enssib. pp. 46-57. ISBN 9791091281188.  
<<http://books.openedition.org/pressesenssib/11628>>. ISBN : 9782375460573.  
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.11628>.

CARBONE, Pierre, 2015. Les fusions d'universités et la documentation [en ligne]. Mai 2015. [S. l.] : Inspection générale des bibliothèques. Disponible à l'adresse : [https://medias.vie-publique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/154000423.pdf](https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/154000423.pdf)

CARBONE, Pierre et CAVALIER, François, 2009. *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 9782765409755.

CARDINAL, Ronan, 2018. Synergie entre collections imprimées et électroniques. Pour une politique documentaire harmonisée à la BU d'Avignon. Rapport de stage, Master 2 Sciences de l'Information et des Bibliothèques, sous la direction de Florence Alibert. Angers : Université d'Angers.

CAUDRON, Olivier, 2017. L'offre numérique éditoriale pour les étudiants [en ligne]. [S. l.] : Inspection générale des bibliothèques. Octobre 2017. Disponible à l'adresse : [https://medias.vie-publique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/184000136.pdf](https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/184000136.pdf)

CAVALIER, François, 2015. La politique documentaire des bibliothèques universitaires : contexte, enjeux. In: *Bibliothèques*. [en ligne]. Éditions du Cercle de la Librairie. pp. 59-71. [Consulté le 1 mars 2023]

CAZENOBÉ, Adrienne, 2010. *Les collections en devenir: typologie des documents, politique et traitement documentaires*. Paris: Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques. ISBN 9782765409816.

COUDRIN, Delphine, 2014. Les dispositifs de signalement en université. In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 112-126. [Consulté le 6 mars 2023]. ISBN 9791091281188.

COUDRIN, Delphine et HATT, Guillaume, 2014. Intégrer, signaler les ressources numériques : 20 questions-clés. In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 90-102. ISBN 9791091281188.

COUPERIN, 2021. Bibliothèques académiques et livres numériques : analyse de l'enquête ebooks 2017 [en ligne]. 24 juin 2021. [Consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.couperin.org/site-content/159-ebook/1353-bibliotheques-academiques-et-livres-numeriques-analyse-de-l-enquete-ebooks-2017?preview=1>

DOWNEY, Kay, ZHANG, Yin, URBANO, Cristobal et KLINGER, Tom, 2014. A Comparative Study of Print Book and DDA Ebook Acquisition and Use. *Technical Services Quarterly*. [en ligne]. 3 avril 2014. Vol. 31, no. 2, pp. 139-160. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/07317131.2014.875379.

FAVRE, Marion, VELASCO, Manon, 2022 (éd.), 2022. Patron-Driven Acquisition et Evidence-Based Acquisition: Comment implémenter ces modèles afin d'étendre l'offre documentaire dans une bibliothèque ? [*To be published*] *Beyond the Library Collections. We don't have it? Here it is!* 2022.

GIMAZANE, Rémi, SMITH, Franck, NGUYEN, Claire, BRULEY, Caroline, BERTRAND, Anne-Marie, EPRON, Benoît et CHARTRON, Ghislaine, 2010. Nouveaux documents, nouvelles compétences. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 2010. Vol. 47, no. 2, pp. 56. [Consulté le 28 février 2023].

HATT, Guillaume, 2014. Signaler et valoriser en lecture publique. In: BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline (éd.), *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 103-111. ISBN 9791091281188.

JUHEL, Katia, 2021. Quelle évolution pour les départements « Collections » des SCD ? Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Myriam Chermette Richard. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

KALFON, Jérôme, 2015. D'une logique de collections à une logique de services. *Arabesques*. [en ligne]. 1 octobre 2015. No. 80, pp. 3. [Consulté le 28 février 2023].

KE, Irene, GAO, Wenli et BRONICKI, Jackie, 2017. Does Title-By-Title Selection Make a Difference? A Usage Analysis on Print Monograph Purchasing. *Collection Management*. [en ligne]. 2 janvier 2017. Vol. 42, no. 1, pp. 34-47. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/01462679.2016.1249040.

LE TORREC, Mélanie, 2014. Livre numérique : l'usage peut-il être le moteur de la politique documentaire ? Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Claire Nguyen. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

LETROUIT, Carole, 2017. Collections, offres de services : prescription ou réponse à la demande ? : In: *Bibliothèques*. [en ligne]. Éditions du Cercle de la Librairie. pp. 43-51. [Consulté le 28 février 2023].

LETROUIT, Carole, 2017. Les enjeux du numérique concernant les ressources documentaires en SHS [en ligne]. Mars 2017. [S. l.] : Inspection générale des bibliothèques. Disponible à l'adresse : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/46/6/RAPPORT\\_enjeux\\_du\\_numerique\\_SHS\\_final\\_ct\\_743466.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/46/6/RAPPORT_enjeux_du_numerique_SHS_final_ct_743466.pdf)

LI, Jie, 2016. Is It Cost-effective to Purchase Print Books When the Equivalent E-book Is Available? *Journal of Hospital Librarianship*. [en ligne]. 2 janvier 2016. Vol. 16, no. 1, pp. 40-48. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/15323269.2016.1118288.

LUTTRINGER, Catherine, 2012. Intégration et valorisation du livre numérique : quel impact pour la fonction documentaire ? Mémoire pour obtenir le titre professionnel de « Chef de projet en ingénierie documentaire » INTD. Paris : CNAM.

Mission enquêtes du SCD de l'Université Lyon 2, en collaboration avec le SESAP, 2021. Enquête collections auprès des enseignant.es chercheur.es. Rapport de synthèse [en ligne]. Novembre 2021 [consulté le 5 mars 2023], disponible à l'adresse : [https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-ec-vf\\_1638199644594-pdf?ID\\_FICHE=49860&INLINE=FALSE](https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-ec-vf_1638199644594-pdf?ID_FICHE=49860&INLINE=FALSE).

Mission enquêtes du SCD de l'Université Lyon 2, en collaboration avec le SESAP, 2021. Enquête collections auprès des étudiant.e.s. Rapport de synthèse [en ligne]. Janvier 2021 [consulté le 5 mars 2023], disponible à l'adresse : [https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-enquete-collections-volet-etudiants-vf\\_1617285776174-pdf?ID\\_FICHE=28998&INLINE=FALSE](https://bu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/rapport-synthese-enquete-collections-volet-etudiants-vf_1617285776174-pdf?ID_FICHE=28998&INLINE=FALSE).

MOORE, Kate B., 2015. Are We There Yet? Moving to an E-Only Collection Development Policy for Books. *The Serials Librarian*. [en ligne]. 19 mai 2015. Vol. 68, no. 1-4, pp. 127-136. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/0361526X.2015.1016836.

WALTON, Rebecca A. et BUNDERSON, Jenica, 2021. Measuring the Past to Guide the Future: Takeaways from a Retrospective Disciplinary Analysis on Print Books and Ebooks. *Collection Management*. [en ligne]. 3 avril 2021. Vol. 46, no. 2, pp. 80-90. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/01462679.2020.1841701.

## LIVRE, LECTURE ET EDITION NUMERIQUES

BENHAMOU, Françoise et GUILLON, Olivia, 2010. Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique. *Culture prospective*. [en ligne]. 2010. Vol. 2, no. 2, pp. 1. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.3917/culp.102.0001.

CHARTRON, Ghislaine, EPRON, Benoît. et MAHÉ, Annaïg., 2012. *Pratiques documentaires numériques à l'Université*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib. ISBN 9791091281072.

DILLAERTS, Hans et (DIR), Benoît Epron, 2016. *Offre de livres numériques à destination des bibliothèques de lecture publique: un regard international*. Villeurbanne : Presses de l'enssib. ISBN 9782375460542.

EPRON, Benoît et VITALI-ROSATI, Marcello, 2018. *L'édition à l'ère numérique*. Paris: la Découverte. Repères, 706. ISBN 9782707199355.

JOHNSTON, Nicole et SALAZ, A.M., 2019. Exploring the Reasons Why University Students Prefer Print over Digital Texts: An Australian Perspective. *Journal of the Australian Library and Information Association*. [en ligne]. 3 avril 2019. Vol. 68, no. 2, pp. 126-145. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/24750158.2019.1587858.

JONCHÈRE, Laurent, 2005. Quel avenir pour le livre électronique dans les bibliothèques universitaires françaises ? : *Documentaliste-Sciences de l'Information*. [en ligne]. 1 février 2005. Vol. Vol. 42, no. 1, pp. 26-30. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.3917/docs.421.0026.

KONT, Kate-Riin et PIIRSALU, Siret, 2021. Awareness and Expectations of E-books: A Study in Tallinn Health Care College. *Journal of Electronic Resources in Medical*

*Libraries*. [en ligne]. 3 juillet 2021. Vol. 18, no. 2-3, pp. 81-105.

[Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1080/15424065.2021.1955068.

LAPOINTE, Marie-Claude, PELBOIS, Christelle et LUCKERHOFF, Jason, 2021. Le livre numérique en bibliothèque au Québec : regards des bibliothécaires. *Documentation et bibliothèques*. [en ligne]. 6 mai 2021. Vol. 67, no. 2, pp. 13-26.

[Consulté le 1 mars 2023]. DOI 10.7202/1076995ar.

LEGENDRE, Bertrand, 2019. *Ce que le numérique fait aux livres*. Fontaine: Presses universitaires de Grenoble. Communication, médias et société. ISBN 9782706141959.

MIZRACHI, Diane, SALAZ, Alicia M., KURBANOGLU, Serap, BOUSTANY, Joumana, et ON BEHALF OF THE ARFIS RESEARCH GROUP, 2018. Academic reading format preferences and behaviors among university students worldwide: A comparative survey analysis. RABINOWITZ, Mitchell (éd.), *PLOS ONE*. [en ligne]. 30 mai 2018. Vol. 13, no. 5, pp. e0197444. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.1371/journal.pone.0197444.

Sofia / SNE / SGDL, 2022. Baromètre Sofia / SNE / SGDL sur les usages du livre numérique et audio. *Sne.fr* [en ligne]. Mars 2022 [consulté le 5 mars 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.sne.fr/app/uploads/2022/04/MM-Barometre-livre-numerique-et-audio-2022-modif4.pdf>

TIROLE, Delphine et COUTANT, Alexandre, 2014. L'usage des terminaux numériques dans les pratiques de lecture savante des enseignants-chercheurs. Entre ancrage socioculturel et évolution du dispositif sociotechnique. *Études de communication*. [en ligne]. 1 décembre 2014. No. 43, pp. 39-56. [Consulté le 28 février 2023]. DOI 10.4000/edc.5979.

## VALORISATION DES COLLECTIONS ET MEDIATION DOCUMENTAIRE EN BIBLIOTHEQUE

CALENGE, Bertrand, 2015. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 9782765414650.

DI PIETRO, Christelle, 2014. *Produire des contenus documentaires en ligne: quelles stratégies pour les bibliothèques ?*. Villeurbanne: Presses de l'enssib. La boîte à outils, #30. ISBN 9791091281379.

DUJOL, Lionel et MERCIER, Silvère, 2017. *Médiation numérique des savoirs: des enjeux aux dispositifs*. Montréal (Canada): les éditions ASTED inc. ISBN 9782923563442.

GALAUP, Xavier, 2016. *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne: Presses de l'enssib. La boîte à outils, #25. ISBN 9782375460382.

LAMOTTE, Caroline, 2020. La réception des contenus éditoriaux et éditorialisés produits par les bibliothèques de lecture publique. Mémoire d'étude, diplôme de



conservateur des bibliothèques, sous la direction de Nathalie Nosny. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

MESGUICH, Véronique, 2017. *Bibliothèques: le web est à vous*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques. ISBN 9782765415213.

POUCHOL, Jérôme, 2012. 1. La médiation numérique dans le cadre d'une politique documentaire raisonnée : l'exemple de la MIOP. In: GALAUP, Xavier (éd.), *Développer la médiation documentaire numérique*. [en ligne]. Presses de l'enssib. pp. 20-44. [Consulté le 1 mars 2023].

SOUCHON, Frédéric, 2014. Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique. Le cas des bibliothèques universitaires. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Bertrand Calenge. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.



## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE.....	87
SELECTION D'EXTRAITS DE DOCUMENTS DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE .....	96



# QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

## Pour commencer



Merci de renseigner ci-dessous votre fonction et votre établissement documentaire.

Acceptez-vous que votre établissement soit cité nommément dans l'analyse des résultats du questionnaire ?

- Oui  
 Non

## 1. Le livre numérique dans les collections de votre établissement

Combien de livres numériques votre établissement contient-il dans ses collections ?

A titre de comparaison, combien de monographies imprimées possède-t-il ?

Quel est le modèle d'acquisition ou de souscription de livres numériques adopté par votre établissement ?

- Abonnement (agrégateurs, plateformes d'éditeurs...)  
 Achat pérenne  
 Les deux

Quelle(s) formule(s) de souscription ou d'achat votre établissement adopte-t-il en matière de livres électroniques (plusieurs réponses possibles) ?

- Titre à titre  
 Bouquets fixés par l'éditeur  
 Bouquets personnalisés par votre établissement  
 EBA (Evidence Based Acquisition) ou EBS (Evidence Based Selection)  
 DDA (Demand Driven Acquisition) ou PDA (Patron Driven Acquisition)  
 Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez





Quel est le niveau des livres numériques présents dans les collections de votre établissement ?

- Etudes (niveau licence)
- Recherche (niveau master et au-delà)
- Les deux

Votre établissement pratique-t-il le PNB (Prêt numérique en bibliothèque) ?

- Oui
- Non

## 2. La politique documentaire du livre numérique au sein de votre établissement

Des axes de développement et de gestion des livres numériques sont-ils formalisés dans la politique documentaire de votre établissement ?

- Oui
- Non

Le cas échéant, pourriez-vous les décrire en quelques mots (et si possible, nous envoyer les documents détaillant ces axes par mail) ?

Si la politique documentaire de votre établissement intègre le livre numérique, dans quels documents cette politique du livre numérique apparaît-elle ?

- Charte documentaire de l'établissement
- Plans de développement des collections ou fiches-domaines des secteurs disciplinaires
- Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez

**Qui effectue la sélection des livres numériques acquis au sein votre établissement (plusieurs réponses possibles) ?**

- Responsable de la documentation électronique
- Acquéreurs ou responsables de secteurs thématiques
- Responsable de l'informatique documentaire
- Responsable de la politique documentaire
- Autre(s) (précisez)

**Autre(s) : précisez**

**Pourriez-vous décrire en quelques mots le circuit de sélection des livres numériques au sein de votre établissement ?**

**Quelles sont les pratiques d'articulation du livre numérique avec les collections « papier » mises en œuvre au sein de votre établissement (plusieurs réponses possibles) ?**

- Substitution
- Complémentarité
- Livre numérique employé comme doublon de l'exemplaire papier
- Autre(s) (précisez)

**Autre(s) : précisez**

**Dans votre établissement, les usagers (enseignants-chercheurs, étudiants, lecteurs) sont-ils associés la politique documentaire ?**

- Oui
- Non

**En particulier, les usagers de votre établissement peuvent-ils faire des suggestions d'achat de livres numériques ?**

Oui

Non

**Le cas échéant, sur quel(s) support(s) peuvent-ils faire part de ces suggestions (plusieurs réponses possibles) ?**

Support « papier » type cahier

Via un formulaire Web\* ou une adresse électronique de la bibliothèque

Autre(s) (précisez)

**Autre(s) : précisez**

**Dans votre établissement, quels types de statistiques d'usage ou d'indicateurs relatifs aux livres numériques sont pris en compte dans la politique documentaire ?**

Rapport TR\_B1 de Counter 5 (requêtes ouvrage)

Rapport TR\_B2 de Counter 5 (accès refusé à l'ouvrage)

Rapport TR\_B3 de Counter 5 (utilisation ouvrage par type d'accès)

Statistiques ezPAARSE

Coût au téléchargement de chapitre

Coût au téléchargement de livre

Les statistiques d'usage et les indicateurs divers ne sont pas pris en compte dans la politique documentaire de votre établissement

Autre(s) (précisez)

**Autre(s) : précisez**

### 3. Pratiques de signalement du livre numérique au sein de votre établissement

Dans quel(s) outil(s) les livres numériques possédés par votre établissement sont-ils signalés ?

- OPAC
- Outil de découverte
- Liste de ressources électroniques sur le site Web de l'établissement
- Sudoc
- Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez

Quels sont les types de livres numériques signalés par votre établissement ?

- Livres numériques acquis (acquisitions pérennes)
- Livres numériques souscrits (abonnements)
- Collections de livres numériques en libre accès sur Internet

### 4. Formation et acculturation des personnels de votre établissement aux collections multi-supports

Des actions de formation ou de sensibilisation au livre numérique sont-elles dispensées en interne au sein de votre établissement ?

- Oui
- Non

Le cas échéant, quelles sont les catégories de personnels concernées par ces formations ?

- Acquéreurs
- Catalogueurs
- Agents effectuant du renseignement bibliographique posté
- Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez

Parmi les types de documents listés ci-dessous, certains existent-ils au sein de votre établissement (plusieurs réponses possibles) ?

- Vade-mecum pour l'acquisition des livres numériques
- Guide de catalogage des livres numériques
- Tutoriel d'accès aux livres numériques via le catalogue ou le portail documentaire de votre établissement
- Aucun de ces documents n'existent au sein de votre établissement

## 5. Politiques et pratiques de valorisation et de médiation des livres numériques au sein de votre établissement

Votre établissement a-t-il formalisé une politique de valorisation des collections ?

- Oui
- Non

Le cas échéant, le livre numérique fait-il l'objet de préconisations particulières dans cette politique de valorisation ?

- Oui
- Non

Quelles pratiques de valorisation des livres numériques sont mises en œuvre au sein de votre établissement ?

- Communication sur le site Web ou les réseaux sociaux de la bibliothèque
- Information via un affichage statique ou mobile dans la bibliothèque
- Rematérialisation à l'aide d'objets (cubes, boîtiers de CD ou DVD, etc.)
- Fantômes disposés dans les rayonnages de la bibliothèque
- QR codes sur supports statiques à flasher sur place
- QR codes « à emporter » (marque-pages, flyers...)
- Prêt de tablettes et / ou liseuses
- E-carrousels
- Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez

Si vous employez des techniques de rematérialisation des livres numériques (cf. question précédente), ces livres numériques rematérialisés sont-ils intégrés aux sélections thématiques ou aux tables de valorisation documentaire de votre établissement ?

- Oui  
 Non

Si votre établissement est rattaché à une structure de type université ou grande école, vos collections de livres numériques sont-elles intégrées aux bibliographies de cours des enseignant.e.s-chercheur.e.s ?

- Oui  
 Non  
 Ne sait pas

Quelle est la place du livre numérique dans les formations documentaires dispensées aux usagers de votre établissement (plusieurs réponses possibles) ?

- Formations spécifiquement dédiées au livre numérique  
 Le livre numérique est abordé dans des formations à la recherche documentaire « multisupports »  
 Les formations documentaires de votre établissement n'abordent pas le livre numérique  
 Autre(s) (précisez)

Autre(s) : précisez

## 6. Utilisation des livres numériques par les usagers de votre établissement

Selon vous, d'après des éléments statistiques, des enquêtes internes ou vos observations, qui utilise les livres numériques au sein de votre établissement (niveau, disciplines...) et comment sont-ils utilisés ?



## 7. E-manuel d'histoire en open access

Avez-vous eu connaissance de la parution du manuel numérique enrichi *Initiation aux études historiques*, disponible en open access (<https://lib.isiaccess.com/process/reader/book.php?ean=9782380941210&page=1&iad=9>) ?

Oui

Non

Le périmètre documentaire de votre établissement correspond-il à celui de ce manuel (premières années d'études en histoire) ?

Oui

Non

Le cas échéant, ce manuel numérique est-il signalé dans le catalogue ou l'outil de découverte de votre établissement ?

Oui

Non

A-t-il fait l'objet d'une action de valorisation au sein de votre établissement (plusieurs réponses possibles) ?

Oui, sous forme numérique (article sur le site Web de l'établissement, post sur les réseaux sociaux...)

Oui, sous forme physique (affiche, flyer, marque-page...)

Non

## Une dernière question...

Acceptez-vous d'être éventuellement recontacté.e en vue d'effectuer un entretien complémentaire à ce questionnaire ?

Oui

Non

Le cas échéant, pouvez-vous indiquer ci-dessous votre adresse courriel ?

## Commentaires libres

## SELECTION D'EXTRAITS DE DOCUMENTS DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

### 1. EXTRAIT DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DE LA DBIST DE L'UNIVERSITE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

#### Les achats de monographies<sup>18</sup> (imprimées et numériques) : une politique d'acquisition volontairement orientée vers les publics de niveau enseignement

Dans un cadre budgétaire très contraint depuis plusieurs années<sup>19</sup>, et suite à l'observation, statistiquement étayée, de l'évolution des usages de la documentation<sup>20</sup>, l'axe documentaire privilégié pour l'achat de monographies imprimées est de répondre aux besoins immédiats des étudiants, en lien avec les enseignements dispensés.

Un dialogue régulier entre bibliothécaires et enseignants vise à déterminer ces besoins le plus finement possible. Les enseignants sont invités à communiquer aux bibliothécaires référents de leurs disciplines les bibliographies de leurs cours. Pour faciliter la communication, les coordonnées des bibliothécaires sont signalées sous chaque page disciplinaire (site [www.bib.uvsq.fr](http://www.bib.uvsq.fr) Accès par disciplines).

Dans le contexte de la mutualisation progressive des ressources documentaires des établissements du périmètre de l'Université Paris-Saclay, l'accès à la documentation imprimée est facilité, pour les étudiants, enseignants et personnels de ces établissements, par un accès croisé aux différentes structures documentaires : l'emprunt gratuit de certaines ressources imprimées des bibliothèques des autres établissements leur est ainsi possible.

Le catalogue commun Focus<sup>21</sup> permet la recherche sur les fonds de l'ensemble des structures documentaires des établissements de l'Université Paris-Saclay. La documentation imprimée référencée est ainsi facilement localisable.<sup>22</sup>

En tenant compte des usages observés, et en fonction des possibilités budgétaires, les ouvrages peuvent être achetés en version imprimée et/ou en version numérique, s'ils sont disponibles dans ce format. Pour les ouvrages numériques disponibles sous la forme d'abonnements auprès des fournisseurs d'accès, le format numérique peut être privilégié en raison de la rapidité de sa mise à jour<sup>23</sup>. Une version imprimée pourra être acquise pour répondre à d'autres modalités d'usages, si le budget le permet.

De manière générale, la DBIST de l'UVSQ assume une politique volontariste de développement des acquisitions d'E-books de niveau enseignement. Leur utilisation

<sup>17</sup> CEREL : Centre d'études et de ressources en langues de l'université

<sup>18</sup> En bibliothéconomie, on entend par monographie toute publication close, en un ou plusieurs volumes. Le terme de monographie (ouvrage en un ou plusieurs volumes) s'oppose ici à publication en série ou publication périodique (revues, journaux et magazines)

<sup>19</sup> Le budget annuel de la DBIST a connu une diminution de près de 40% depuis 2014

<sup>20</sup> Baisse des prêts notamment. Recul des lectures complémentaires et des oeuvres de fond de la part des étudiants, au profit d'une approche immédiatement opérationnelle \_ voire consumériste \_ à visée diplômante.

<sup>21</sup> <https://uvsq.focus.universite-paris-saclay.fr/primo-explore/>

<sup>22</sup> Il est cependant important de noter que, si la documentation numérique est bien référencée dans Focus, les contrats de licence signés avec chaque établissement, tant que ces derniers ne sont pas fusionnés en un seul, ne permettent pas d'y donner accès pour les usagers des autres établissements. Les périmètres des abonnements se recoupent néanmoins souvent entre établissements

<sup>23</sup> Par exemple en droit, avec la Bibliothèque Dalloz

progresses de façon régulière et, outre leur simplicité de consultation, les livres numériques offrent l'avantage de pallier les problèmes liés au nombre d'exemplaires disponibles. Les monographies au format numérique se présentent donc comme une offre documentaire en totale complémentarité avec l'offre de monographies imprimées pour le niveau enseignement.

## 2. EXTRAIT DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO

### 2 - LES COLLECTIONS – PRINCIPES GENERAUX

Une politique documentaire se conçoit à partir de critères de sélection destinés à constituer une offre de documents imprimés, payants et gratuits, pour une communauté d'usagers définie.

Le développement de l'offre électronique, pour les revues et, depuis quelques années, pour les livres, conduit les bibliothécaires à réviser la structure des collections courantes. Elle évolue vers une présence de plus en plus marquée des ressources numériques sous le fait de l'évolution de l'offre éditoriale et de la transformation des usages induits par le numérique. En effet, ces ressources numériques sont plébiscitées par les usagers, comme le montrent régulièrement les statistiques annuelles de consultation des ressources électroniques et de prêt des documents imprimés.

Depuis une dizaine d'années, la bibliothèque adapte peu à peu ses choix d'abonnement à des **périodiques scientifiques** imprimés et à des journaux, et prend en compte le développement progressif d'une offre numérique d'abord anglo-saxonne puis, depuis 2006, francophone.

6

---

Dès lors que l'offre s'avère intéressante et l'accès en ligne facile, l'achat **d'ouvrages de référence** imprimés – dictionnaires, encyclopédies générales ou thématiques – est remplacé par des abonnements en ligne.

Enfin depuis plusieurs années, la bibliothèque développe et propose une offre de livres électroniques.

Tout en étant encore très dépendante de l'offre éditoriale existante, la bibliothèque reste vigilante face au risque de doublons, entre l'offre imprimée et l'offre électronique, d'autant plus que l'achat d'un livre électronique présente le grand avantage de le rendre également disponible pour les lecteurs des campus en région, pour les lecteurs en situation de handicap ainsi que pour les lecteurs en déplacement à l'étranger.

### 3. EXTRAITS DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE DU SCD DE L'UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

#### Extrait 1

##### Les types de support

La bibliothèque propose des ressources variées et multisupport : livres, encyclopédies, revues de recherche ou grand public, quotidiens sous forme papier et numérique, mais aussi un éventail important de bases de données, des études de marché, des études de cas, de la littérature grise.

##### Focus articulation papier et en ligne

Le format électronique sera systématiquement privilégié par rapport au papier pour les revues de niveau recherche. Cependant, dans le cas des domaines d'excellence de l'université, et pour des raisons de conservation, si l'accès pérenne numérique n'est pas assuré l'abonnement à une version papier supplémentaire peut être envisagé. Les ouvrages de niveau recherche seront également privilégiés sous format numérique, selon leur disponibilité, leur coût par rapport à la version papier, leur modalité d'accès et les demandes spécifiques des usagers. Les ouvrages de niveau formation peuvent être achetés sous forme numérique et imprimée afin de satisfaire tous les usages. Quand cela est pertinent, une diminution du nombre d'exemplaires imprimés est envisagée pour un même titre s'il est disponible en ligne.

## Extrait 2

### La politique d'achats des exemplaires

La bibliothèque pratique une politique d'achats des exemplaires assez souple qui s'adapte au document et à la discipline. Il est à noter que dès que cinq exemplaires d'un document sont achetés, un exemplaire est déclaré exclu du prêt.

Les abonnements de revues ne sont contractés qu'en un seul exemplaire.

Certaines ressources en ligne sont aussi soumises à un accès sur mot de passe ou à des accès simultanés limités. Il s'agit de contraintes imposées par les éditeurs.

### Les critères d'acquisition des ressources en ligne

Les critères d'acquisition des ressources numériques se basent sur la qualité du contenu, l'offre éditoriale, les modèles tarifaires et le prix, les modalités d'accès, la richesse et la convivialité des plateformes, les possibilités d'exploitation

(téléchargements, le *Text data mining...*), les conditions de licence, les facilités de signalement sur notre portail et l'accessibilité pour les personnes handicapées. Les accès pérennes sont privilégiés pour les e-books et les revues. L'antériorité des archives et l'historique des données sont également des critères importants. L'accès distant est un prérequis nécessaire. Autant que possible, seront évitées : les offres avec DRM (*Digital Right Management*), les modalités d'accès basées sur un nombre d'accès simultanés limité, l'authentification reposant sur des identifiants et mots de passe attribués par le fournisseur.

#### Focus e-books

Les e-books font l'objet d'une attention particulière, notamment ceux en français de niveau formation dont l'offre est plus rare. La bibliothèque achète autant des bouquets que des ouvrages au titre à titre et expérimente des nouveaux modèles pour permettre l'accès au plus grand nombre.

## 4. EXTRAITS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO BORDEAUX (DOCUMENT DE TRAVAIL INTERNE)

### Extrait 1

#### CHOIX DU SUPPORT IMPRIME ET/OU DU SUPPORT NUMERIQUE

##### ELEMENTS DE CONTEXTE

La mise à disposition croissante de périodiques et de livres au format numérique est une tendance incontournable des politiques documentaires ces dernières années.

Le support numérique offre en effet une facilité d'accès distant aux contenus 24h/24 sans commune mesure avec le support imprimé. La recherche plein texte dans le contenu des documents est aussi un atout majeur du support numérique.

Toutefois, l'analyse des pratiques de lecture des étudiants et des chercheurs en SHS montrent que les collections imprimées restent utilisées et qu'un équilibre doit donc être trouvé entre collections physiques et électroniques.

Il existe par ailleurs des freins au développement des collections numériques.

Suivant les éditeurs et les types de contenus, on peut en effet rencontrer les problèmes suivants :

- Des tarifs souvent beaucoup plus importants que le support imprimé ;
- Des modalités d'accès technique parfois trop restreintes (incompatibilité avec le système d'authentification de l'établissement) ;
- Des modalités de lecture parfois peu adaptées (par exemple : lecture en streaming uniquement, téléchargement préalable d'un logiciel de lecture pour certains formats d'ebooks, DRM's apposés sur les fichiers limitant le temps de lecture à quelques jours ou interdisant leur impression, etc...) ;
- La perte des contenus souscrits lorsqu'un abonnement est supprimé ;
- L'absence de solution simple et rapide pour le signalement des contenus dans le catalogue Babord+.

Une autre contrainte réside dans la structuration même de l'offre de contenus numériques disponibles à l'achat pour les institutions académiques.

Les éditeurs prennent soin en effet de segmenter leurs offres de contenus et les tarifs associés de manière à préserver leur clientèle institutionnelle d'une part, leur clientèle individuelle d'autre part.

Ainsi, il n'est pas possible pour une bibliothèque universitaire de souscrire un titre de presse directement sur son site commercial. Elle devra s'abonner à une base de presse comme Europresse ou Factiva.

De même, un ebook disponible à l'achat individuel sur Amazon ou la Fnac.com ne sera pas toujours proposé sur les plateformes d'achat destinées aux bibliothèques publiques.

Au vu de ces différents paramètres, il est complexe de déterminer une politique univoque de complémentarité ou de subsidiarité des deux supports. Des principes peuvent être établis mais la réalité de l'acquisition tiendra compte de la disponibilité réelle du document numérique, de son prix, de ses modalités d'accès, de lecture et de signalement.



## Extrait 2

### CHOIX DU SUPPORT POUR LES OUVRAGES

---

Les collections numériques de livres ont connu un fort développement ces dernières années. L'offre imprimée reste toutefois très prégnante. En effet, contrairement à la lecture d'articles de périodiques, souvent courte et adaptée à la lecture sur écrans, la lecture d'ouvrages complets peut s'avérer difficile sur un support numérique.

Bien qu'une grande partie des titres existant sous forme imprimée (notamment les titres édités en France) ne soient pas disponibles à l'acquisition sous forme numérique pour les collectivités, certaines maisons d'éditions proposent toutefois une partie de leur production à la vente aux collectivités.

L'acquisition sur support numérique est donc possible pour certains titres.

On distinguera deux grands cas de figure :

#### 1. Titres déjà présents sous forme numérique dans les collections en ligne de la bibliothèque

Il s'agit principalement de deux types d'ouvrages :

- Ouvrages de poche et manuels (collections Que-sais-je et Repères disponibles sur Cairn, manuels ou ouvrages généraux disponibles sur Scholarvox, manuels Dalloz ou Sirey disponibles sur la Bibliothèque numérique Dalloz). → S'agissant d'ouvrages de synthèse compacts très appréciés des étudiants, ces titres pourront également être acquis sous forme imprimée.
- Ouvrages de niveau recherche disponibles sur Cairn, OpenEdition, l'Harmathèque ou acquis au titre à titre auprès d'éditeurs anglo-saxons. → Les ouvrages théoriques ou manuels avancés de référence pourront être acquis en doublon sous forme imprimée mais les ouvrages spécialisés plus pointus pourront être limités à leur version numérique.

#### 2. Titres pouvant être acquis au titre à titre sur des plateformes de vente académiques

La bibliothèque peut acquérir des ebooks au titre à titre sur la plateforme OpenEdition, via le service BiblioOnDemand ou via la plateforme Gobi (Ebsco).

Il s'agit principalement d'ouvrages de niveau recherche, en français sur OpenEdition et BiblioOnDemand, en langue étrangère sur Gobi.

→ Les ouvrages de niveau recherche acquis sur ces plateformes ne seront généralement acquis que sous forme numérique, principalement pour répondre aux demandes des enseignants ou des chercheurs après sollicitation de leur avis sur le support à privilégier.

→ Les ouvrages généralistes acquis sur ces plateformes seront généralement acquis également sous forme imprimée, le support numérique autorisant une disponibilité complémentaire des contenus.

## Extrait 3

### COLLECTIONS NUMERIQUES EN OPEN ACCESS

---

La bibliothèque signale sur le catalogue Babord+ une sélection de ressources numériques en libreaccès dans les différents domaines couverts par les collections.

La bibliothèque soutient également le signalement et la diffusion des publications des laboratoires sur l'archive ouverte HAL.









# TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>I. ELEMENTS DE CONTEXTE : PAYSAGE CONTEMPORAIN DU LIVRE NUMERIQUE ET ENJEUX ACTUELS DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE POUR LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES .....</b>	<b>17</b>
<b>1. Le livre numérique à destination d'un public académique en bibliothèque : un paysage en recomposition .....</b>	<b>17</b>
<i>1.1. Rappels historiques sur l'apparition et la diffusion progressives du livre numérique dans les bibliothèques académiques. ....</i>	<i>17</i>
Contexte général d'émergence du livre numérique et rappels sur la dynamique de l'édition scientifique numérique de livres .....	17
Une diffusion progressive du livre numérique en bibliothèque académique.....	18
<i>1.2. Des recompositions du paysage éditorial du livre numérique à destination d'un public académique : vers la diversification de l'offre et des modèles économiques .....</i>	<i>20</i>
Une offre éditoriale commerciale de livres numériques qui s'étoffe et se diversifie en termes de couverture linguistique, niveau et disciplines ...	20
Au niveau de l'offre éditoriale commerciale : la diversification des titres, des fournisseurs et des modèles économiques .....	21
L'essor du livre numérique en accès ouvert.....	22
La place du livre numérique dans les initiatives d'acquisitions mutualisées et / ou en réseaux de documentation scientifique .....	23
<b>2. Les usages du livre numérique au regard de l'imprimé en contexte académique : état des lieux.....</b>	<b>24</b>
<i>2.1. Panorama des usages du livre numérique .....</i>	<i>24</i>
<i>2.2. La pandémie de Covid-19 : un moment d'acculturation au livre numérique pour les usagers des bibliothèques académiques ? .....</i>	<i>27</i>
Une augmentation des usages du livre numérique ? .....	27
De nouvelles attentes de la part des usagers ? .....	28
L'émergence de nouvelles interrogations .....	28
<b>3. Vers une politique documentaire multisupport prenant davantage en compte les usages .....</b>	<b>29</b>
<i>3.1. De l'hybridation des collections à l'émergence de politiques documentaires conçues sur un mode multisupport .....</i>	<i>29</i>
<i>3.2. Placer les usages au cœur de la politique documentaire.....</i>	<i>30</i>
<i>3.3. D'autres mutations structurelles à intégrer à la réflexion.....</i>	<i>31</i>
<b>4. Les défis actuels d'une politique documentaire du livre numérique en bibliothèque académique .....</b>	<b>32</b>

4.1. <i>L'introduction du livre numérique en bibliothèque académique en-dehors des politiques documentaires des établissements</i> .....	32
4.2. <i>Enjeux et défis actuels de la politique documentaire du livre numérique</i> .....	33
<b>II.    DANS CE PAYSAGE DOCUMENTAIRE RECOMPOSE, QUELLES POLITIQUES ET PRATIQUES DOCUMENTAIRES POUR LE LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES AUJOURD'HUI ?</b> .....	<b>35</b>
<b>1.    Une prise en compte croissante du livre numérique dans les politiques documentaires et les pratiques des bibliothèques académiques</b> ?35	
1.1. <i>Le livre numérique comme objet d'une politique de développement volontariste</i> .....	35
L'apparition du livre numérique dans des politiques ou stratégies documentaires formalisées .....	35
Un changement de paradigme observable dans certains établissements : l'intégration du livre numérique dans le périmètre intellectuel des monographies .....	37
1.2. <i>Le livre numérique comme objet de réflexions dans une politique documentaire repensée ou en cours d'élaboration</i> .....	38
1.3. <i>Des politiques documentaires non formalisées mais des pratiques établies</i> 39	
1.4. <i>La pandémie de Covid-19, un catalyseur ou accélérateur dans cette prise en compte croissante du livre numérique ?</i> .....	40
<b>2.    Les circuits de sélection et d'acquisition du livre numérique en bibliothèque académique : étude des acteurs et organisations</b> .....	<b>41</b>
2.1. <i>Sélectionner et acquérir des livres numériques : des logiques organisationnelles variées</i> .....	41
D'une logique d'acquisitions de monographies cloisonnée par supports à une logique plus décloisonnée ?.....	41
Vers des pratiques de sélection et d'acquisition transversales et concertées ?.....	42
Quelles modalités d'association des usagers à la sélection des livres numériques ? .....	44
2.2. <i>La prise en charge du livre numérique par les bibliothèques académiques : d'importants enjeux d'acculturation, de coordination et d'accompagnement au changement</i> .....	45
Intégrer le livre numérique dans une politique documentaire : quel rôle pour les cadres des bibliothèques ?.....	45
Quels outils d'aide à la « prise en main » du livre numérique ? .....	45
<b>3.    Principes et stratégies de développement des collections de livres numériques</b> .....	<b>47</b>
3.1. <i>Trois logiques principales d'articulation des monographies numériques avec les collections imprimées et leurs déclinaisons</i> .....	47
Compléter, doubler, substituer .....	47

Un changement d'échelle : des pratiques de sélection des livres numériques alimentées par des logiques de coopération documentaire .....	49
3.2. <i>Quels modèles économiques pour quelle offre de livres numériques ?</i> .....	50
3.3. <i>Les limites d'une politique volontariste : jusqu'à quel point est-il souhaitable de développer le livre numérique en bibliothèque académique ?</i> 52	
3.4. <i>Outils d'aide au développement des collections de livres numériques</i> 53	
Des procédures de sélection et d'acquisition .....	53
Quels outils d'évaluation pour faire évoluer la politique documentaire du livre numérique ? .....	54
Les outils mis à disposition par la communauté professionnelle .....	55
<b>4. Préconisations pour le développement d'une politique documentaire du livre numérique.....</b>	<b>55</b>
4.1. <i>Des obstacles qui demeurent tandis que de nouveaux défis émergent</i> 55	
4.2. <i>Quelles pistes pour faciliter l'intégration du livre numérique dans les collections de la bibliothèque ?</i> .....	56
<b>III. SIGNALEMENT, VALORISATION ET MEDIATION DU LIVRE NUMERIQUE DANS LES BIBLIOTHEQUES ACADEMIQUES : ETAT DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>58</b>
<b>1. Retour sur les enjeux de la médiation des ressources numériques en bibliothèque académique.....</b>	<b>58</b>
1.1. <i>Donner accès aux ressources numériques et les valoriser auprès des usagers : la médiation comme élément constitutif d'une politique documentaire</i> .....	58
1.2. <i>Les problématiques spécifiques liées au livre numérique en termes de valorisation et de médiation</i> .....	59
<b>2. Le signalement des livres numériques : modalités et contraintes 61</b>	
2.1. <i>L'évolution des outils de signalement dans les bibliothèques académiques</i> .....	61
2.2. <i>Multiplier les accès aux livres numériques et s'adapter aux pratiques des usagers</i> .....	64
<b>3. Au-delà du signalement : quelles stratégies de valorisation physique et en ligne des livres numériques pour les bibliothèques académiques ? .....</b>	<b>64</b>
3.1. <i>« Mettre en scène » le livre numérique dans les espaces de la bibliothèque : tentatives et interrogations</i> .....	64
3.2. <i>Panorama des outils de médiation documentaire numérique</i> .....	67
L'engagement des bibliothèques dans la médiation documentaire numérique .....	67
Les tutoriels et guides de recherche documentaire .....	67

L'intégration du livre numérique à des contenus de « médiation info-documentaire » .....	67
L'intégration du livre numérique à des contenus numériques de « médiation de recommandation » .....	68
L'intégration du livre numérique dans des contenus numériques de « médiation didactique » .....	70
<b>4. Former les usagers au livre numérique .....</b>	<b>70</b>
4.1. Acculturer les usagers des bibliothèques académiques au livre numérique via des actions de formation .....	70
4.2. Faire acte de médiation du livre numérique en situation de renseignement bibliographique.....	71
<b>5. Pour une stratégie de médiation globale et concertée des livres numériques.....</b>	<b>71</b>
5.1. Des difficultés à mettre en œuvre une stratégie de valorisation du livre numérique .....	71
5.2. Pour une stratégie de médiation du livre numérique décloisonnée, s'inscrivant dans une politique globale de médiation .....	72
5.3. Formaliser la politique de signalement et y inclure les ressources libres et gratuites ou en accès ouvert.....	73
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>75</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>77</b>
Liste des entretiens effectués, par ordre chronologique : .....	77
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>78</b>
Bibliothèques académiques : généralités.....	78
Politique documentaire ; politique documentaire numérique.....	78
Livre, lecture et édition numériques .....	81
Valorisation des collections et médiation documentaire en bibliothèque .....	82
<b>ANNEXES.....</b>	<b>85</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>105</b>